



McNamara: les Bomarcs sont insuffisants mais serviront à détourner le feu ennemi

Washington a répondu hier soir à cette objection en annonçant que le texte secret de la déclaration du ministre avait été soumis au gouvernement canadien voici une semaine. Ottawa n'ayant pas fait obstacle à sa publication, il a été décidé de la publier après l'avoir censurée, comme c'est l'usage pour toutes les déclarations faites devant les commissions du Congrès. Les réactions de M. Diefenbaker indiquent assez bien les raisons pour lesquelles Ottawa ne s'est pas opposé à la publication de ce texte.

Mais comme l'opinion du ministre — et les nombreuses objections faites par les parlementaires américains — sont de nature à semer le doute sur l'utilité des Bomarcs, Washing-

ton a décidé hier soir de faire une nouvelle mise au point qui vise manifestement à rassurer les Canadiens sur l'usage des Bomarcs.

Les déclarations de M. McNamara relatives aux insuffisances du réseau Bomarc, déclare notamment le secrétaire à la défense, portent seulement sur les fusées qui se trouvent en territoire américain, non pas sur celles qui sont en place au Canada. Le secrétaire considère que les deux escadrilles canadiennes de Bomarcs sont convenablement déployées et que leurs dispositifs électroniques sont bien protégés.

Le secrétaire à la défense des États-Unis, M. McNamara, a fait devant une sous-commission du Congrès américain des déclarations qui tendent à mettre de nouveau en doute l'efficacité du réseau des bases de Bomarcs. Dans la déclaration qu'il a faite à huis clos en février — et qui a été rendue publique en partie hier — M. McNamara reconnaît les insuffisances de cette arme particulièrement vulnérable, mais il estime qu'il n'y a pas lieu de démonter les bases et de renoncer aux Bomarcs lesquels, a-t-il souligné, offrent notamment l'avantage de constituer des cibles qui détourneront des centres vitaux le feu des projectiles transcontinentaux de l'ennemi éventuel. Au surplus, a dit le ministre, l'entretien de ces bases de Bomarcs ne coûte que \$20,000,000 par année et "je pense que cette dépense est justifiée".

La déclaration de M. McNamara a suscité de très vives réactions au Canada. M. Diefenbaker s'est déclaré enchanté. "Voilà bien ce que j'ai toujours pensé. Voyons voir, maintenant, comment M. Pearson en sortira cette fois!" Le ministre des affaires extérieures affirme pour sa part que

REACTIONS AUX PAROLES DE McNAMARA

Green: "...la folie du nouveau plan de Pearson"

VANCOUVER — Le ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré, hier, qu'il croit qu'il est "très significatif" que le secrétaire américain à la défense, M. Robert McNamara, ait déclaré qu'il prendrait des mesures pour obtenir l'abandon des bases de missiles Bomarc "s'il y avait véritablement une somme considérable à épargner". La version de ses paroles fait dire à M. McNamara: "Si une véritable épargne était en jeu, je proposerais de les abandonner. Mais pour \$20,000,000 par année, je crois que nous en avons pour notre argent".

Selon M. Green, "cela indique très clairement à quel

point les bases de Bomarcs sont défectueuses dans l'esprit des Américains". "Cela fait ressortir, d'ajouter M. Green, la folie du nouveau plan de M. Pearson le leader libéral en vue d'accepter des ogives nucléaires en sol canadien pour en munir les Bomarcs, et que, militairement parlant, ce plan ne s'impose absolument pas".

A Toronto, le chef du NPD M. Douglas a déclaré que les déclarations de M. McNamara prouvent que la position des tenants des armes nucléaires est devenue très précaire.

Il a déclaré dans une interview que la dépréciation que M. McNamara a faite des fusées Bomarc justifie pleinement la position de son parti sur les armes nucléaires. "Cela prouve encore une fois la faiblesse de la position pro-nucléaire".

Le chef néo-démocrate affirme à la lumière des déclarations de M. McNamara qu'il faut \$20,000,000 par année pour assurer l'entretien des bases de fusées Bomarc et qu'elles seront rapidement déclassées comme moyen de défense.

Une centaine de partisans sont allés à la rencontre de M. Douglas à l'aéroport. Il devait prendre la parole hier à un rassemblement à Toronto. Plusieurs candidats néo-démocrates sont allés lui souhaiter la bienvenue en brandissant des journaux portant en manch-

Voir page 2: Green

Pearson: que Dief se débarrasse des Bomarcs s'ils sont sans valeur

VICTORIA. — C'est le premier ministre Diefenbaker qui a décidé de faire l'acquisition de Bomarcs pour le Canada et si ces fusées ne sont pas efficaces, c'est lui qui doit s'en débarrasser.

Telle est la déclaration faite hier soir par M. Pearson qui commentait la déposition de M. McNamara devant une commission du Congrès américain. Sans avoir étudié tous les aspects de la déposition du ministre américain, M. Pearson en déduit que le secrétaire à la défense n'attache pas une grande valeur aux Bomarcs. "Il n'y a rien de nouveau là-dessus, a-t-il dit. J'ai affirmé la même chose il y a des années".

Laporte dément Caouette

QUEBEC, (DNC). — Le ministre des affaires municipales a démenti, hier, certaines affirmations faites récemment par le chef adjoint du Crédit social, M. René Caouette. Ce dernier, dans un discours électoral, avait soutenu que le gouvernement provincial avait négligé, depuis plusieurs semaines, de payer les chômeurs participant aux travaux d'hiver dans les municipalités. De plus, le chef créditiste avait déclaré que l'argent que le gouvernement provincial recevait d'Ottawa en vertu de ce plan conjoint "restait collé à Québec".

M. Pierre Laporte lors d'une intervention à l'Assemblée législative, a répliqué que ces deux affirmations de Caouette étaient entièrement fausses.

"Le gouvernement du Québec, a expliqué le ministre, conformément à la loi, a fait parvenir à diverses époques des comptes au gouvernement fédéral, parce que c'est le fédéral qui envoie au gouvernement de Québec sa part des subventions pour les travaux d'hiver et c'est le gouvernement provincial qui paie aux municipalités sa subvention et celle du fédéral".

"Le 14 janvier 1963, a poursuivi M. Laporte, un premier compte de \$208,000 était envoyé à Ottawa le 23 janvier, un autre de \$264,000; le 4 février, \$290,000; le 18 février, \$314,000 et

VOIR A LA PAGE 2: LAPORTE DEMENTIT

McNamara défend l'inefficacité des engins Bomarcs

WASHINGTON — Dans une déposition qu'il faisait à la mi-février devant la commission des crédits du Congrès, la déposition faite à huis-clos, mais partiellement révélée hier matin par le département de la défense des États-Unis, M.

McNamara, secrétaire à la défense, a admis qu'il reconnaît que le principal avantage des fusées Bomarc était qu'elles ne coûtaient pas cher d'entretien et qu'elles constituaient des cibles supplémentaires pour des attaques éventuelles.

"S'il fallait vraiment faire des économies, a déclaré le secrétaire à la défense, je proposerais d'abandonner les Bomarcs".

Un peu plus loin dans son témoignage, il devait encore dire: "En dernier ressort, ils (les Bomarcs) obligeaient les Soviétiques à viser leurs bases de lancement et ainsi à multiplier leurs installations ou missiles ou encore à détourner leurs fusées de certaines autres cibles nord-américaines".

M. McNamara reconnaît alors que les Bomarcs constituent des cibles coûteuses.

Le secrétaire à la défense expliquait alors les faiblesses des fusées Bomarc. Selon lui, dans l'éventualité d'une attaque nucléaire, les Soviétiques lanceraient d'abord sur les États-Unis leurs fusées armées de têtes nucléaires qui détruiraient aussi bien les centres de détection semi-automatiques d'alerte "SAGE" — 22 centres aux États-Unis et 1 au Canada — dont la fonction essentielle est de diriger les fusées Bomarc.

Or ces fusées, dont l'unique fonction est de détruire les bombardiers en vol et non pas les fusées, devraient laisser passer la première attaque pour intervenir dès la seconde attaque qui serait constituée par des bombardiers. Mais les centres "SAGE" ayant été détruits, les Bomarcs ne pour-

Voir page 2: McNamara

Nos éditoriaux

- André LAURENDEAU décrit, à l'éditorial, la maladie dont les vieux partis sont affligés.
- Au bloc-notes, Paul SAURIOL commente la décision qui a apparemment été définitivement prise d'établir Radio-Canada dans l'est.

Expo: le choix de l'île, bien accueilli mais que de questions sans réponse..!

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

Le choix de l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale de 1967 a été en général fort bien accueilli

RENCONTRE, AUJOURD'HUI ENTRE LAPORTE ET LE CONSEIL DE ST-LAMBERT

QUEBEC, (DNC). — Le ministre des affaires municipales rencontrera aujourd'hui le maire et le conseil municipal de Saint-Lambert à la suite des protestations des autorités de cette ville contre la tenue de l'Exposition universelle à l'île Saint-Hélène.

M. Pierre Laporte a déclaré qu'il était convaincu que les intérêts feraient l'impossible pour en venir à une entente harmonieuse entre la Cité de Montréal et celle de Saint-Lambert.

cette déclaration de M. McNamara indique l'absurdité de la position adoptée par M. Pearson à l'égard des Bomarcs et des ogives nucléaires. M. Douglas estime, quant à lui, qu'à la suite de la déposition de M. McNamara, les partisans de l'acquisition des armes nucléaires sont dans une position très précaire.

Plusieurs observateurs s'étonnent de l'inopportunité de la publication du témoignage de M. McNamara. Pourquoi, en effet, avoir décidé de rendre publique une déclaration qui, en pleine campagne électorale, risquait d'aggraver le différend sur les armes nucléaires?

Tournée fructueuse du leader NPD en Ontario

De notre envoyé spécial

PORT ARTHUR. — Si l'envergure et la chaleur des assemblées politiques étaient des facteurs déterminants dans une élection, il faudrait reconnaître que le NPD est un concurrent extrêmement sérieux en Ontario et lui concéder la victoire déjà dans les grands centres urbains de Hamilton et de Toronto et dans les régions situées au nord des Grands Lacs.

A Hamilton où il s'est rendu mercredi soir après un repos de deux jours dans la capitale fédérale, M. T.C. Douglas a parlé devant une salle remplie à craquer et débordante d'enthousiasme. Les 2-200 sièges du cinéma Palace étaient occupés et plusieurs centaines de personnes se tenaient debout dans les allées et derrière la salle. Une demi-heure avant le début de l'assemblée, la police a dû interdire l'entrée à quelque 400 autres partisans du NPD. Environ 200 d'entre eux sont restés debout sur le trottoir, à l'extérieur du cinéma, pour entendre le discours de M. Douglas que transmettaient les haut-parleurs installés à la porte principale.

M. Lester Pearson était passé à Hamilton deux semaines auparavant et, quoiqu'il ait également obtenu un grand succès, l'enthousiasme de son auditoire n'approchait pas, semble-t-il, celui qu'on a pu observer à l'assemblée du leader néo-démocrate.

Voir page 2: Tournée

17,000 personnes au ralliement de Douglas à Toronto

Une foule d'environ 17,000 personnes s'est massée hier soir dans le Maple Leaf Garden, afin d'entendre le chef du NPD, M. Douglas, et les principaux candidats de la région de Toronto. Les portiers ont déclaré aux journalistes qu'ils n'ont jamais vu une telle foule aux portes de hockey. Plusieurs centaines de personnes se sont vu refuser l'accès à l'immense amphithéâtre.

Douglas: les gouvernements les plus inefficaces ont été majoritaires...

De notre envoyé spécial, Jean-Pierre FOURNIER

TORONTO. — Le chef du NPD, M. T. C. Douglas, évite d'engager des polémiques avec les autres partis dans ses discours, sinon pour répondre à l'argument de la stabilité gouvernementale que tous les auteurs libéraux invoquent en leur faveur avec une telle persistance.

Là-dessus, M. Douglas revient à chacune de ses assemblées. Il met d'autant plus d'ardeur à le démolir que cet argument est dirigé principalement contre les tiers partis et que, en Ontario et dans les Maritimes qui restent les deux derniers bastions du bipartisme au Canada, il risque de peser d'un grand poids sur la décision que prendront les électeurs le 8 avril.

"Les gouvernements les plus inefficaces qu'aient eus le Canada furent des gouvernements majoritaires", fait observer le chef du NPD.

"Les libéraux eux-mêmes ont conservé le pouvoir pendant 22 ans, presque toujours avec une majorité très confortable. Ils étaient si stables qu'ils n'ont pas bougé. Ils en sont venus à considérer le pouvoir comme leur affaire personnelle et se moquaient royalement de ce que pouvait penser le peuple canadien".

Un gouvernement minoritaire est certes préférable à un gouvernement inepte, soutient M. Douglas. "Etant constamment sur la sellette, il est forcé d'agir ou de renoncer au pouvoir".

Il rappelle que peu de gouvernements ont été aussi actifs que celui de Mackenzie King en 1920, lorsque le premier ministre libéral dut recourir à l'appui des progressistes pour gouverner, et celui de M. Diefenbaker, en 1957, qui dirigea le pays tantôt avec l'appui des libéraux, tantôt avec celui des sociaux-démocrates (PSD).

Voir page 2: Douglas: les gouvernements

Hélène agrandie) un cadre particulièrement adapté à la désignation du titre de l'exposition".

Toutefois après que M. Saulnier eut affirmé que seuls des pavillons "temporaires" seront construits sur l'île agrandie de façon à ce que rien ne vienne déparer l'île après l'exposition, M. Saulnier, en réponse à une question relative au symbole a dit: "Personnellement je crois que le symbole devrait être érigé sur l'île Notre-Dame".

Comme nous le disions plus haut il est trop tôt pour que l'administration puisse dire exactement comment seront disposés les divers kiosques, encore moins les édifices permanents car on ne sait pas encore ce que seront ces édifices permanents: palais de com-

Voir page 2: Expo

Robillard n'a pas été consulté

Apparemment l'administration Saulnier-Drapeau n'a pas consulté son directeur d'urbanisme, M. Claude Robillard, dans le choix de l'emplacement de l'exposition universelle et internationale de 1967.

Après la conférence de presse de jeudi soir, M. Robillard qui avait assisté à la démonstration de l'arrière de la salle du Conseil municipal, est sorti de l'hôtel de ville en même temps que quelques conseillers du Parti civique.

Alors que tout le monde exprimait sa satisfaction du choix fait par l'administration un conseiller s'avisa de demander à M. Robillard ce qu'il en pensait.

"Moi, monsieur, j'ai soumis un rapport et on l'a enterré... comme bien d'autres d'ailleurs", a répondu M. Robillard avec tout le flegme qu'on lui connaît. Et ce fut tout comme impression de la part du directeur du service d'urbanisme qui, selon la rumeur, abandonnerait son poste dans un avenir très rapproché.



ANDRÉ LAURENDEAU GAGNE LE GRAND PRIX DE JOURNALISME

TORONTO. — Pour la deuxième fois dans sa carrière journalistique, M. André Laurendeau, rédacteur en chef du quotidien "Le Devoir", de Montréal, a décroché le Grand Prix de journalisme décerné pour la 14e année consécutive par le National Newspapers Award.

Les noms des lauréats pour l'année 1962 ont été annoncés aujourd'hui. Ce sont: Éditoriaux: M. André Laurendeau, du "DEVOIR", de Montréal. C'est la deuxième fois que M. Laurendeau décroche cet honneur.

Reportages sur le vif: M. Tom Hazlett, du "Vancouver Province", pour un article publié en septembre au sujet de la marche des Doukhobors vers Agassiz, C.B.

Documentaires: Pete Worthington, du "Toronto Telegram", pour une série d'articles au sujet d'une femme médecin canadienne qui se dévoue en Iran.

Correspondant particulier: M. Michael Barkway, de l'agence Southam, pour une série d'articles publiés le printemps dernier et traitant de la crise

financière au Canada. M. Barkway est maintenant rédacteur au "Financial Times", à Montréal.

Photo d'actualité: M. Dan Scott, du "Sun" de Vancouver, pour la photo d'un marin secouru par hélicoptère en janvier 1962 quand le cargo dont il faisait partie s'est échoué près de Ucluelet, C.B.

Photos documentaires: M. Boris Spremo, du "Globe and Mail", de Toronto, pour une séquence de photos amusantes illustrant les différentes expressions d'un colonel au cours d'une cérémonie de changement de commandement qui s'était déroulée à Toronto, en octobre.

Caricatures: M. Duncan Macpherson, du "Star" de Toronto, pour sa caricature du 20 août illustrant l'attitude intransigente du général de Gaulle au sujet de l'entrée de la G.B. dans la CEE. C'est la troisième fois en quatre ans que M. Macpherson remporte le prix de journalisme dans cette catégorie.

Rédacteur sportif: M. Mike Gramond, du "Province de Vancouver", pour un article traitant de la marche.

Le jury a également accordé deux mentions honorables, une première à Mlle Jean Howarth, pour la catégorie des éditoriaux, et la seconde est allée à M. Ken MacTaggart, du "Telegram" de Toronto, pour le récit de la naissance du premier bébé victime de la thalidomide au Canada.

Éditoriaux

André Laurendeau, 51 ans, apporte au Devoir le cinquième

Voir p. 2: André Laurendeau



Gaspard Fauteux est décédé hier

Gaspard Fauteux, ancien lieutenant-gouverneur du Québec et frère du juge Géraud Fauteux de la Cour suprême du Canada, est décédé hier. Il était âgé de 65 ans. M. Fauteux, qui avait été président de la Chambre des communes, est décédé à l'hôpital.

Il avait subi une opération chirurgicale grave en janvier et était retourné à l'hôpital pour s'y soumettre à un examen pendant sa convalescence.

M. Fauteux, qui était libéral, entra à la Chambre des communes par suite d'élections partielles tenues en 1942 dans le comté de Saint-Marie, à Montréal. Il fut réélu en 1945 et nommé président de la Chambre, poste qu'il occupa jusqu'à ce que le parlement soit dissous en 1949. L'année suivante il fut nommé lieutenant-gouverneur du Québec et le demeura jusqu'au 14 février 1958. Né à Saint-Hyacinthe, il était dentiste de sa profession.

En 1923, il épousa Marguerite Barre. Ils eurent quatre enfants: Roger, Paul, Marie et Gaspard, fils.

Il était président et directeur de plusieurs compagnies.

"Journée du DEVOIR" à Québec aujourd'hui

• 2h.30: au restaurant LA BASTOGNE, libre discussion sur le journal avec l'équipe du DEVOIR, sous la direction d'André Laurendeau. Animation: Irénée Bonnier. Tous sont invités.

• 7h.00: dîner offert à Gérard Filion. On peut encore, cet après-midi ou ce soir, trouver des billets en s'adressant à Léonard Morin, qui sera à LA BASTOGNE. Présidence de celle "Journée": René Paré et Raymond Gerin.

Douglas : les gouvernements...

(Suite de la première page)

"D'ailleurs, ajoute M. Douglas, un gouvernement minoritaire n'est pas forcément un gouvernement faible. S'il administre efficacement les affaires de la nation, il peut obtenir l'appui de l'un ou l'autre des partis d'opposition pour toute la durée de son mandat."

Le NPD, en tout cas, n'hésitera pas à appuyer le parti qui obtiendra le plus grand nombre de sièges le 8 avril, répète fréquemment M. Douglas, à condition que ce parti soit réellement déterminé à agir.

"Que M. Pearson change tranquillement, nous ne ferons pas de chantage, dit-il. Nous n'essaierons pas de faire réaliser notre programme

par le parti au pouvoir, mais nous allons insister pour qu'il réalise au moins ses propres promesses. Ne réussissons-nous qu'à forcer l'un ou l'autre des deux partis traditionnels à exécuter ses promesses que nous aurions déjà le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'extraordinaire pour le pays."

Le chef du NPD promet en outre que son parti s'efforcera de faire amender la procédure parlementaire. "Il faut à tout prix accélérer le travail de la Chambre, dit-il. La procédure actuelle est archaïque et ne satisfait plus aux exigences modernes. Le Parlement d'aujourd'hui est un cirque, il faut en faire un atelier où l'on s'attaquera résolument aux problèmes du pays".

Tournée...

(Suite de la première page)

Le lendemain soir, dans les villes jumelles de Fort William et de Port Arthur au nord du lac Supérieur, M. Douglas a fait une tournée plus que démonstrative, peut-être que celle de la veille mais beaucoup plus attentive à ce qu'il avait à lui dire. Le ralliement avait lieu à l'Auditorium situé juste à la frontière commune des deux villes. Suivant les règlements municipaux pour la prévention des incendies, on ne doit pas admettre normalement plus de 1.500 personnes dans cette salle mais les policiers chargés d'exercer la surveillance s'arrachèrent les cheveux. La foule occupait les 1.700 chaises qu'il y avait disposées et plus de 500 personnes bloquaient les allées et la porte de sortie.

L'un des agents de police qui avait été de faction à l'assemblée de M. Pearson trois semaines plus tôt estimait que M. Douglas avait attiré de 400 à 500 personnes de plus que le chef libéral en dépit de la forte concurrence que faisait ce soir-là à tout chef politique la deuxième joute de la série semi-annuelle entre les Canadiens et les Maple Leafs. Durant le long discours de M. Douglas, quelques personnes ont quitté la salle discrètement pour aller capter à la télévision la dernière période de la joute de hockey mais, en tout, on en a compté moins d'une centaine.

Enfin, à Toronto, hier soir, le NPD avait loué, pour la visite de M. Douglas, l'immense Maple Leaf Garden qui contient plus de 16.000 places. L'assemblée n'était pas encore commencée au moment de mettre sous presse mais peu de gens pensaient que le chef néo-démocrate allait parler devant des sièges vides.

De telles foules, et un tel enthousiasme surtout, indiquent sans doute que le NPD gagne peu à peu la faveur du public et que sa politique exerce un attrait plus grand sur la population ontarienne que naguère celle de son prédécesseur, le PSD.

Cependant, il faut peut-être y attacher une moins grande signification que si la même chose se produisait aux assemblées de l'un ou l'autre des deux partis traditionnels. D'une part, la campagne du NPD, comme ceux de l'ancien PSD, sont généralement beaucoup plus ardents et beaucoup plus assidus aux assemblées politiques que ceux des autres partis. D'autre part, si ces succès d'un soir autorisent le plus grand optimisme, la réalité quotidienne de la campagne force souvent de le tempérer.

Ainsi, M. Douglas Fisher, pourtant l'un des mieux connus et l'un des plus habiles députés du NPD, n'est pas tout à fait certain de conserver son siège dans la circonscription de Port Arthur, lui qui, en 1957, l'emmena grise du cabinet St-Laurent. Livre cette année la lutte la plus dure de sa carrière. Le parti libéral lui oppose le maire de Port Arthur, M. Saul Laskin, prospère marchand de meubles établi dans cette ville depuis 44 ans. Personne ne compte encore M. Fisher pour battu, mais tous reconnaissent qu'il lui faudra travailler sans relâche d'ici le 8 avril s'il veut conserver son siège.

Le 18 juin dernier, M. Fisher avait recueilli une majorité de 1.716 voix dans la ville de Port Arthur et de 219 voix dans les campagnes. La circonscription, qui s'étend depuis le lac Supérieur jusqu'à la baie d'Hudson, est la plus grande de l'Ontario. Le député néo-démocrate est en porte de vitesse cette année dans la ville de Port Arthur et son succès repose sur l'appui qu'il pourra recueillir dans les régions environnantes, ou son adversaire M. Laskin n'est pas très connu.

À Toronto, le NPD est en bonne voie de supplanter le parti conservateur. Dans la plupart des 18 circonscriptions de la ville, la lutte se fait entre néo-démocrates et libéraux. Mais l'un des trois députés du NPD, M. David Lewis, leader adjoint, est en danger dans la circonscription de York-Sud. Le comté a une longue tradition néo-démocrate et social-démocrate, mais on craint que l'élément juif, par crainte du Crédit social, ne retire cette année son appui à M. Lewis pour le donner au candidat libéral, M. Marvin Gelber.

On rapporte cependant que les néo-démocrates ont d'excellentes chances d'enlever un siège aux libéraux, celui de York-Centre. De sorte que les deux partis seraient quittes, faisant chacun un gain et subissant une perte.

Calgary...

(Suite de la première page)

M. Pearson a qui on a remis le traditionnel chapeau de cowboy.

Une foule très enthousiaste l'a accueilli à l'hôtel, le hall était bondé. Il y avait un petit groupe portant des pancartes antinucléaires, mais on ne peut pas dire qu'il y ait une manifestation.

Laporte démentit...

(Suite de la première page)

le 4 mars, \$214.000. On a toujours procédé de la même façon. Les comptes ont toujours été envoyés périodiquement à partir du 18 janvier. La différence avec les années passées, c'est que le gouvernement fédéral payait généralement très rapidement. Mais comme, cette année, il n'y a pas eu de budget à Ottawa, le premier paiement du gouvernement fédéral, au lieu de nous parvenir en janvier est arrivé le 18 mars. Nous avons envoyé d'autres comptes et un deuxième paiement nous est arrivé le 22 mars."

Cinq jours plus tard, le gouvernement du Québec commençait à expédier les chèques pour une somme totale de \$971.000. Les comptes ont toujours été envoyés périodiquement à partir du 18 janvier. La différence avec les années passées, c'est que le gouvernement fédéral payait généralement très rapidement. Mais comme, cette année, il n'y a pas eu de budget à Ottawa, le premier paiement du gouvernement fédéral, au lieu de nous parvenir en janvier est arrivé le 18 mars. Nous avons envoyé d'autres comptes et un deuxième paiement nous est arrivé le 22 mars."

M. Laporte a dit également qu'il était faux de prétendre que le retard du fédéral à verser sa subvention a privé les chômeurs de leur salaire, parce que les municipalités, en attendant les sommes des gouvernements provincial et fédéral, paient leurs ouvriers à même leurs fonds ou au moyen de transport de créances et d'avances bancaires.

Expo...

(Suite de la première page)

merce, palais de sport, musée ou quoi encore.

On a beaucoup parlé de la construction d'un stade en même temps que l'exposition. Les gens de l'est de Montréal s'inquiètent à ce sujet car depuis plusieurs années il avait été acquis que le stade serait érigé un jour au parc Maisonneuve.

Si d'une part les hôteliers et commerçants du centre des affaires, situés dans l'ouest de Montréal, s'inquiètent quant aux effets de l'exposition sur leurs affaires, ceux du centre commercial, dans la partie est, sont des optimistes. Pour eux le métro qui traversera le fleuve deviendra une mine d'or.

Un porte-parole du Centre Commercial nous a déclaré: "Il ne nous appartient plus que de s'organiser de façon à garder chez nous les visiteurs". Les promoteurs de la Place Berri mettront certainement tout en œuvre pour réaliser leur projet avant 1967 d'autant plus que l'établissement de Radio-Canada dans le secteur sera pour les hommes d'affaires de cette partie de Montréal un bon stimulant.

Les aménagements routiers soulèvent aussi beaucoup de questions auxquelles on ne peut répondre immédiatement. En faisant part du choix de l'emplacement, les administrateurs municipaux ont bien décrit "certaines possibilités" mais il ne s'agit là que de dessins. Ce n'est en effet rien de définitif.

On a ainsi souligné la possibilité d'aménager une route de la sortie du pont Champlain à la jetée Mackay qui sera reliée à l'île Sainte-Hélène par un pont. On a aussi parlé du prolongement de la rue Université vers le sud et de la construction d'une route autour de l'île Sainte-Hélène et de l'île Notre-Dame, mais de toute évidence il faudra prévoir d'autres aménagements dans Montréal.

On devra certainement procéder à des constructions de routes et de terrains de stationnement dans la partie est, autour du pont Jacques-Cartier en particulier. La construction du métro prévoiera certains aménagements, mais pour le moment il n'y a rien de précis.

Au sujet du métro les gens de l'est s'inquiètent. La population de Longueuil et de St-Lambert profitera-t-elle du métro avant les Montréalais de Maisonneuve ou de Rosemont?

M. Saulnier à qui nous avons posé la question a répondu: "Rien n'indique que la population de l'extrême est de Montréal ne l'aura pas son métro".

En somme les insulaires de Montréal voudraient bien que l'exposition sur l'île Notre-Dame (puisque l'île Sainte-Hélène

Le mouvement...

(Suite de la page 3)

Lacoste veut-il recourir, lui, à des "économistes indépendants qui ne sont pas dans l'arène politique". Il cite l'article de Jacques Parizeau, publié voici deux semaines dans "Le Devoir", article dans lequel le jeune professeur de HEC signale une hausse de la production au Canada et distingue entre la crise de la trésorerie et la situation économique. M. Lacoste se félicite de ce jugement objectif et regrette que le gouvernement n'ait pas suffisamment "publié ses œuvres". En réalité, dit-il, l'économie du pays est en plein essor et le crédit doit être attribué en partie au gouvernement. Mais, faute de chiffres, faute d'une publicité suffisante, le peuple est mal renseigné par des politiciens.

M. Lacoste aborde le problème de la stabilité parlementaire et lance une formule: "C'est beaucoup plus la stabilité du pays par des mesures appropriées qu'il faut chercher que la stabilité d'un parti fondée sur le nombre de ses députés".

M. Lacoste se déclare partisan d'une immigration rationnelle, excellent moyen, selon lui, de développer davantage l'industrie et le commerce du pays. Mais il faudra davantage tenir compte, dans le choix des candidats, des facteurs humains et familiaux.

M. Lacoste croit-il vraiment qu'il a quelque chance de remporter la victoire dans une circonscription traditionnelle n'élisant pas le NPD? Il le dit avec conviction et propose aux journalistes l'image de l'homme qu'il veut être auprès des 33, 572 électeurs du comté: un homme de famille qui habite, non pas sur les "hauteurs" d'Outremont, ni dans le quartier de St-Jean de la Croix, mais au milieu, sur une sorte de plateau, accessible aux uns et aux autres. Il veut être l'homme de la mesure et de l'équilibre. Il ne s'emporte pas et sourit beaucoup. Et, comme pour témoigner de son attachement à ses enfants, il les fait joyeusement entrer dans le cercle des journalistes venus l'interroger...

ne ne recevra que des pavillons temporaires), n'ait pas que des effets bienfaisants sur la rive sud. Ils veulent leur part du gâteau puisque ce sont eux qui auront à participer aux dépenses.

C'est donc dire que même si le choix de l'emplacement de l'exposition est chose faite, il restera beaucoup à décider au cours des deux prochaines années et les spéculations et rumeurs n'ont pas fini de courir les rues.

McNamara...

(Suite de la première page)

raient alors agir avec toute la précision et toute la célérité voulues, même si un réseau "manuel" est prévu en dernier ressort.

M. McNamara a précisé également que les frais d'entretien des fusées Bomarcas aux États-Unis s'élevaient à quelque \$200.000 par année et "je crois que nous en avons ainsi pour notre argent" a-t-il fait remarquer. Les États-Unis comptent huit bases de Bomarcas et le Canada, deux — à la Macaza et à North Bay.

Un représentant américain a ensuite demandé à M. McNamara pourquoi l'administration américaine n'abandonnait pas les Bomarcas et le réseau "SAGE", qui ont coûté entre \$3 et \$4 milliards puisque "ces Bomarcas sont si inutiles". McNamara a répondu à la fois avec précision et avec une plus grande dissimulation des bases de Bomarcas comme un des moyens de remédier à des déficiences. Mais cela coûterait de l'argent.

"Nous avons une série de solutions de rechange qui, nous l'espérons, nous permettront d'augmenter leur efficacité. A tout événement, j'hésiterais à les abandonner si cela ne nous permettait pas d'économiser plus de \$200.000 par année."

Un autre représentant américain, M. Flood, a déclaré que si "nous décidions d'abandonner les Bomarcas, nous laisserions les Canadiens avec tout un stock sur les bras et nous aurions un autre problème sur les bras."

Green...

(Suite de la première page)

tes les déclarations de M. McNamara.

En Russie, pendant ce temps, l'agence de nouvelles soviétiques Tass a rapporté que M. Robert McNamara a fait savoir récemment que les missiles américains de type Bomarcas entreposés à son canadien doivent servir uniquement à "détourner" les missiles soviétiques du territoire américain.

L'agence note que M. McNamara a déclaré le mois dernier devant le Congrès américain que les missiles Bomarcas dont dispose le Canada pourraient servir "à éloigner les missiles russes d'autres cibles" sans préciser cependant quelles étaient ces autres cibles "parce qu'il est évident qu'il s'agit de cibles américaines".

Tass y voit l'explication aux fortes pressions exercées par les États-Unis sur le Canada afin qu'il accepte des ogives nucléaires pour ses missiles Bomarcas.

André Laurendeau...

(Suite de la première page)

me trophée dans cette catégorie. C'est lui qui obtint le prix en 1956 et M. Gérard Filion, ancien directeur du quotidien, à présent président de la Société générale de financement, a mérité le titre en 1951, 1952 et 1960.

M. Laurendeau, natif de Montréal, est entré au Devoir en 1947. Il a représenté le Bloc populaire à la Législature de Québec de 1944 à 1948. Auteur de deux livres et de plusieurs textes dramatiques pour la télévision et la scène, il gagna notamment le concours des auteurs dramatiques du TNM avec "Deux femmes terribles".

On sait que les éditoriaux d'André Laurendeau lui ont inspiré dans tous les domaines mais qu'il s'est particulièrement consacré à définir et à défendre le rôle du Canada français dans un Canada bicultural. De son œuvre journalistique, le jury a dit qu'elle est un "bon exemple de ce que doivent être les éditoriaux: directs, provocateurs, constructifs et bien écrits".

En accordant une mention à Miss Howarth, les juges ont déclaré: "Elle présente ses arguments avec force et esprit de persuasion; elle écrit très bien et fait montre d'une solide possession de la langue et du bon sens".

La présentation des prix aura lieu à Toronto le samedi 20 avril lors d'un dîner organisé par le Cercle des journalistes de Toronto. Les lauréats de chaque catégorie recevront un chèque de \$400 ainsi qu'un parchemin.

M. Max Freedman, chroniqueur politique du Daily News et ex-correspondant du Guardian de Manchester et du Free Press, de Winnipeg, sera alors le conférencier.

Les prix du journalisme ont été institués par le Cercle des journalistes de Toronto pour encourager et récompenser les journalistes canadiens. Tous les hommes et femmes employés par les journaux ou agences de nouvelles canadiennes sont admissibles à ces prix.

Les journaux et les organismes suivants contribuent au fonds constitué en 1949 pour offrir des prix en argent:

Le groupe de journaux Southern, le groupe de journaux Thompson, l'Association des journalistes de langue française du Canada; le Chronicle-Herald, de Halifax; le Journal d'Ottawa; le Globe and Mail, le Telegram et le Star de Toronto; le Free Press, de London; le Star, de Windsor; le Free Press, de Winnipeg; le Leader-Post, de Regina; le Star-Phoenix, de Saskatoon; le Sun, de Vancouver; le Times et le Colonist, de Victoria.

DIRECTEUR & DIRECTRICE

Requis pour écoles élémentaires

Adresser demande d'emploi par écrit donnant les qualifications pédagogiques et administratives à :

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST-LAMBERT

34 avenue Lorne

Saint-Lambert, P.Q.

PROFESSEURS DEMANDÉS

1 — Professeur qualifié pour le cours secondaire scientifique, 10e et 11e années, quelques périodes d'enseignement chimie et mathématiques, tout en cumulant la fonction de principal pour 6 classes.

2 — Autre professeur qualifié pour le cours secondaire pour cours alternés de la 8e à 11e années incl. Mentionner ses qualifications à la demande d'emploi. Salaires intéressants pour personnes qualifiées.

S'adresser : Secrétaire-trésorier,

Municipalité scolaire de Montebello,

Comté Papineau

Tél. : 423-6384

ASSEMBLÉE-FORUM

dans OUTREMONT-ST-JEAN

sous les auspices de la Section du Québec de la Voix des Femmes

DIMANCHE, le 31 MARS, à 8h.30 p.m.

SALLE DES DOMINICAINS

2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine

Présidente : Mme Suzanne Viau • Modérateur : M. Paul Guertin

Y participeront

Mme THERESE CASGRAIN, Me MARC LACOSTE

et M. MAURICE LAMONTAGNE

candidats dans le comté Outremont-St-Jean

AGENT DE DISTRIBUTION

(matériel audio-visuel)

Un organisme culturel canadien recherche un agent de distribution pour les fonctions suivantes : occuper de la distribution de matériel audio-visuel à l'étranger; exécuter le programme de distribution à l'étranger par l'intermédiaire de cinémathèques, de la télévision, des cinémas, etc. Pourvoir des négociations en vue de contrats et en certains cas conclure de tels contrats. Collaborer à l'établissement des recherches et de la planification en matière de distribution.

Qualités requises : diplôme universitaire et bonne culture générale. Aptitudes pour l'organisation et l'administration. Aptitudes manifestes pour entretenir de bonnes relations extérieures. Bonne connaissance de l'anglais et du français. Le candidat doit être disponible pour voyages et stages à l'étranger.

Ecrire à case 449, Le Devoir, Montréal



MINISTÈRE DE LA VOIRIE — PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS

aux camionneurs et aux propriétaires d'autobus

CLASSIFICATION DES CHEMINS PUBLICS ET POIDS TOTAUX

PERMIS, Y COMPRIS LA CHARGE.

DURANT LA PÉRIODE DU DÉGEL PRINTEMPS 1963

CHEMINS PUBLICS SUR LESQUELS LES POIDS D'ÉTÉ SONT PERMIS

GRANDES ROUTES

Route 2 : Pont Legardeur — Montréal — Frontière d'Ontario;	Route 7 : Pont Victoria — Boulevard Taschereau (route 9);	Route 16 : Chicoutimi — Jonquière;
Route 2-B : Dorval — Boulevard Décarie;	Route 8 : Montréal — Pont de St-Eustache;	Route 16-A : Bagotville — Jonquière via rond point (Route 54);
Route 2-C : Québec — Champlain;	Route 9 : Masson — Hull;	Route 17 : Dorion — Pointe-Fortune;
Route 3 : Sorel — Valleyfield;	Route 10 : État de New-York — Montréal — Québec	Route 18 : Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 3-A : De la route 3 (Saint- Timothée paroisse) à la route 2 (Saint-Ignace- du-Coteau-du-Lac) via Pont Mgr Langlois;	Route 11 : Candiac (route 9) — Caughnawaga (route 4);	Route 32 : St-Dominique — St-Hyacinthe (Route 9);
Route 4 : Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier;	Route 12 : Pont Viau — St-Jérôme — St-Jérôme;	Route 37 : Tour de l'Île de Montréal;
Route 5 : Sherbrooke — Rock Island;	Route 13 : Pont de Cartierville — Pont de St-Rose;	Route 38 : Tour de l'Île Jésus;
	Route 15 : Québec — St-Anne-de-Beaupré — Les Escoumins;	Route 54 : Québec — Chicoutimi;
		Route 54-C : Québec — Charlebourg (1ère Avenue);

CHEMINS SECONDAIRES

Tous les chemins secondaires de l'Île de Jésus.
Tous les chemins secondaires de l'Île de Montréal.
Chemin Petite-Côte — De la route 11-A à la route 8.
Chemin Bas-St-Martin — De la route 11-A à la route 11.
Route Ste-Claire (Villes de Québec-Ouest et Charlebourg-Ouest).
Boulevard Hamel (Ville de Québec-Ouest).
Boulevard Charest (Du Boul. St-Sacrement, Québec, à la route 2).

CHEMINS PUBLICS AVEC RESTRICTIONS

CHEMINS DE LA CLASSE 2

(Poids totaux permis y compris la charge)

Camions à 2 essieux	23.000 livres
Camions à 3 essieux	32.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	48.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56.000 livres
Autobus	28.000 livres

Ces poids sont permis sur les chemins publics suivants:

GRANDES ROUTES

Route 1 : Montréal — Sherbrooke — Thetford-Mines — Valley-Jonction — Pont de Québec;	Route 15 : Les Escoumins — Baie-Comeau — Sept-Îles;	Route 40-A : Iberville — Ste-Brigide (route 40);
Route 2 : Lévis (rond-point) — Rivière-du-Loup — Frontière du Nouveau- Brunswick;	Route 15-A : Baie St-Paul — La Malbaie (via Les Éboulements);	Route 45 : Senneterre — Amos — La Reine;
Route 2-B : Champlain — Trois-Rivières — Charlebourg — (Pont Legardeur);	Route 16 : Chicoutimi — Bagotville;	Route 46 : Macamic — Rouyn — Ville-Marie — Témiscaming;
Route 3 : Sorel — St-Angèle;	Route 16-A : Jonquière — St-Bruno;	Route 47 : Beloeil à la route No 9-B;
Route 4 : Montréal — Trout River;	Route 17 : Trois-Rivières — Shawinigan — Grand-Mère — La Tuque;	Route 48 : Charlebourg — L'Assomption — Joliette;
Route 5 : Plessisville — Victoriaville — Sherbrooke;	Route 18 : Yamachiche — Shawinigan — Grand-Mère — St-Tite;	Route 48-A : St-Sulpice — L'Assomption;
Route 6 : St-Flavie — Gaspé — Matapédia — St-Flavie;	Route 20 : Victoriaville — Drummondville;	Route 49 : Black Lake — Plessisville;
Route 6-A : Rivière-au-Renard — St-Marjorie;	Route 21 : Sorel — St-Hilaire;	Route 50 : Coaticook — Magog;
Route 7 : Iberville — Frontière des États-Unis;	Route 22 : Richmond — Sherbrooke — Stanhope;	Route 51 : St-André — Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 8 : St-Eustache — Lachute Masson;	Route 23 : Lévis — Armstrong — Frontière des États-Unis;	Route 52 : Huntingdon — Knowlton;
Route 9 : St-Luc — Frontière des États- Unis;	Route 24 : St-Jean-Port-Joli — St-Pamphile;	Route 53 : St-Henri — St-Germaine;
Route 10 : Rivière-du-Loup — St-Flavie;	Route 25 : St-Dominique — Acton Vale — Village Durham Sud;	Route 54 : Lac Jacques-Cartier — Iberville;
Route 11 : St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous — Maniwaki — Hull;	Route 32 : Danville — Asbestos;	Route 55 : Tour du Lac St-Jean;
Route 12 : Rougemont — St-Hyacinthe — St-Denis;	Route 34 : Woburn à St-Gérard (route 11);	Route 58 : Mont-Laurier — Senneterre;
Route 13 : St-Angèle — Drummondville — Granby;	Route 36 : St-Eulalie (route 9) à St-Gédéon (route 13);	Route 59 : Cheminis — Rouyn — Louvicoourt;
Route 14 : Valleyfield (route 3) — Canton Franklin (route 52);	Route 36-A : Beauharnois (ville) — St-Jean (cité);	Route 60 : Amos — Val-D'Or;
	Route 39 : Knowlton — Highwater (États-Unis);	Route 61 : Amos — Rivière-Héva;
	Route 40 : Mariville — Cowansville;	Route 62 : Ville-Marie — Bellevue;

CHEMINS SECONDAIRES

Anse-Pleureuse à Gaspé (via Murdochville).
St-Anne-des-Monts à New Richmond.
Matane à Amqui.
Les Saules — Camp Valcartier.
Lorretteville — Charlebourg — Ste-Thérèse.
Neuville — St-Raymond.
Pont-Rouge — St-Basile — Cap-Santé (route 2).
Deschambault — St-Marc-des-Carrières.
Chicoutimi — St-Ambroise — Ile Maligne.
St-Bruno — St-Gédéon — St-Jérôme.
Raccordement route 1 (Rivière Blanche) à Thetford-Mines.
Chemin St-Albert (route 20) à Warwick (route 5).
Route St-Cyrille (route 20) à la Baie (route 3).
Raccordement Pont Galt (Sherbrooke) à la route 1 vers Ascot Nord.
Ancienne Route 1 — Black Lake — Thetford-Mines.
St-Jacques de Dupuy — Normet.
St-Félicien — Chibougamau — Chapais.
Amos — Matagami.
St-Lambert — Charny — Pont de Québec.

CHEMINS DE LA CLASSE 3

(Poids totaux permis y compris la charge)



J.-M. Beauchemin : les nouvelles "normes" mettent en danger l'éducation elle-même

Par Jules LeBLANC

Selon le secrétaire général de la Fédération des collèges classiques, les parents et les maîtres, en toute sincérité, ne pourront pas accepter des mesures d'économie qui mettent en danger l'éducation elle-même. M. Jean-Marie Beauchemin commentait alors, dans une déclaration aux journaux, les directives que le ministère de la Jeunesse a données récemment aux commissions scolaires du Québec concernant le nombre d'élèves par classe et le nombre de périodes d'enseignement à confier à un professeur.

Faisant allusion à l'opposition que les "normes" soulèvent dans plusieurs milieux, en particulier chez les éducateurs de carrière, M. Beauchemin a déclaré : "Les parents et les éducateurs, conscients de leurs responsabilités, n'accepteront jamais de sacrifier le développement intellectuel et l'avenir des enfants qui leur sont confiés : ce serait accepter que le portefeuille a plus d'importance que les enfants eux-mêmes."

DES MOYENS NOUVEAUX

Dans une entrevue exclusive qu'il accordait hier au "Devoir", M. Beauchemin a souligné la nécessité d'utiliser plus rationnellement que présentement les locaux scolaires et le personnel enseignant du Québec. Toutefois, les "normes" suggérées par le ministère de la Jeunesse sont trop élevées. Pour obvier aux difficultés actuelles, en matière d'éducation et de financement, il faudrait mieux chercher d'autres moyens que ceux que vient d'adopter le ministère, ajoute-t-il.

Il faut cesser de considérer les problèmes qui se posent dans l'optique de ce qui s'est fait jusqu'ici. C'est en fonction de l'avenir qu'il faut penser et dans une perspective futuriste qu'il faut chercher les solutions.

Dans le cas présent, a-t-on songé à généraliser la télévision scolaire? A-t-on songé à modifier complètement l'utilisation des locaux? A-t-on songé aux méthodes nouvelles, en particulier à l'enseignement programmé?

En ce qui concerne une meilleure utilisation des locaux, M. Beauchemin précise : Pourquoi faut-il que les classes ne servent que de 9 h du matin à 4 h de l'après-midi, avec une interruption pour dîner? Ne pourrait-on pas, comme cela se fait présentement dans un collège de Brooklyn, ouvrir les écoles de 8 h du matin à 6 h du soir, en divisant les élèves en deux ou plusieurs groupes? un groupe commencerait à 8 h, un autre à midi, etc.

Pourquoi faut-il que les écoles ne soient ouvertes que pendant dix mois par année? A-t-on étudié la possibilité de les ouvrir pendant douze mois sur douze?

QUELQUE CHOSE D'EFFRANT

Le comité qui doit étudier le problème des normes, comité dont le ministre de la Jeunesse a annoncé la création jeudi, pourrait travailler à chercher des solutions vraiment appropriées aux problèmes et aux circonstances qui prévalent dans le Québec. Dans cette optique, M. Beauchemin considère sa création comme "très prometteuse". A condition qu'il fasse un travail de recherche sérieux et non un travail de propagande.

On sait que le ministère de la Jeunesse demande, entre autres, que les professeurs fassent 26 périodes d'enseignement par semaine au niveau secondaire, soit 20 périodes de cours et six périodes de surveillance, d'activités dirigées, etc. Quant au nombre moyen d'élèves par classe, il est fixé à 35 au niveau secondaire et dans les dernières années du cours primaire.

A ce sujet, M. Beauchemin a déclaré au "Devoir" : "N'importe quel statisticien a déjà compris que pour atteindre une moyenne donnée, il faut rencontrer des cas qui excèdent beaucoup la moyenne. Ainsi, si l'on veut avoir, en moyenne, 35 élèves par classe, il faudra que la moitié des classes de la province comprennent plus de 35 élèves; quelques-unes devront même grouper jusqu'à 45 élèves."

"De même, pour atteindre la moyenne préconisée de 26 périodes d'enseignement (cours et surveillance), il faudra, dans beaucoup de cas, exiger de plusieurs professeurs qu'ils fassent 30 et même 35 périodes par semaine."

"Il y a donc dans les normes suggérées quelque chose d'effrayant si l'on songe aux enfants qui en subiront les conséquences."

FAUSSES STATISTIQUES?

A l'appui de ces normes, on invoque la situation qui existe sur ce plan dans les autres provinces du Canada et dans certains pays étrangers. On affirme que les exigences imposées

ailleurs sont plus grandes que les normes proposées au Québec. Dans sa déclaration aux journaux, M. Beauchemin déclare que la plupart des recherches effectuées à ce sujet par la Fédération des collèges classiques vont à l'encontre de ces données. En France, par exemple, le maximum qui est exigé des professeurs agrégés de l'enseignement secondaire public est de 15 heures d'enseignement (proprement dit) par semaine, si l'on en juge par "L'organisation de l'enseignement en France", revue publiée à Paris par le Centre national de documentation pédagogique.

Le 19 février dernier, le journal parisien "La Croix", sous la signature de Maurice P., affirmait que les professeurs du secondaire en France (ont en moyenne 20 heures d'enseignement (cours et surveillance) par semaine. Au total, avec la préparation des cours, la correction des devoirs et les diverses rencontres de parents et d'élèves, les professeurs s'en tirent avec une semaine d'environ 46 heures de travail.

M. Beauchemin admet cependant qu'on peut rencontrer en dehors du Québec des endroits où l'on exige plus des professeurs que dans cette province. Mais il ajoute qu'"il serait malheureux d'ériger ces situations de fait en principe alors qu'en réalité elles résultent de circonstances fort déplorables et la plus souvent déplorable."

On ne peut nier que certaines de ces circonstances se retrouvent dans le Québec, en particulier la pénurie de maîtres qualifiés et le coût de plus en plus élevé de l'éducation.

"Les éducateurs, poursuit-il, n'hésiteront jamais à lutter contre des abus qui peuvent exister et à travailler à une organisation toujours plus rationnelle de l'enseignement. Cependant, lorsque des mesures d'urgence sont présentées comme des normes pédagogiques, il y a lieu, semble-t-il, de s'opposer."

UNE MISE AU POINT

Dans sa déclaration aux journaux, M. Beauchemin s'en prend à M. Paul Desrochers, le président de la Fédération provinciale des associations parents-maîtres. Dans une entrevue qu'il accordait au "Devoir" en fin de semaine, M. Desrochers, en tant que commissaire d'école, a pris la défense des normes proposées par le ministère de la Jeunesse et a accusé les collèges classiques de s'être mis les pieds dans les plats en s'opposant à ces normes alors qu'ils exigent de leurs professeurs plus de 26 périodes d'enseignement par semaine.

Citant les statistiques de la Fédération des collèges classiques, M. Beauchemin déclare : "M. Desrochers ignore certainement pas que depuis plusieurs années les conditions d'engagement (des professeurs) déterminées par l'Assemblée générale des supérieurs de collèges stipulent qu'aucun professeur du secondaire (Éléments à Versification) ne doit avoir plus de 20 périodes d'enseignement (surveillance incluse) par semaine". Au niveau dit collégial, le nombre exigé est encore moindre.

L'AFFAIRE CONSTANTIN :

Jugement mardi

Par Marcel VLEMINCKX

Le juge George Chailles de la Cour supérieure passera jugement, mardi le 2 avril, dans la cause de Me Trajan Constantin, accusé d'outrage au tribunal.

Hier, Me Jacques Ducros, porte-parole du procureur général et Me Dollard Danseur, avocat de Me Constantin, ont déposé leurs plaidoiries écrites au juge Chailles en outre de plaider oralement leur cause.

La Couronne soutient que Me Constantin a commis, au cours du procès de Georges Marcotte, condamné à mort pour le meurtre du policier Claude Maréchal, non pas un mais trois outrages au tribunal, à savoir :

1.— En déposant, pendant le procès de Marcotte, à la Cour supérieure du district de Montréal, sans préavis ni mise en demeure, un fiat pour bref d'assignation; il y joignait comme défendeurs, dans une action pour injures personnelles, Jean-Paul Fournel, criminel avoué, le juge Roger Oumet, président des assises criminelles de la Cour du banc de la reine et Me Claude Wagner, porte-parole du procureur général au procès de Marcotte.

2.— En déclarant aux journalistes, avant et après avoir déposé son fiat, qu'il entendait poursuivre l'honorable juge Oumet, le plaideur Me Wagner pour avoir conspiré avec Jean-Paul Fournel dans le but de détruire sa réputation.

3.— Pour avoir accordé, toujours lors du procès Marcotte, à monsieur Pierre Léger, journaliste à "La Patrie", une interview dans laquelle Me Constantin se "rendait coupable d'outrage" au tribunal.

Après avoir accueilli les représentations des deux plaideurs adversaires sur les faits et leurs arguments juridiques, le juge Chailles a remis le prononcé de son jugement à mardi prochain.

Henry Bordeaux est mort

Henry Bordeaux, célèbre écrivain français, s'est éteint hier à Paris à l'âge de 93 ans. Il était né en 1870. Critique, essayiste et romancier, il entra à l'Académie française en 1919. Il a connu la célébrité avant la première grande guerre, soit au moment où il publiait en 1910, "La robe de laine", ou en 1912, "La reine sur les pas, La lumière au bout du chemin", des romans qui faisaient les délices des générations issues des années 1900. Henry Bordeaux appartenait à l'école régionaliste et s'est plu à chanter les charmes de sa Savoie natale. On l'a longtemps considéré comme l'homme de lettres par excellence, l'écrivain toujours prêt à se porter à la défense de la famille et de la religion.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 30 MARS 1963



Une enquête sur l'enseignement dans les écoles d'architecture

QUEBEC. — Le gouvernement vient de former un comité d'étude de cinq membres qui enquêtera sur l'enseignement dans les écoles d'architecture de Montréal et de Québec.

Le ministre de la Jeunesse, qui a publié la nouvelle, a expliqué que les membres du comité devront faire un examen des divers problèmes relatifs à l'enseignement donné dans les deux écoles d'architecture qui relèvent du gouvernement. Il devient de plus en plus nécessaire, a poursuivi M. Gérin-Lajoie, d'assurer aux étudiants en architecture la meilleure formation possible, en tenant compte des exigences culturelles du Québec, des progrès techniques et de l'importance grandissante de l'industrie de la construction.

Le président du comité d'étude sera M. Léopold Lamontagne, de Québec, professeur titulaire à la faculté des lettres de l'Université Laval et membre de la Société royale du Canada. Le comité comprend également M. Jean-Paul Carlihan, architecte d'origine française, de Boston, Massachusetts, qui possède une très vaste expérience de l'enseignement et de la pratique de son art, ainsi bien de France qu'aux États-Unis, M. Jean Michaud, architecte de Montréal, M. Paul-Marie Côté, architecte de Chicoutimi, ainsi que M. Jean-Marie Martin, directeur des services de l'enseignement supérieur au ministère de la Jeunesse.

Le gouvernement a demandé au comité de procéder avec diligence et de lui soumettre, au plus tard le 1er juillet prochain, un rapport intérimaire sur les problèmes les plus urgents. Pour ce qui est du rapport final, portant sur tous les autres points, le gouvernement s'attend à le recevoir au plus tard le 31 décembre 1963.

Me MARC LACOSTE DÉCLARE :

Le mouvement de Mme Casgrain a aidé le gouvernement à se prononcer contre les armes-A

Me Marc Lacoste, candidat conservateur dans Outremont-St-Jean, ne convoque pas d'assemblée publique "parce qu'elles sont démodées". Mais il a reçu les journalistes hier, à son domicile d'Outremont, au milieu des membres de sa famille, pour faire connaître ses positions sur les questions essentielles de cette campagne, et saluer madame Thérèse Casgrain, qu'il "respecte et admire". Comme elle, il est opposé à l'acquisition des armes nucléaires au Canada. Comme elle, il s'inquiète des dangers des radiations émanant des essais nucléaires. Il rend hommage à LA VOIX DES FEMMES dont madame Casgrain assumait la présidence nationale avant d'être élue sénatrice de la paix dans Outremont. "Il faut se demander", a dit M. Lacoste, si le mouvement de madame Casgrain n'a pas aidé le gouvernement à faire sa déclaration contre les armes nucléaires! Après cette réussite, pourquoi madame Casgrain continue-t-elle à militer dans les cadres d'un parti politique? M. Lacoste pense que Mme Casgrain doit poursuivre sa mission en faveur de la paix et du désarmement, "mais je ne crois pas qu'on puisse courir deux lièvres à la fois".

"Je ne comprends pas qu'elle se présente comme candidate de la paix. Car la paix n'est pas du peuple qui la désire; elle est rompue par ceux qui font la guerre..." M. Lacoste fait un éloquent réquisitoire contre les armes nucléaires, défensives ou offensives. "Je ferais tout en mon pouvoir pour combattre le stockage des armes-A ici; c'est la terreur du siècle, dont la seule crainte engendre l'instabilité de la personne humaine dans la famille, dans les affaires et dans la vieillesse. Il faut absolument limiter le club nucléaire. Or, ce n'est pas en ajoutant à la puissance nucléaire actuelle les petites forces atomiques des pays satellites de l'Est ou de l'Ouest que l'on pourra restreindre le Club des puissances nucléaires. Les risques d'accidents seront plus grands".

M. Lacoste souligne ensuite les grandes qualités d'économiste de Maurice Lamontagne, son adversaire libéral. "Il lui est permis, dit-il, de conseiller le gouvernement et les hommes publics. Mais un spécialiste, attaché à un chef de par-

Le monument de Wolfe est saccagé

QUEBEC. — La Gendarmerie canadienne et la Sûreté municipale de Québec ont mené leurs efforts dans le but de capturer trois hommes et deux femmes qui ont renversé l'historique monument de Wolfe, tôt hier.

Les vandales ont eu recours à un échafaudage pour enrouler un câble au sommet de l'obélisque d'une hauteur de 25 pieds qui se dresse à l'entrée des Plaines d'Abraham. Ils ont ensuite attaché l'autre extrémité du câble à un camion pour renverser le monument qui s'est brisé en une dizaine de morceaux en tombant sur le pavé avec fracas.

Témoin oculaire

Le bruit sourd a réveillé les prisonniers de la prison provinciale de Québec située tout près et un garde a même aperçu les vandales à l'œuvre, mais il n'a pas eu la présence d'esprit d'alerter la police immédiatement.

Un porte-parole de la police a dit que cet acte de vandalisme aurait pu être évité si la police avait été alertée plus tôt.

Remaniement ministériel, mardi

QUEBEC. — Les changements nécessaires dans le cabinet provincial par la création d'un nouveau ministère seront divulgués mardi, a-t-on appris hier, à Québec.

La loi établissant le nouveau ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche doit entrer en vigueur le lundi 1er avril.

Seule cette loi entraînera des changements, a dit M.

Lesage aux journalistes. Mardi marquera donc le terme et les limites des spéculations au sujet d'un éventuel grand remaniement du cabinet provincial.

Selon la rumeur qui se confirme de plus en plus, le secrétaire provincial, M. Lionel Berthiaume sera à la tête du nouveau ministère. Le secrétariat serait alors confié à M. Bona Arsenault,

OPÉRATION DIOGÈNE

L'aveil récent des Canadiens français au domaine économique amène un flot d'affaires nouvelles à La Société des Artisans, la coopérative d'assurance-vie la plus importante en Amérique française.

Nous recherchons plusieurs représentants de vente.

Il s'agit de trouver un homme (ou une femme) de 25 à 40 ans possédant les caractéristiques suivantes : ... Connu et estimé de son entourage, travailleur, apte à collaborer et à se perfectionner, désireux d'améliorer sa situation actuelle et de se tailler un revenu à la mesure de ses ambitions.

Vous pouvez rendre un service incalculable à l'un de vos amis, apte à remplir ce poste, en lui suggérant de nous téléphoner ou de nous écrire un mot.

Vous contribuerez par le fait même à l'essor d'une dynamique coopérative d'assurance-vie.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

333 est, rue Craig - Mt 18
Tél. : 861-6371

Promotion à M. R. Bisson

QUEBEC. (DNC). — M. René Saint-Pierre a annoncé, hier, la nomination d'un sous-ministre adjoint au ministère des travaux publics. Il s'agit de M. René Bisson, qui remplace M. Marc Picard qui a démissionné pour se consacrer à la pratique de sa profession d'ingénieur.

Le nouveau sous-ministre est fonctionnaire de la province depuis trente ans. Après avoir été comptable au ministère de la colonisation, il devint comptable en chef au ministère des richesses naturelles, avant d'accéder, en mai 1961, au poste d'adjoint exécutif au ministère des travaux publics.

gervais

PEINTURES
RÉCENTES
GALERIE
Denyse Delrue
2080 CRESCENT

A partir de
lundi



COLLEGE SAINTE-MARIE BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES

1963-1964

avec sujet majeur en

- ÉCONOMIE
- HISTOIRE
- LITTÉRATURE FRANÇAISE
- MATHÉMATIQUES
- PHILOSOPHIE
- SCIENCES NATURELLES
- ADMINISTRATION
- PSYCHOLOGIE
- SCIENCES RELIGIEUSES

le soir, du 4 juin au 13 août;
le jour, du 2 juillet au 13 août.

le soir et le samedi, à partir du
16 septembre.

La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

DEMANDER LE PROSPECTUS

Les COURS du GESU

1180, rue BLEURY, MONTREAL (2)

UN. 6-3611

Fenêtre d'aluminium de 1ère qualité qui vous assure du confort à l'année longue.

3 RAINURES

CHOIX DE PLUSIEURS
COULEURS EN
EMAIL CUIT

- Ventilation par le haut ou par le bas • Apparences supérieures • Remplacement rapide et facile des vitres • Isolation de toute assurance un fonctionnement sans bruit • Volets pivotants pour un nettoyage plus facile • Coins renforcés • Cadre à bordure • Aluminium refouilli de haute qualité.



AERO aluminium inc.

maison essentiellement canadienne-française

10,330 Pelletier Montréal-Nord Tél. : 321-1222
Portes • Fenêtres • Moustiquaires

La maladie des vieux partis

M. Pearson s'est-il, dans l'intimité, montré favorable à une coalition des vieux partis, pour le cas où ni les libéraux ni les conservateurs n'obtiendraient une majorité absolue? Il l'a nié avec la plus grande indignation, et ses lieutenants repoussent l'idée d'une coalition avec encore plus d'apreté.

La déclaration qu'on lui prête est de celles qu'un chef de parti ne peut reconnaître, moins de deux semaines avant le scrutin. Il ne l'a certes pas faite en tant que leader libéral. Mais M. Pearson s'était exprimé devant témoins. Et la déclaration qu'on lui prête ressemble à l'homme; elle a son style, sa forme particulière de maladresse politique, de détachement et de désintéressement personnel. Pearson, c'est l'antithèse parfaite de Diefenbaker; il a l'estime de ses pairs et — jusqu'ici — jamais de triomphes électoraux.

Oubliions donc le leader politique. Extrayons ces réflexions d'un observateur lucide, qui raisonne sur les partis canadiens et leurs chefs:

A moins que nous (libéraux) n'obtenions une majorité suffisante, je démissionnerai et j'espère que M. Diefenbaker en fera autant.

Il n'existe point de divergences entre nos deux partis qui ne puissent être éliminées; et de nouveaux hommes, des hommes jeunes dans les deux partis, et je parle d'hommes vraiment nouveaux et non de membres de la vieille garde, pourraient unir leurs forces et donner au pays le gouvernement stable dont il a tant besoin.

Voici, il me semble, une réaction conservatrice. Car si les deux grands partis n'ont pas de majorités absolues, l'un des deux peut gouverner en s'appuyant sur l'un des groupes mineurs, comme M. Diefenbaker vient de le faire durant quelques mois. Les libéraux, dans cette hypothèse, gouverneraient avec l'appui du NPD.

Mais de qui le parti libéral est-il le plus séparé?

Il est lui-même le résultat d'une coalition, et sans doctrine. Certains libéraux sont au moins aussi conservateurs que plusieurs partisans de M. Diefenbaker. D'autres sont des néo-démocrates impatients: je veux dire que leur cœur est à gauche, mais ils ont entrés dans le parti libéral parce qu'ils croient à la pérennité du bipartisme canadien; ils veulent, disent-ils, "faire de la politique et non de l'apostolat".

Il y a un demi-siècle déjà, on cherchait comment caractériser les deux grands partis canadiens: on n'y parvenait pas, sauf en invoquant des tempéraments politiques et de vagues tendances. Mais dans l'ensemble, les politiques qu'ils conçoivent sont cousines germaines. Leur hostilité réciproque est une tradition, elle tient aux hommes, à des attitudes concrètes, et presque jamais à des idées — si ce n'est par hasard. R. B. Bennett, en fin de régime, inscrivait à son programme une politique de sécurité sociale que King réalisa plus tard à sa manière.

Par sa gauche, le parti libéral communie avec le NPD. Mais si on le regarde comme un ensemble, il est très près du parti conservateur. La coalition dont

semble avoir parlé M. Pearson n'est donc pas impensable — si l'élection, comme il le dit, conduit à une impasse. Elle ex primerait un choix: elle voudrait dire que le parti libéral se reconnaît comme frère du parti conservateur plutôt que des néo-démocrates.

A partir d'ici, on peut bien rêver. La coalition libérale-conservatrice s'installe et forme peu à peu un vigoureux parti, lequel se situe à la droite du centre. Les éléments libéraux réformistes trouvent l'atmosphère irrespirable et se dirigent vers les néo-démocrates, qui deviennent l'autre grand parti. Ce regroupement donne à la politique canadienne un contenu plus réel, et une allure moins américaine. Le Crédit social reste la grande inconnue.

Bien entendu, nous n'en sommes pas là. L'habitude de se battre les uns contre les autres donne aux libéraux et aux conservateurs le sentiment d'exister et d'avoir un sens. Nous avons assimilé les moeurs américaines, et nous sommes très pragmatiques en politique. Les grands patrons de l'économie et de la politique aiment ces luttes entre frères ennemis: car le gouvernement reste dans la famille. Enfin — et c'est un journal conservateur qui vient de le rappeler — les coalitions de vieux partis ont toujours joué ou failli jouer en faveur des groupes mineurs; cela s'est presque produit au Manitoba, et c'est arrivé en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Les partis traditionnels, qui ont toujours reculé plus de 72 p.c. des votes aux élections fédérales seraient bien sots, selon le *Toronto Telegram*, de songer à contracter une union qui dans trois provinces leur fut fatale.

Ce dernier argument est moins puissant qu'il ne paraît. Si dans quatre provinces de l'Ouest les vieux partis ont cru devoir s'unir, c'est que leur situation s'était terriblement détériorée: la "minute de vérité" a montré leur faiblesse véritable. Nous n'en sommes pas encore là sur le plan fédéral.

Ce qui nous ramène à la lutte actuelle. Mais après cette rapide incursion, il me semble que nous mesurons mieux la vanité de l'argument libéral (et conservateur) de la stabilité gouvernementale à tout prix.

Dans le Québec, les libéraux nous disent: votez pour nous, nous sommes le seul gouvernement possible. Mais ils sont le seul gouvernement possible si nous votons pour eux. Et si nous votons ailleurs, c'est qu'ils ne nous ont pas convaincus d'être libéraux. Qu'on nous permette cette tautologie: l'existence durable des tiers partis est un jugement porté contre les deux partis traditionnels. Ils sont le signe d'un profond malaise que les vieilles formations n'arrivent pas à conjurer.

Plutôt que de réformer le corps électoral, ils devraient se guérir eux-mêmes. Créditistes et néo-démocrates sont les symptômes de la maladie des vieux partis. Nous connaissons le 8 avril l'ampleur et la gravité du mal. Et nous verrons au lendemain du vote quels seront les vieux partis prêts à absorber.

André LAURENDEAU

Radio-Canada dans l'est

L'installation des studios de Radio-Canada dans l'est du quartier des affaires, projet si souvent annoncé, approuvé, infirmé depuis plusieurs années, est enfin décidée et ratifiée de façon apparemment finale par les autorités compétentes. C'est une excellente nouvelle, d'autant plus heureuse qu'on l'a plus longtemps attendue, et que tant de retards semblaient menacer ce programme.

Les tribulations de ce projet sont bien connues des Montréalais. Après la suggestion tardive d'installer Radio-Canada dans le secteur Dozois, on avait parlé d'un emplacement au sud de la Place des Arts. Puis le territoire de l'est fit l'objet d'un premier accord. Malheureusement, l'administration Drapeau-Saulnier fut obligée d'en demander la révision, car on y disposait de terrains nécessaires à des fins municipales, notamment l'espace entre les rues Amherst et Wolfe dont la ville a besoin pour le boulevard nord-sud.

Lorsque tout fut de nouveau ajusté et revu, le gouvernement fédéral ajourna son approbation parce que la zone à débayer n'était pas tout à fait assez vaste pour justifier les subsides de la loi fédérale. Après quoi, la politique d'austérité vint ajouter un autre obstacle qui paraissait provisoirement infranchissable.

Il aura fallu une élection fédérale, où le régime Diefenbaker jouait urgent de mettre tous les atouts possibles dans son jeu, pour obtenir enfin l'approbation d'Ottawa, pour ce secteur comme pour la démolition d'une autre zone près du canal Lachine. Or en revêtant les contrats pour l'accord final, une nouvelle difficulté survint, à propos du paiement d'intérêts par la ville, condition que les administrateurs montréalais jugeaient injuste et inacceptable.

Ce nouvel obstacle menaçait de tout gâcher une fois de

plus, car on pouvait craindre que si les contrats n'étaient pas signés avant le 8 avril tout soit à recommencer. Les exigences de la ville ont finalement été acceptées et ce programme si longtemps discuté pourra être réalisé.

L'exposition sur le fleuve

Cette bonne nouvelle pour le projet de Radio-Canada ne saurait supprimer les inquiétudes que suscite le choix de l'emplacement de l'exposition universelle. On peut dire que le choix est tardif puisqu'il était urgent en janvier, mais il a été rapide par le court délai écoulé entre l'annonce des recommandations de la ville et leur approbation par M. Diefenbaker.

Pour l'exposition elle-même, il ne fait pas de doute que le cadre du fleuve pourra donner aux manifestations, aux illuminations, aux édifices et pavillons nationaux un caractère de beauté et de splendeur. D'autre part, puisque la décision est prise, on pourra avec raison demander que toutes les divergences de vues soient mises de côté et que les efforts de tous se conjuguent afin d'assurer le succès magistral qu'une telle entreprise doit viser.

Par malheur, il ne suffira pas que tout le monde apporte son entière collaboration pour que soient ainsi supprimés les inconvénients politiques de cette décision. En installant l'exposition autour de l'île Sainte-Hélène agrandie et en bordure des deux rives du fleuve, les avantages éco-

nomiques de cette manifestation risquent d'être plus divisés; les Montréalais qui pouvaient y compter puisque leur ville devait en être le théâtre devront les partager, dans une proportion difficile à prévoir, avec les villes de la rive sud.

Le métro

L'une des difficultés particulières à cet emplacement est le problème des communications; il va se poser pendant la période de construction, car une grande quantité de matériaux de toutes sortes devra être acheminée vers l'île et donc surtout par le pont Jacques-Cartier. Gare aux embouteillages; les experts ont sans doute tout prévu, mais ils étaient aussi paralysés que les profanes à la récente tempête de neige.

Pendant l'exposition même, le métro projeté sera vraisemblablement le plus efficace moyen de transport pour le grand public. La ville va le construire jusqu'à la rive sud au coût de \$13 millions. Après l'exposition, le service de ce métro sera rentable à cause de la forte population des villes riveraines qui voyage quotidiennement vers la métropole.

Cependant, le coût du tunnel n'est ordinairement pas inclus dans le calcul de la rentabilité, et pour le métro montréalais, ces tunnels sont assimilés à des rues et donc à la charge des contribuables de toute la ville. C'était déjà un grief pour les quartiers qui n'auront pas le métro d'avoir à payer leur part des tunnels

lettres au DEVOIR

Réponse d'un conférencier du MLF au P. G. Bibeau, c.s.v.

R. P. G. Bibeau, c.s.v., Séminaire de Joliette, Joliette.

Reverend père,

Je me félicite encore de l'initiative que j'ai prise après le colloque du MLF d'aller vous serrer la main dans le hall de l'université: cela vous a permis de me trouver "gentil". Je me demande de quels épithètes, plus violentes que ceux de "cynique" et de "tueur à gages" vous m'auriez autrement affublé! Si je vous ai donné cette impression, je le déplore et je m'en excuse; mais peut-être y a-t-il lieu d'espérer qu'avec l'âge et la parfaite maîtrise de la vérité j'acquiescerai votre belle sérénité.

Ce ne sont cependant pas ces futilités que j'ai, après mûre réflexion, m'incitant à vous répondre. C'est plutôt le fait que vous me taxiez de malhonnêteté intellectuelle: vous pouvez comprendre que tout individu qui a le moindre sens de l'honneur bondisse à ce coup. Apprenez (maintenant, à défaut de l'avoir compris la première fois) que j'ai procédé à une analyse objective des textes de loi, et que par la suite, dans le but d'incarner ces principes ou d'illustrer concrètement leur signification, j'ai cité les chiffres qui m'avaient été donnés et par la Fédération des collèges classiques et par un représentant du ministère de la jeunesse. Je dénie formellement toute insinuation de votre part à l'effet que j'aurais forgé des chiffres ou que je les aurais faussés parce que "les conclusions auraient pu être contraires". Je n'ai aucune raison de mettre en doute les informations que

m'ont fournies les personnes ci-haut mentionnées, et jusqu'à preuve du contraire je les défendrai. (mon texte sera d'ailleurs publié sous peu). — Admettez, mon révérend père, que vous vous faites la partie belle: vous ne répondez pas sur place à une question directe que je vous pose, vous usez à nouveau de faux-fuyants et de dissensions pour contourner la même question que je vous repose dans le hall d'honneur, puis, réfugié dans votre cénacle, vous vous contentez de l'insinuation et de l'affirmation gratuite pour m'accabler. Descendez dans le monde concret, venez dans l'arena, dialoguez, répondez, montrez en quoi j'ai tort: je n'ai aucune prétention à l'infailibilité. Il est tellement plus difficile de "se mouiller".

En terminant, permettez-moi de vous souligner que ce qui me surprend le plus chez vous, ce n'est pas cette préférence marquée pour le monologue, mais plutôt cette facilité avec laquelle vous cultivez la réputation d'autrui. En d'autres termes, vous affichez une ignorance foncière non seulement de la charité chrétienne, mais encore de la délicatesse humaine et de la plus élémentaire probité.

Me René HURTUBISE

P. S. — Je n'ai évidemment pas à défendre le MLF qui est une œuvre de bienfaisance; mais, d'ailleurs, je ne saurais parler en son nom, puisque je n'en suis pas membre. J'envoie copie de cette lettre au journal "Le Devoir" qui a déjà publié votre attaque à mon égard.

Ne touchez pas à Réal Caouette

M. Claude Ryan

De grâces laissez M. Caouette aux politiciens puisqu'il est le produit logique de notre mauvaise politique à Ottawa.

J'aime le Devoir parce qu'il ne s'attaque pas aux hommes, mais aux questions politiques.

Dans toute cette confusion des problèmes de l'heure présente, bien malin, celui qui pourrait trouver un peu de vérité, s'appuyant sur une certaine logique, et si le simple

électeur est frappé par des images qui le flattent de plus près c'est qu'il n'a plus confiance aux théoriciens qui n'ont pu régler ces problèmes mûre toutes les promesses faites par toutes sortes de père Noël, est-ce que tous ces simples comme vous les appelez peuvent se fier à un parti sur son passé.

Adhémar Groulx
Ile Perrot

J'ai lu trois livres sur le Crédit Social: bilan maigre

Sur ma demande, ici même, je recevais, il y a quelques mois, la visite d'un créditiste: je lui achetai tout l'imprimé qu'il me proposait et qui devait satisfaire ma curiosité: disant-il: trois livres, un de Y. Kostakoff, un de R. Thompson et l'autre de R. Caouette.

Le premier traitait d'économie politique et me fit assez bonne impression, il avait l'apparence d'une thèse bien construite, je réservais néanmoins mon jugement n'étant pas économiste. Heureusement, à la lecture, la nervosité du Québec, j'en eus, récemment, une preuve supplémentaire: Voici l'exposé des motifs pour lesquels une personne dont l'intelligence ne fait aucun doute, mais qui manque totalement de confiance en son propre jugement, votera pour le crédit social: elle n'y comprend rien, mais elle n'a pas de bonnes idées (allocations, familles, etc.). Caouette a l'air de savoir ce qu'il dit — s'il y a tant de monde qui ont voté pour lui — ce ne sont pas des fous après tout — elle ne comprend pas, mais elle suppose qu'elle est la seule à ne pas comprendre et bien alors tout est clair.

C'est malheureusement vrai, qu'on se donne des chefs à sa taille, nous devons évoluer plus rapidement si nous tendons à devenir bientôt un peuple adulte.

Denise Laporte-Dubuc,
Saint-Lambert

La Bible vous parle

Dieu guérit ceux qui ont le cœur brisé, et il pansa leurs blessures. (Ps. 147, 3)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

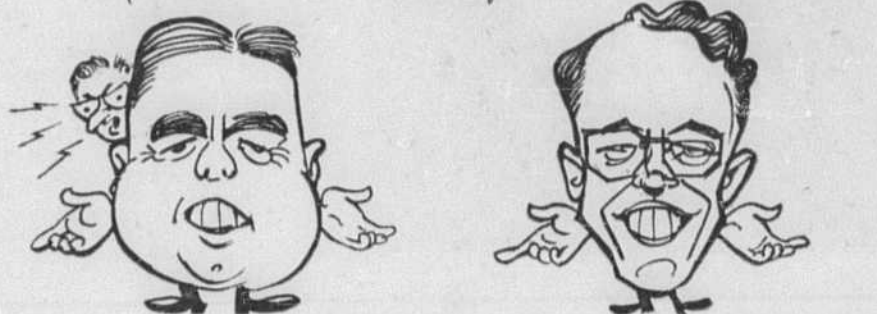
position il doit servir à des constructions domiciliaires de qualité et apporter des millions de revenus additionnels à Montréal.

Or Saint-Lambert prétend que ce terrain riverain de la voie maritime tombera dans sa juridiction municipale et elle entend défendre ses droits. C'est un problème pour les spécialistes du droit municipal. Mais si ce projet exigeait une annexion, ce serait un litige épineux pour le gouvernement provincial.

Le cas de Saint-Lambert La protestation de la ville de Saint-Lambert apporte une autre inquiétude. C'est bien entendu que le fleuve est sous la juridiction fédérale et que le terrain aménagé en bordure de la voie maritime fera partie de la ville de Montréal; c'est du moins ce qu'on a affirmé catégoriquement en annonçant les plans. Ce terrain nouveau fournit même un argument économique intéressant, car il aura une valeur bien supérieure à son coût d'aménagement et après l'ex-



Ceux qui flottent et qui ne submergent pas. Ceux qui évoluent et qui sont résolus.



Ceux qui tonnent et qui détonnent. Ceux qui gravissent et qui persistent.

JACQUES (Pivert) GAGNIER

L'OPINION DU LECTEUR

LES PROCHAINES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

— II —

En ce pays où nous sommes locataires

(PAR ISOCRATE)

Si j'avais à expliquer le Canada à qui n'en aurait pas la moindre idée, je commencerais par dire: "Il s'agit d'un pays grand comme un continent et, dans les 9/10 de sa superficie, vide comme un désert: d'un pays dont les morceaux furent artificiellement rassemblés d'est en ouest contre les impératifs géographiques déterminant, de plus en plus avec le temps, des pôles d'attraction nord-sud; d'un pays dont la ligne de densité de son peuplement apparaît une longue chenille le long de sa frontière sud, sa seule frontière terrestre; d'un pays qui est né contre son seul voisin immédiat, aujourd'hui le plus puissant État du monde, dix fois plus nombreux et vingt fois plus riche que lui; d'un pays qui n'a pu affirmer une indépendance graduelle, quoique toujours timide, que dans la double dépendance d'une lointaine métropole (dont l'heure de gloire est passée) et du voisinage attractif de l'État le plus dynamique de notre époque; d'un pays qui ne s'appartient plus guère, dont les habitants apparaissent plutôt des locataires à bail ou des usufructiers que d'authentiques propriétaires qui pourraient, sans contraintes ni hypothèques, faire fructifier leurs biens; d'un pays qui aurait pu être conçu pour être une zone-tampon arctique entre les deux super-États, engagés dans la plus gigantesque lutte de puissance de l'Histoire, et qui, de fait, n'est devenu que l'espace aérien de leur éventuelle explication ultime; d'un pays qui..."

Mais mon interlocuteur, perplexe, se demanderait si j'ai accumulé pas à plaisir antithèses et paradoxes. "Mais non, serais-je obligé de lui avouer. Ce sont les données de base de l'existence canadienne en ce début de 1963. Et je ne vous ai pas encore tout dit; il conviendrait d'examiner quelques caractères plutôt surréalistes du curieux fédéralisme qu'on a donné comme constitution à cette population qui, pour tenir ensemble, mériterait une formule un peu moins mauvaise. Il faudrait surtout voir le défi réel que pose la coexistence forcée des "parlant français" et des "parlant anglais" — à major Thompson! — dont l'"entente", abusivement qualifiée de "bonne", n'a jamais rien eu de très "cordial". L'entente politique Canadiale a une cohésion intérieure aussi précaire que l'est son identité par rapport à l'extérieur. Ce pays, vaste et riche comme un empire, à peine exploité et déjà presque conquis économiquement, est sur le plan international comme un État protégé sans le statut du protectorat.

Mais l'ensemble apparaît plutôt "monstrueux". — En effet, au sens où le dictionnaire définit un monstre: "Être organisé dont la conformation s'écarte de celle qui est naturelle à son espèce ou à son sexe... etc." Et qui a des proportions extraordinaires. En ces deux sens, le Canada est un phénomène politique "monstrueux".

Les armes nucléaires L'enchaînement des faits, depuis le discours de Pearson sur le biculturalisme et l'en-trevue à Ottawa du général Norstad en passant par le déclenchement des élections générales jusqu'à maintenant, nous force à voir, comme un film accéléré, les éléments essentiels du destin du Canada — s'il a un futur. Les éléments ne sont pas nouveaux, si, pour la première fois, nous sommes amenés à les considérer ensemble. Or, si se trouve que c'est dans la bousculade électorale qu'il faut essayer d'y voir clair. Nous sommes encore tout étourdis. Le moment ne pouvait pas être plus mal choisi. Quand choisit-on "ses moments"?

Je laisse aux commentateurs, qui en ont le loisir, de commenter au jour le jour discours et programmes, promesses et "voite-face", tactiques et propagandes. Allons au cœur du débat: notre place dans la stratégie globale de la guerre froide. Comme les Conservateurs et Créditistes sont divisés sur ce point, appelons, pour simplifier, les thèses Pearson et Douglas les deux politiques présentes en matière d'armements nucléaires. Pour faire bref, j'exprime sous la forme de propositions enchaînées ce qui m'apparaît être les données essentielles de la question.

1°) Avec ou sans "cartouches" nucléaires à nos "fusils", nous sommes protégés, non pas par eux, mais par la force de dissuasion des États-Unis.

2°) Notre contribution atomique à l'équilibre global est dérisoire; aussi ne risquerait-elle pas de le fausser en quoi que ce soit. (Nous serions bien loin de la "force de frappe" française qui n'atteindrait pas 2% de celle des États-Unis.)

3°) Compromis que nous sommes par notre passé atomique, une politique canadienne, ferme et allant jusqu'au bout de ses prémisses (cf. proposition no 5), de dénucléarisation absolue serait une contribution majeure à la cristallisation d'une opinion publique mondiale, encore floue, qui rejette en toutes hypothèses la guerre nucléaire.

4°) Cette politique n'assurait en rien notre survie: au cas où viendrait l'explication ultime entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. (Montréal, Toronto, Hamilton ou Arvida seraient des premières cibles tout comme New York, Chicago, Washington, Pittsburg ou Buffalo, etc.).

5°) Dans la conjoncture présente, cette politique de dénucléarisation absolue ne pourrait se faire qu'en rupture brusquée des engagements auxquels nous avons consenti librement — quoique, semble-t-il, non sans arrière-pensées — dans le cadre de l'OTAN et surtout de NORAD, et ne pourrait se maintenir qu'en allant jusqu'au bout de sa logique: propre qui serait une espèce de "neutralisme" à la Minifie (Peacemaker or Powder-Monkey: Canada's Role in a Revolutionary World, McClelland and Stewart, 1960).

6°) Cette politique n'est pas possible, non pas parce que les Américains ont besoin de nos ogives — ou ont besoin de nous en vendre, — mais parce que nous ne sommes pas dans la position géographique de l'Europe occidentale, ni de la Suède ou de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale. (Une politique de neutralité est bonne lorsque la neutralité est maintenue, mais ce n'est pas l'État neutre qui l'assure, mais les belligérants.)

7°) Défendre cette "neutralité", combattre pour elle n'est même pas concevable si ce n'est par l'absurde. (Réal Dubuc se posait la question dans le Magazine MacLean de mars: "Si les Bomarc descendraient en même temps tous les engins russes et américains?"

Thèses complémentaires 8°) Il est non moins absurde d'évoquer le "bellicisme irresponsable" des Libéraux ou le "pacifisme béant" du N.P.D. Non seulement les deux thèses Pearson et Douglas sont moins contradictoires qu'elles n'apparaissent, elles sont complémentaires. La thèse Pearson est la seule praticable dans l'immédiat, mais elle n'a de pertinence que comme mesure politique transitoire pour poursuivre l'objectif devenu nécessaire

de la thèse Douglas: "renégocier... etc.", en tenant compte d'une opinion publique plus sensibilisée, mais aussi des changements technologiques ultra-rapides, et surtout de la décision ferme des dirigeants américains de ne plus être gênés dans leurs mouvements par les doutes, hésitations, tergiversations de leurs alliés. Les Américains nous ont mis en contradiction avec nous-mêmes. Quelle que soit notre décision, ils l'accepteront pourvu qu'elle soit claire (M. Russek dit le 1 février).

9°) Les règles du jeu électoral durcissent les positions, mais comme il est assez probable que, le 9 avril au matin, le seul gouvernement viable soit une alliance Libéraux-N.P.D., il est concevable qu'un moratoire du Parlement en matière d'armements nucléaires permette à ce gouvernement d'agir sur tout le reste et d'étudier, à tête froide, comment articuler, en deux temps distincts, l'application des thèses Pearson et Douglas. (Quelques circons-tances favorables: toutes les caisses des partis sont désemptrées vides, les nouveaux élus n'auront aucune propension à répartir pour les "grandes manoeuvres"; en matière socio-économique et biculturaliste, les deux partis sont largement d'accord et il faut même dire que la "gauche" libérale est plus à gauche que la "droite" ou même le "centre" du N.P.D....)

10°) Mais quand la thèse Douglas serait devenue une réalité dans la deuxième étape, nous devrions rendre compte que nous aurions alors à accepter un protectorat de fait, mais inconditionnel des États-Unis. Notre protection ne serait pas moindre, mais serait nulle la part qu'aurait l'État protecteur. Et cela tant qu'il durerait la guerre froide. Notre survie dépend de celle des États-Unis. Nous serions "neutres" absolument, "denucléarisés" totalement, mais le Canada ne cesserait pas d'être l'espace aérien qui sépare de l'U.R.S.S. (voir par l'abandonnement (un an) 85. Le ministre des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (10 janvier, 1919)
Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef;
Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan,
TRÉSORIER: ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 431 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Édition quotidienne (un an) à livraison à domicile \$20. Montréal et banlieue, \$20. Québec et Lévis, \$30. Allieurs au Canada, \$16. Étranger, \$25. Édition du samedi, service par l'abonnement (un an) \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

1 FILM - GRATIS

Pour votre CAMERA ou KODAK



Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor développé et imprimé double grandeur aux prix suivants:

Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spéciaux, par la poste.

Economisez **50%** sur films noir et blanc **25%** sur films en couleurs

FILMS NOIR ET BLANC SERVICE D'UN JOUR	FILMS EN COULEURS KODACOLOR SERVICE DE 3 JOURS															
<table border="0"> <tr> <td>Roul.</td> <td>8 POSES 3 1/2 x 5</td> <td>0.79¢</td> </tr> <tr> <td>Roul.</td> <td>12 POSES 3 1/2 x 3 1/2</td> <td>0.99¢</td> </tr> <tr> <td>Roul.</td> <td>20 POSES 3 1/2 x 5</td> <td>\$1.75</td> </tr> </table>	Roul.	8 POSES 3 1/2 x 5	0.79¢	Roul.	12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	0.99¢	Roul.	20 POSES 3 1/2 x 5	\$1.75	<table border="0"> <tr> <td>Roul.</td> <td>8 POSES 3 1/2 x 5</td> <td>\$4.00</td> </tr> <tr> <td>Roul.</td> <td>12 POSES 3 1/2 x 3 1/2</td> <td>\$5.00</td> </tr> </table>	Roul.	8 POSES 3 1/2 x 5	\$4.00	Roul.	12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	\$5.00
Roul.	8 POSES 3 1/2 x 5	0.79¢														
Roul.	12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	0.99¢														
Roul.	20 POSES 3 1/2 x 5	\$1.75														
Roul.	8 POSES 3 1/2 x 5	\$4.00														
Roul.	12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	\$5.00														

Reimpressions .05¢ chacune Reimpressions .30¢ chacune

Les prix antistatique s'appliquent aux films 125, 130, 200, 400, 115

Service de photographie perfectionnée, expérimente, bien sûr!

FRAIS DE RETOUR. Ajoutez .50¢ par rouleau de films, noir et blanc ou en couleurs, plus taxe de vente 4% ou 6%. Pas de commande C.O.D. ou cheque.

Enveloppes spéciales GRATUITES pour envoyer vos rouleaux de Films.

4 Envoyez vos films, remise, nom et adresse à



Photo LUCHAR Eng.

Case Postale 1119, Montréal, P.Q.



Veuillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de Films.

Nom

Adresse

Ville ou village

S.V.P. Ecrivez bien lisiblement pour livraison rapide des enveloppes.

LE CRÉDIT SOCIAL VOUS TROMPE

"GROUPE IRRRESPONSABLE"

"Les Canadiens se couvriraient de honte en acceptant de confier, un tant soit peu, les destinées du pays à un groupe aussi irresponsable."

M. Jean-Guy BRODEUR
LE CLAIRON du 28 février 1963

"UNE CARICATURE DE PROGRAMME"

"Les remèdes qu'il (M. Caouette) préconise sont à tel point simplistes, l'orateur ignore si grossièrement les faits économiques dont il parle que toute sa prétendue doctrine apparaît comme une caricature de programme politique. Aussi, pour la faire passer, n'a-t-il d'autre recours que le fanatisme et la démagogie."

M. Gérard PELLETIER
La Presse du 2 mars 1963

LE PARTI CRÉDITISTE, C'EST...

"L'UNE DES PLUS GRANDES CATASTROPHES"

Qui a dit ça? Le fondateur même du mouvement, le major Douglas, dans une conférence dont le Social Credit Secretariat vient de rééditer le texte. Voici ses paroles:

"Si vous élisez un parti du Crédit social, en supposant que vous en soyez capables, je puis vous dire que je considérerais l'élection d'un parti créditiste au pouvoir en ce pays comme une des plus grandes catastrophes qui puissent arriver."

COMMENT LES CROIRE?

MENSONGE

CRÉDITISTE: "Nous n'appuierons jamais un autre parti politique à la Chambre des communes."

LA VÉRITÉ:

Le Crédit social a appuyé le régime Diefenbaker le 1er octobre, le 4 octobre, le 11 octobre et le 6 novembre 1962, et l'a maintenu au pouvoir.

MENSONGE

CRÉDITISTE: "Les libéraux ont augmenté la dette nationale de \$17 milliards pour faire la guerre."

LA VÉRITÉ:

La guerre du monde libre contre le nazisme et le fascisme a augmenté notre dette nationale, non pas de \$17 milliards, mais de \$8 milliards. Au cours de l'après-guerre, les libéraux ont réduit la dette nationale de \$2.5 milliards, tandis que les conservateurs, eux, l'ont augmentée de \$3 milliards depuis 1957.

MENSONGE

CRÉDITISTE: "Vous avez essayé pendant des années les libéraux, vous avez essayé depuis quatre ans les conservateurs; les résultats sont les mêmes."

LA VÉRITÉ:

De 1958 à 1962, les conservateurs n'ont présenté aucune mesure sociale; mais en 17 ans, les libéraux ont édifié tout notre système de sécurité sociale et d'aide économique.

M. CAOINETTE SE JUGE LUI-MÊME

Extrait de l'émission-Caouette, le 12 février 1963 au Canal 10: "Un politicien, mes chers amis, est un homme qui pense en fonction des prochaines élections, alors qu'un homme d'Etat est un homme qui pense en fonction des prochaines générations. Or, je crois qu'il n'est pas exagéré de dire que le groupe des députés créditistes de la Province de Québec et du Canada qui siègent à Ottawa depuis l'ouverture de la session, le 27 septembre dernier, a fait preuve non pas de petite politiciannerie, mais a fait preuve réellement de bonne volonté, et a fait preuve de travail pour l'ensemble de la population canadienne."

Et c'est le même Caouette qui tout juste avant la chute de John Dief, déclarait

DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 31 JANVIER 1963

Caouette: "Nous avons la balance du pouvoir et nous prenons le temps de nous organiser"

HULL. — "Nous avons la balance du pouvoir et nous nous en servons pour prendre le temps de nous organiser dans l'Ontario, les Maritimes et les autres parties du pays", a affirmé le co-leader du Crédit social, M. Réal Caouette.

Il parlait au moment où le député créditiste de la circonscription de Hull a été élu à la Chambre des communes.

RIEN À PERDRE?

LE CRÉDIT SOCIAL ABOLIRA TOUTES LES LOIS SOCIALES

que les libéraux vous ont données

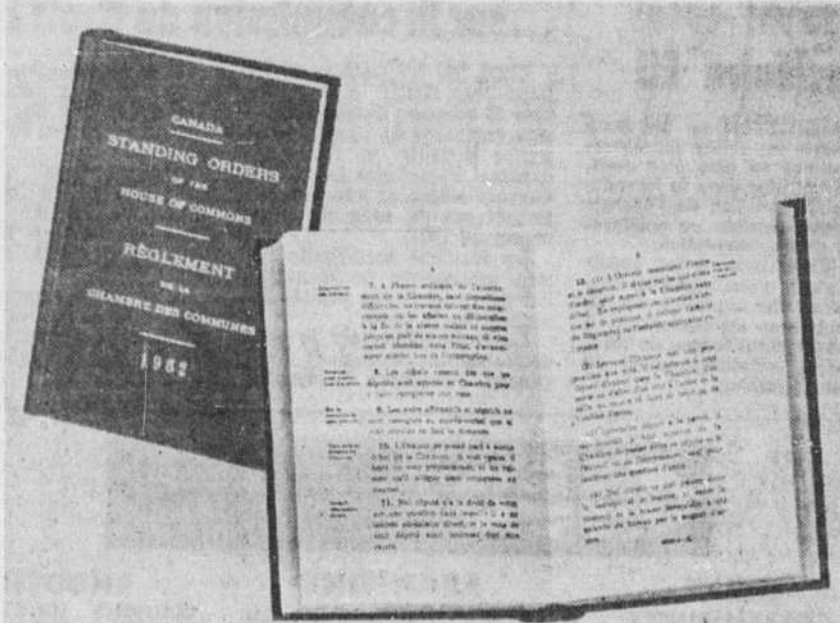
M. CAOINETTE L'A DIT À TORONTO:

"Enlevez les services sociaux qui nous ont été imposés par des gouvernements élus, et soulagez-nous des dépenses que ça comporte."

Le TORONTO TELEGRAM, du 18 octobre 1962

AVEC M. CAOINETTE VOUS PERDREZ TOUT:

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| ✓ L'ASSURANCE-CHÔMAGE | ✓ LES PENSIONS AUX VÉTÉRANS |
| ✓ LES ALLOCATIONS FAMILIALES | ✓ LES PENSIONS AUX AVEUGLES |
| ✓ LES PENSIONS AUX INVALIDES | ✓ LES PENSIONS DE VIEillesse |
| ✓ L'ASSURANCE-HOSPITALISATION | |



MENSONGE

CRÉDITISTE: "Nous avons obtenu la traduction des règlements de la Chambre des communes."

LA VÉRITÉ:

Depuis 1867, le règlement de la Chambre des communes est imprimé DANS LES DEUX LANGUES. Le livre *Parliamentary Rules and Forms*, préparé par M. Beauchesne, n'est pas propriété de l'Etat, et pour conserver l'appui des créditistes, tout ce que M. Diefenbaker a promis de faire, c'est "d'essayer de faire traduire" l'ouvrage en français. DEPUIS, RIEN N'A ÉTÉ FAIT.

MENSONGE

CRÉDITISTE: M. Caouette prétend avoir obtenu des menus bilingues au Café du Parlement.

LA VÉRITÉ:

Les menus du Café du Parlement ONT TOUJOURS ÉTÉ BILINGUES.

M. CAOINETTE SE DÉDIT: PAS DE DIVIDENDE!

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI, 8 JUILLET 1961

Pendant un long débat de deux heures

Les créditistes québécois insistent: que tous les Canadiens reçoivent \$100

OTTAWA. — Le congrès créditiste s'est terminé hier après-midi, à Ottawa, après un débat de deux heures autour d'une résolution présentée par la délégation québécoise et qui visait à demander au gouvernement de distribuer immédiatement \$100 à tous les Canadiens afin d'activer la consommation et de redonner l'élan nécessaire à l'économie. Mais la résolution, discutée dans tous les sens tant sous l'aspect doctrine créditiste que sur des questions de procédure, a finalement été renvoyée au comité national du parti pour étude.

A un certain moment, les 200 députés qui restaient au congrès — plus de 400 ayant quitté les lieux après l'élection du nouveau leader — se sont divisés en deux groupes, les Québécois et les autres.

Le débat a permis à plusieurs députés d'exposer une fois de plus la doctrine monétaire du parti et sa conception du paiement de dividendes aux citoyens sous forme de billets de banque.

Les promoteurs de la résolution expliquèrent qu'il s'agissait d'une suggestion au présent gouvernement et non pas une promesse du Crédit social. Cette suggestion devrait être appliquée immédiatement pour relancer l'économie et c'est au gouvernement actuel de trouver les modalités d'application qui éviteraient l'inflation.

Les Québécois ont tout d'abord insisté sur le fait que le gouvernement fédéral n'avait pas le droit de voter pour les Canadiens l'âge de 18 ans. Des députés s'y sont opposés en disant que des jeunes gens de cet âge ne sont pas assez mûrs pour comprendre les théories du Crédit social. Mais ils ont vite changé d'avis quand d'autres députés eurent expliqué qu'en Colombie-Britannique et en Alberta, les gouvernements avaient voté pour les

Les (Su) then vous libé en c qu' lib. s'ér de on me pi s-é, dé, m' U- teu soci éz- ti ni t-

"AU CIRQUE, NON AU PARLEMENT"

"Plus il (M. Caouette) parle, moins on sait à quoi s'en tenir. Plus il s'explique, moins on est sûr de ce qu'il veut dire."

"La place de ce spectacle est au cirque, non au Parlement."

M. Claude RYAN
Le Devoir du 25 mars 1963

ÇA N'A PAS CHANGÉ

"FAUTEURS DE DÉSORDRE"



Le T.R.P. Georges-Henri LÉVESQUE, o.p., Supérieur de la Maison Montmorency

"... Quant aux attitudes de fait que certains créditistes (disons ceux de la Province de Québec) peuvent avoir prises (...) je m'en dissocie totalement et je les désapprouve très nettement dans la mesure où elles contiennent les torts qui leur ont souvent été reprochés, et à bon droit, en haut lieu, notamment ceux-ci:

l'erreur de vouloir réduire tous les problèmes à celui d'une simple réforme monétaire, ce qui représente une position pratiquement matérialiste (...);

certaines façons d'agir et de parler beaucoup trop apparentées à celles habituellement employées par les fauteurs de désordre: par exemple, le mépris affiché de l'autorité et l'incitation à la haine des classes."

N.B. En 1936, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., alors directeur de l'Ecole des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval, publiait une petite brochure sur la doctrine créditiste du major Douglas. Il y exprimait le jugement que la doctrine en soi "et non pas les diverses interprétations théoriques que ses disciples ont pu faire de ce système" n'était pas incompatible avec la sociologie chrétienne. Certaines gens ayant mal interprété ce travail, le T.R.P. Lévesque jugea nécessaire en 1951 de faire la distinction entre la doctrine et "les attitudes de fait" des créditistes de notre province. Le texte ci-dessus est emprunté textuellement à sa déclaration.

La Presse du 5 octobre 1959 rapportait ces mots de M. Caouette: "... un but que nous atteindrons par la distribution d'un dividende national."

Le Devoir du 6 septembre 1960 rapportait le texte d'une résolution adoptée par le Ralliement des Créditistes: "Le Crédit social s'engage à payer un dividende national..."

La Presse du 12 septembre 1961 rapporte en page 41: "M. Réal Caouette a annoncé hier que l'exécutif national du parti créditiste avait endossé définitivement une résolution proposée par le Québec (...) visant à distribuer une somme de \$100 à chaque citoyen."

Le 18 novembre 1962, M. Caouette déclarait à la télévision: "Lorsqu'il y a quelque temps, je disais 'Pour répartir l'économie générale du Canada, nous suggérons à M. Diefenbaker de distribuer à chaque citoyen canadien la somme de 100 piastres', qu'est-ce que ça aurait pour effet? Une famille de huit recevrait \$800. Une famille de dix recevrait \$1,000. Un célibataire recevrait \$100. Une vieille fille est aussi fine que le célibataire: elle recevrait \$100, elle aussi."

MAIS LE 16 MARS 1963, M. CAOINETTE DISAIT À CHICOUTIMI:

"JAMAIS JE N'AI FAIT UNE TELLE PROMESSE."

Fonds Mutuels Prix des grains

	Offre	Demande	Cours fournis par
Canadian Com.	9.27	10.01	Kippen & Company
Canadian Div.	6.45	7.08	1155 quest. bou. Dorchester

African Growth Fund	8.14	9.67	
Arden Corp.	32.65	35.46	WINN-PEG

[illegible]



la
Musique
par
Gilles POTVIN

L'une des œuvres les plus imposantes de Brahms, son "Requiem allemand", pour chœur mixte et orchestre, a été exécutée avec rigueur et dignité par le Chœur des étudiants de l'université de Montréal et l'Orchestre Symphonique mardi et mercredi derniers, à l'église Notre-Dame. Placées sous les auspices de "La Presse", ces auditions étaient dirigées par Zubin Mehta avec le concours de deux solistes, le soprano Phyllis Curtin, qui a remplacé Anita Valkki à quelques jours d'avis, et la basse Donald Gramm.

Plusieurs considèrent le "Requiem allemand" comme le chef-d'œuvre du compositeur. Il est en effet la plus longue et la plus élaborée de toutes les œuvres de Brahms, ni oratorio dans le sens accepté du terme. C'est donc dire que Brahms se sentait peu at-

Le "Requiem allemand" de Brahms, à Notre-Dame

tiré vers la musique dramatique. De plus, dans le choix des textes de la Bible qu'il utilise pour son Requiem, il ne recherche aucun agencement ou progression d'événements. Ce sont des méditations et des considérations sur la vanité de la vie terrestre, sur la foi en la vie future. Le côté terrifiant de la mort est à peine effleuré dans la sixième des sept parties.

Brahms traite les textes sacrés avec une pudeur et une retenue admirables en soi mais qui posent de constants problèmes d'interprétation. C'est l'œuvre d'un musicien profondément romantique, par tempérament, mais qui semble craindre d'extérioriser ses sentiments. Sa source d'inspiration pour le Requiem se trouve chez les classiques et il est indiscutable que l'ombre de Bach et de Haendel plane sur l'œuvre.

L'ordonnance harmonique est rigoureuse et stricte et l'écriture contrapuntique, notamment les chœurs fugués, vient directement de ses illustres prédécesseurs. C'est par son emploi bien personnel de l'orchestre que l'on reconnaît surtout Brahms.

Par son caractère profondément religieux et méditatif, le Requiem de Brahms ne saisi pas les foules comme les œuvres d'un Berlioz ou d'un Verdi. Il y manque cette continuité dramatique que l'on trouve dans le requiem liturgique et qui a été une source constante d'inspiration pour les musiciens.

Il faut donc considérer séparément les sept morceaux de l'œuvre de Brahms et non l'ensemble. C'est alors qu'on trouve un rapprochement entre deux parties extrêmes où l'orchestre est traité avec une admirable discrétion. C'est dans le deuxième chœur et dans la sixième partie, avec baryton solo, que Brahms donne à son œuvre un caractère dramatique plus accentué. Le récitatif du baryton, "Voici que je vais vous dire un mystère" est comparable au traitement que donne Haendel au même passage des Corinthiens dans "Le Messie". Les deux morceaux du centre, le chœur "Que tes demeures soient aimables" et l'émouvant solo de soprano, "Vous donc aussi, êtes maintenant dans la tristesse" sont peut-être les mieux réussis de l'œuvre.

Zubin Mehta a dirigé cette partition avec l'autorité et le dynamisme qui sont chez lui des qualités constantes. Le Chœur des étudiants qui avait chanté cette œuvre la saison dernière sous la direction de son chef Fernand Gratton, l'a de nouveau interprétée avec un style et une diction allemande très convenable. Le chœur est remarquable d'équilibre et de justesse, mais la section des sopranos se détache de l'ensemble et nous plaît particulièrement.

Opéras, art nègre, dramaturgies : le Théâtre des Nations à Paris

De notre correspondant Pierre de GRANDPRE

La saison de théâtre international qui a débuté mercredi dernier, est la dixième depuis la fondation du Festival de Paris en 1954, et la septième saison régulière du Théâtre des Nations. De même que trois années de prudent rodage, au début, avaient établi le caractère viable de l'entreprise, une expérience de dix ans, marquée par une activité sans cesse croissante, en aura bientôt prouvé sans conteste la solidité.

En neuf ans, le nombre des représentations a presque triplé, passant de quarante-sept cent vingt-trois. Plus que le nombre des soirées est éloquent celui des spectacles présentés et de l'affluence des spectateurs : alors que la première année, vingt-cinq mille spectateurs assistaient à douze représentations différentes, c'est cent douze mille spectateurs, l'an dernier, qui sont pressés à quarante-trois spectacles.

21ème Journée Mondiale du Théâtre

Sous l'égide de l'Institut International du théâtre, la date d'inauguration de la Saison d'été des Nations, le 27 mars, a été choisie comme seconde "Journée mondiale du théâtre". À l'issue d'un spectacle lyrique composé du "Long repas de Noël", de Paul Hindemith et des "Trois Opéras-Minutes" de Darius Milhaud, un hommage particulier sera rendu à Darius Milhaud et à Jean Vilar. À celui-ci, qui vient d'abandonner, comme on le sait, la direction du Théâtre National Populaire, la direction du Théâtre des Nations remettra un ouvrage rédigé par les plus grandes personnalités contemporaines du monde du théâtre comme Laurence Olivier, Hélène Weigel,

Vittorio Gassman, Albert Finney, Zero Mostel, Judith Malina, Peter Hall, Alexis Minotis, Walter Felsenstein, Paolo Stoppa.

Le Théâtre des Nations accueillera cette année son 1000e spectacle, sa 9000e représentation et son 8000000e spectateur. Dix-sept nations, dont dix d'Europe occidentale, deux d'Europe orientale (URSS et Yougoslavie), une d'Afrique (le Cameroun, pour la première fois), et quatre du continent américain (États-Unis, Uruguay, Mexique et Brésil) participeront à cette Saison.

Le rôle du Théâtre des Nations, comme l'a souligné son fondateur-directeur, M. A. M. Julien, au cours de la conférence de presse ou vient d'être divulgué le programme détaillé pour 1963, n'est pas de se lancer dans des recherches d'un caractère aventureux, mais de confronter les valeurs les plus solides et les plus disparates à mesure qu'elles s'affirment dans le monde. "Faire entendre à Paris l'Opéra de Stuttgart dans l'"Oedipe Roi", de Carl Orff, déployer un vaste panorama de l'Art noir, du Cameroun au Brésil et aux États-Unis, permettre le parallèle entre l'"Amphytrion" de Henryk von Kleist, et celui de Giraudoux, c'est cela, la tâche irremplaçable du Théâtre des Nations". Cette remarque définit justement les trois grandes catégories de spectacles qui marqueront la présente saison.

Créations parisiennes d'opéras contemporains

Il y aura en premier lieu un cycle de dix opéras modernes. Pour sept d'entre eux, il s'agit de leur création en France. Lors du spectacle d'ouverture, les œuvres déjà nommées de

Milhaud et d'Hindemith (sur des textes d'Henri Hopennot-Thornton Wilder), seront présentées par l'Opéra de Mannheim à la salle Rekamier; puis un peu plus tard, les 8 et 9 avril, dans le même cadre relativement exigü (choix délibéré, à caractère expérimental), l'Atelier 212 de Belgrade et l'Opéra de Zagreb interpréteront respectivement l'"Histoire du Soldat" de Stravinski, et "Le Viol de Lucrèce" de Benjamin Britten. Par la suite, c'est au théâtre Sarah-Bernhardt que seront créés, en fin d'avril, l'"Oedipe Roi", de Carl Orff, et "Les Noces de sang", de Wolfgang Fortner, d'après Lorca, par l'Opéra de Stuttgart; "Le Cimetière", d'Alexandre Tansman, et "La Russie", de Carl Orff, par l'Opéra de Lubbeck. Enfin, du 11 au 15 mai, l'Opéra Royal flamand d'Anvers créera à Paris "La Tentation de saint Antoine" de Louis de Meester, sur un texte de Ghelderode, et "L'Apothicaire", de Jef Maes.

Un défilé de grands auteurs

À côté de ces spectacles d'opéras modernes qui formeront le clou de la partie lyrique de la saison, et où l'on nous promet en particulier pour les représentations que donnera l'Opéra de Stuttgart, une distribution éclatante, la pièce proprement dramatique sera surtout marquée par un cycle de grands auteurs, interprétés par le Royal Shakespeare Theatre, le Schiller Theatre de Berlin, la Compagnie Oskar Werner, de Leichstein (pays qui vient pour la première fois au Théâtre des Nations) la Dublin Festival Company. On verra d'abord, du 3 au 7 avril, la Schauspieltruppe de Zurich dans la "Penthesilée", de Kleist, avec Ma-

ria Becker dans ce gigantesque et redoutable rôle du répertoire romantique. Puis, du 11 au 14 de ce mois, les Irlandais nous apporteront "Comtesse athlén", de Yeats, avec Eithne Dunne. Ces deux spectacles auront lieu à la salle Rekamier. "King Lear", de Shakespeare, monté par Peter Brook et mettant en vedette Paul Scofield, occupera la scène du Sarah-Bernhardt pendant la première semaine de mai. Sur cette même scène, du 15 au 18 mai, Vittorio Gassman et sa troupe, le T.P.I. (Théâtre Populaire italien) présentera sous le titre "Le Jeu des héros", une anthologie des textes d'Eschyle, Sénèque, Shakespeare, Pirandello, Beckett, etc. Et c'est dans l'œuvre de Goethe, "Torquato Tasso", que se produira tout de suite après et jusqu'au 22 mai, la troupe du Lichtenstein. Le théâtre proprement dit gardera l'affiche jusqu'en fin mai puisque l'on verra successivement les Italiens de Peppino de Filippo dans une adaptation des "Métamorphoses" d'un musicien ambulant, œuvre d'auteur inconnu qui a donné naissance à tous les types célèbres de la Commedia dell'Arte; et les Allemands de Berlin dans les "Amphytrion" de Kleist et de Giraudoux. Il est question, pour la suite, de "La Punaise", de Maïakowski, par une importante troupe soviétique, du "Peer Gynt" d'Ibsen par une compagnie norvégienne, d'un Lope de Vega présenté par le Théâtre de Montevideo, de divers spectacles expérimentaux américains inspirés par "Finnigan's Wake", de Joyce, "Strange Interlude", d'O'Neill, etc.; et il restera à mentionner une œuvre brésilienne de même que les pièces d'auteurs modernes ("Les Fantômes", "La Hora de Ta-

dos") qu'apportera le Théâtre Indépendant du Mexique.

Danses et chants des Noirs

Troisième grand cycle, dans le cadre cette fois des spectacles chorégraphiques: celui de l'Art Noir, dont sera retracée l'évolution dans le monde, depuis les cérémonies traditionnelles africaines jusqu'au jazz moderne américain, en passant par les manifestations artistiques de la négritude brésilienne et les services religieux tels qu'on peut les voir dans le sud des États-Unis. L'Ensemble National du Cameroun se produira pour la première fois en France en juillet, de même qu'un authentique "Candomblé" brésilien, qui seront suivis par les soirées de la "Clara Ward Church Music". Auparavant, dès le 15 avril, au Rekamier, l'on aura pu découvrir à Paris, où elle est encore inconnue, la grande artiste du Folklore Noir américain Odette, elle chantera de vieilles chansons d'exil, et des airs plus récents. Outre ce cycle noir, il faut mentionner, dès la fin de mars, les spectacles de pur flamenco (danses, chants et poèmes) que donneront au Rekamier les Cantores et Enrique "la Boîteux", de la troupe sevillane Manuela Vargas. Le 22 avril, le ballet hollandais Scapino dansera pour les enfants, ce qui est une innovation au Théâtre des Nations.

Cet aperçu à vol d'oiseau de la dixième Saison indienne dans quel sens l'année 1963 viendra meubler un répertoire déjà riche de 320 spectacles dramatiques, lyriques, chorégraphiques ou traditionnels, rétrospectifs ou "musée vivant" édifié par la visite dans la capitale française, en neuf ans, de 150 compagnies théâtrales, draine les richesses d'arts collectifs des cinq continents.



le
Théâtre
par
Jean HAMELIN

A la 11e heure du Festival: enfin du théâtre!

Quoi que l'on puisse penser de la représentation des "Démoniaques", jeudi soir, au Gesù, il est indéniable que pour la première fois de la semaine du Festival dramatique, l'on assiste à un spectacle qui n'est pas fait de tous les spectacles donnés en français à un véritable spectacle de théâtre, c'est-à-dire à la projection dramatique sur une scène d'une pièce offerte dans un décor bien conçu et bien réalisé, mise en scène par un jeune comédien de talent et interprétée à tout le moins convenablement par une équipe ayant les moyens de faire face au texte et croyant fermement en ce qu'elle faisait. Sans vouloir préjuger la décision qui sera rendue ce soir au Gesù par le jury du Festival, monsieur Guy Beaulne, on peut prévoir que le Théâtre des Deux Masques, qui a présenté jeudi soir "Les Démoniaques", s'est placé en bonne posture pour recevoir des trophées. Ce soir cependant se pose un point d'interrogation auquel on n'est pas encore en mesure de répondre: que sera la pièce "un peu musicale" de Claude Jasmin, qu'offrira "La Jeune comédie" et qui porte ce titre équivoque et paradoxal: "Le Veau d'or"?

Il est assez vraisemblable de penser, après ce que nous avons vu cette semaine, et si nous faisons exclusion des spectacles de langue anglaise, qu'en français c'est entre "Les Démoniaques" et la pièce de Claude Jasmin que se jouera la partie décisive. De toute façon, nous le saurons ce soir.

"Ping Pong", d'Adamov, présenté lundi soir par l'Atrium,

dirigé par Pascal Desgranges, s'est révélé très au-dessus des efforts des jeunes comédiens qui avaient choisi cette œuvre difficile. La pièce est vraiment intéressante, mais la troupe avait de toute évidence peu de moyens pour la faire valoir et elle n'a pas toujours su faire bon usage de ces moyens. Ainsi que l'a souligné M. Beaulne, la pièce n'a pas pris sur la scène du Gesù ses véritables dimensions. Mais l'effort de Pascal Desgranges et de ses camarades reste dans l'ensemble sympathique; ces jeunes comédiens se sont collés avec une œuvre ardue et s'ils ont été vaincus par celle-ci, du moins ce ne fut pas sans un valeureux combat. D'une distribution parfois mal équilibrée, on retiendra surtout les noms de Pascal Desgranges, Roland Ganamet et Michelle Aubrey.

Du spectacle de mardi, il y a peu à dire, sinon que cette "Nuit héroïque" le fut surtout pour les interprètes qui, ayant à faire passer une pièce médiocre, restèrent en plan entre salle et scène. Ainsi que l'a souligné M. Beaulne, le spectacle n'aurait pas dû être présenté au Festival dramatique, n'ayant pas la qualité voulue.

Venons-en au troisième spectacle en langue française, "Les Démoniaques", de Michel Durafor, présenté par le Théâtre des Deux Masques. Dans son jugement final, M. Beaulne a dit à peu près tout ce qu'il fallait dire sur cette œuvre. Il l'a qualifiée de "mineure", tout en la disant dépassée. Pour ma part, je crois qu'elle est surtout dépassée. Néanmoins il s'agit d'une de ces œuvres "te-

moins de leur temps" qui passent aussi vite que leur temps, mais qui conservent tout de même leur valeur de témoignage. Pour des raisons que nous ignorons, le metteur en scène a largement saisi dans le texte de Michel Durafor (serait-ce pour des raisons de censure, auquel cas le Gesù n'aurait pas perdu ses bonnes habitudes d'autrefois?), serait-ce pour atténuer le côté pamphlétaire du texte? Nous ignorons.

M. Beaulne a déploré ce découpage intempestif et nous le déplorons avec lui, car il a faussé la perspective du drame qui est devenu, au deuxième et au troisième actes, du fait des amputations graves qu'on lui a fait subir, une œuvre policière plutôt qu'un drame psychologique, et le crains la aussi que ces amputations n'aient accentué son caractère légèrement mélodramatique. Personnellement, ce n'est pas le type de théâtre ou vont mes préférences; j'aime au théâtre une réalité moins brutale, un peu plus transposée, et je me laisse difficilement approcher par le côté "feint" de ces démoniaques qui le sont beaucoup moins qu'ils ne le pensent. Et puis il y a là-dedans trop de suicides... pour une seule soirée. On reste non pas perplexé, mais gêné par tous ces "accidents" qui, accumulés dans un laps de temps relativement court, grignotent la crédibilité de l'œuvre. On m'objectera: et le théâtre grec? Sans doute, mais dans la tragédie grecque comme dans la tragédie racinienne le temps est quelque chose de plus abstrait, de moins compté que de nos jours. Et il y a les dieux qui naviguent là-dessus!

Tout ceci n'empêche que nous ayons vu, avec les jeunes comédiens réunis par Richard Martin, un véritable spectacle de théâtre, ce qui faisait défaut antérieurement. Le décor de Germain, ainsi que l'a fait remarquer M. Beaulne, était bien composé, bien équilibré, suggestif dans des colorations identiques suggérant l'usure d'une pièce où l'on vit et où il se passera une action sordide. On se souviendra que Germain avait décoré récemment à l'Eglogue "Naïves hirondelles". Pour lui, "Les Démoniaques" constitue une nouvelle réussite, bien appuyée par d'éloquents éclairages de Gaëtan Béné. À ce sujet, je ferais cependant une réserve. Il n'y a pas de différence dans l'éclairage entre le premier et le deuxième actes, bien que le premier se passe à 4h. 30 de l'après-midi et le deuxième à 7 heures, alors que la différence est beaucoup plus marquée à l'acte final. Si l'on accepte le découpage pratiqué par le metteur en scène, on peut dire que Richard Martin a bien servi l'œuvre, qu'il a su lui donner de l'éloquence et la projeter vers le public. On sentait jeudi soir entre salle et scène une sorte de communication qui prouvait que le but recherché par le metteur en scène, dont c'étaient les débuts, était atteint.

M. Beaulne a loué cette qualité du spectacle, et de l'interprétation il a surtout détaché Pascal Perrault et Jacques Brouillet. De Pascal Perrault, il a dit qu'elle avait joué avec intelligence et sensibilité et un excellent contrôle d'elle-même, ce contrôle ayant d'ailleurs été également relevé chez Jacques

Brouillet, dont la caractérisation était juste. M. Beaulne a eu moins d'éloges pour les autres interprètes qu'il a trouvés trop timides. Réjean Lefrançois, Hélène Rolland et Reynald Rompré. Pour ma part, j'ai cru déceler chez Réjean Lefrançois de très fortes qualités de comédien, je ne dis pas pour ce rôle de Christian, en particulier, mais d'une façon générale. Voici ce qui me semble un jeune homme très doué, ayant un véritable tempérament de théâtre et qu'on est désireux de revoir sur une scène avant trop longtemps. Pascal Perrault, que l'on avait vu à la télévision récemment dans "La Maison de Bernarda", a confirmé dans "Les Démoniaques" les espoirs qu'elle avait fait naître à l'occasion de ce téléthéâtre. Elle aussi a un tempérament bien marqué et elle a su s'imposer dans un rôle qui demande de dominer presque constamment la situation.

Si l'organisation matérielle du Festival dramatique a été déficiente, cette année, à cause de l'affluence du public et l'insuffisance des mesures d'ordre, du moins peut-on dire sa satisfaction entière du choix du jury. M. Guy Beaulne, qui a donné chaque soir en fin de spectacle une appréciation toujours juste et très nuancée. M. Beaulne a choisi des rôles de la part de la plus grande francophonie (ce qui implique aussi celle du courage) et il s'y est tenu. Nous avons connu dans le passé de juges étrangers qui voulaient être plus aimables que justes. M. Beaulne, lui, a voulu d'abord être juste, et je crois que le public lui en sait gré.

Sur notre ardoise

CINÉMA

- "Lawrence of Arabia" (Seville). Une réussite totale sur grand écran et en couleurs.
- "David and Lisa" (Place Ville-Marie). Une réussite sur petit écran en noir et blanc.
- "La Notte", d'Antonioni (Elysée-Renaiss). Une œuvre fermée au symbolisme omniprésent.
- "Divorce à l'italienne" (Place Ville-Marie). Pour les gens curieux des moeurs tragi-comiques des Siciliens.

THÉÂTRE

- "L'Alcalde de Zalamea", de Calderon (Stella-Rideau-Vert). Le faste et le panache des classiques espagnols. Le meilleur spectacle de la saison.
- "Le Marchand de Venise" (Comédie-Canadienne-Théâtre-Club). Un Shakespeare grave et mesuré d'une impeccable présentation visuelle. (Dernière, dimanche).
- "Au cœur de la rose" (Boulangerie-Apprentis-Sorciers) Pierre Perrault, au cœur du poème dramatique.
- "Akara", de Romain Weingarten (Saltimbanques). Un délire verbal présenté avec beaucoup d'imagination.

LITTÉRATURE

- "Les Écrits du Canada français", tome XV.
- "La Planète des singes", de Pierre Boulle (Julliard). Un peu d'amusement à l'horde de la science-fiction.

peinture • sculpture • architecture • livres et objets d'art • tourisme

- REINBLATT, à la Galerie Waddington;
- ANITA SHAPIRO, à la Galerie Montréal;
- MOLINARI, à la Galerie Libre;
- ANNE KAHANE, à la Galerie Denyse Delrue

Reinblatt présente à la Galerie Waddington des toiles qui devraient plaire facilement. Il utilise la spatule avec brio et connaît de très nombreux trucs du métier.

Les empâtements épais donnent une apparence moderne au tableau, tandis que les ciels ombragés, les arbres dénudés font un rappel à une réalité connue et sans surprise.

Reinblatt possède une méthode sûrement efficace auprès d'un large public: il manie la spatule quand tous les artistes y ont déjà recours, ce qui (par conséquent) ne saurait surprendre; et il utilise juste assez de figuratif pour donner confiance à tous ceux qui sont encore effarouchés par le non-figuratif. Rien ne colle délibérément au réel et le dessin n'est jamais appuyé, seulement stylisé.

qui accentue l'impression d'austérité, de rigueur et d'hermétisme de sa peinture.

Dans les limites fort restreintes qu'il s'est tracées, Molinari arrive à créer des rapports de couleurs assez saisissants. Dans "Équivalence bleu-noir" par exemple, le bleu devient (selon sa surface et sa position sur la toile) tantôt espace, tantôt tache en premier plan.

Ce sont là des effets de couleurs bien subtils, mais réels. Une vibration optique se produit devant les rayures, car l'œil ne peut lire le tableau d'une façon conventionnelle. La ligne de rencontre des deux couleurs devient floue à cause de ce phénomène visuel et le rythme du tableau apparaît, grâce aux contrastes très forts. Ce mélange de couleurs rappelle les effets obtenus par le pointillisme, même si

La vie des Arts...

par Laurent Lamy

Dans le dosage savant qui se fait ici, du figuratif et de l'abstrait, apparaît toute l'ingéniosité du peintre. Selon la tendance générale, Reinblatt pourra évoluer encore... à la remorque des courants. Son habileté et ses ressources le laissent bien prévoir...

Une nouvelle galerie, la Galerie Montréal, vient d'ouvrir ses portes au 1448, rue Sherbrooke ouest, et pour la première exposition, présente les huiles et aquarelles d'Anita Shapiro.

Les huiles vont du figuratif à l'abstrait et en cours de route, empruntent beaucoup au cubisme. Mais Shapiro réussit mieux dans le figuratif. Quand elle tente de "faire abstrait", la forme se perd en taches molles et les couleurs deviennent crues.

Même si certaines aquarelles sont trop tributaires de l'accident et des effets de couleur sur papier mouillé, même si elles ressortissent à un tachisme facile et gratuit, le meilleur d'Anita Shapiro se manifeste cependant dans certaines aquarelles. Dans celles où le dessin n'est pas déguisé, où existe un sens de la construction, où perce une légèreté qui fait penser à Chagall, à ses femmes flottant dans un espace dénué de pesanteur.

Ces aquarelles et les huiles d'inspiration cubiste, comme "Symphonie en bleu" et "Nature morte, citrons" ne sortent guère des sentiers battus, mais peuvent être qualifiées de peinture honnête.

Molinari se cantonne toujours à ses recherches sévères, et toutes ses toiles exposées actuellement à la Galerie Libre, procèdent d'un rythme vertical, ce

la technique et l'échelle en sont tout à fait différentes.

Dans les tableaux monochromes, les couleurs ondulent doucement, mais on n'y trouve pas la même intensité que dans les toiles très contrastées.

On peut voir ce que l'architecture peut emprunter à ces études de surfaces et de couleurs. Mais tout cela n'a-t-il pas déjà été fait?

Même si les œuvres d'Anne Kahane ne sont pas tellement volumineuses, il se dégage de ses sculptures sur bois d'acajou, un sens du monumental. L'éclairage accuse certains reliefs, mais les pièces ne sont peut-être pas à leur avantage dans une galerie, à cause de leur grand besoin d'espace.

Les panneaux doucement modelés, (quelquefois un peu mollement), incarnent des fonds mouvants et supportent des corps qui ne sont que suggérés, ou comme entrevus dans l'ombre. Les têtes qui émergent des groupes de personnages, résumant la sculpture, et en elles se cristallise toute l'intensité expressive. Dans "Man with outstretched arm", les bras sont allongés dans un suprême effort et le visage traduit la soumission, la contrainte.

Mais, outre leur passivité, les sculptures possèdent une présence. En dépit de leur froideur apparente, elles ne sont pas réellement rigides et figées. La pensée intérieure du sculpteur se laisse deviner, avec son souci de l'humain qui ne rejoint jamais le particulier et l'anecdotique. Sans démonstration, ni exubérance, Anne Kahane exprime l'humanité dans son sens le plus large et le plus total. D'où l'aspect désincarné et un peu lointain de ses sculptures, exposées jusqu'au 31 mars, à la Galerie Denyse Delrue.

L'ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

En marge de Nelligan

prose critique

par Jean Ethier-Blais

Ce livre, tome deuxième des Archives des lettres canadiennes, publiées par le Centre de recherches de littérature canadienne-française de l'université d'Ottawa, est (quelque étrange que l'expression puisse paraître dans un pareil contexte) une œuvre d'amour. On y trouve, ainsi que cela se voit lorsqu'on est en présence d'un ouvrage universitaire, mille détails, cent analyses profitables sur la naissance et le développement de l'École littéraire de Montréal (1); on y trouve des jugements d'ensemble, des portraits. Mais, surtout, s'y révèle à chaque page, et dans la conception globale de ce travail d'équipe, une passion sous-jacente pour l'histoire de nos lettres, une sorte d'élan intellectuel qui, par le truchement d'une histoire récente, projette notre littérature dans l'avenir. Je tiens, pour ma part à souligner ce trait. Tout n'est pas rose dans notre littérature; elle charrie moult déchets et je ne parle pas de nos contemporains; quiconque s'adonne à son étude est, par beaucoup de côtés, comme un alchimiste du Moyen-Orient; il consacre de longues et précieuses heures à bien peu de chose et la pierre philosophale se fait attendre. C'est pourquoi il faut tirer son chapeau devant les chercheurs du groupe Wyczynski - Ménard d'Ottawa. Ils ne sont ni des pionniers, ni des défricheurs; c'est dire qu'ils n'ont même pas le plaisir de la découverte.

Il appartient à la deuxième génération des savants, ils s'attachent à mettre un peu d'ordre dans les faits, à situer une date, à dire l'importance d'une rencontre. Ce sont souvent des grains de sable (par exemple tout le côté négatif des rapports de Lorde avec l'École littéraire de Montréal, alors qu'il était écrivain) en fin de compte. Bien plus, c'est elle qui situe l'évolution de nos lettres; elle oscillera entre les Symbolistes, Claudel et Léon Bloy et pourtant ne s'attachera à aucun groupe, à aucune école, à l'éternel Romantisme.

Car l'École littéraire de Montréal est précisément cela: le dernier reflet organisé (que l'on veuille bien me passer cette image) du romantisme à la Victor Hugo et, disons-le, à la Verlaine. Lorsque Anatole France mourut, Grignon, sol-disant pour défendre Léon Bloy, mais sans doute en mal de surréalisme, écrivit sur ce vénérable patriarche des lettres parisiennes, des pages à réjouir Breton. Gonzalve Désaulniers en démissionna d'horreur; c'est lui qui représentait le véritable esprit du groupe et son attachement impérieux au romantisme. Il en vint d'ajouter que le romantisme se confondait, dans l'esprit des membres de l'École, avec les règles classiques les plus absolues. Ils soulèvent du reste, un problème fondamental d'histoire littéraire; les

fait autorité et qui, par le poids de sa science, et par son poids tout court, tient les savants en respect. Sa science nelliganienne l'amène donc naturellement à tracer un historique succinct, mais auquel on suppose qu'il ne manque rien, de l'École littéraire de Montréal. Comme tout mouvement littéraire qui se respecte, elle commença par des buveries; en 1895, nos enfants des Muses buvaient, comme ceux d'aujourd'hui, de la bière. Il n'empêche que de ces choppes, naquirent d'admirables poèmes. Mais vite le groupe des buveurs se transforma en "mouvement littéraire", réfléchit sur son art et donna naissance à ce que la littérature canadienne-française a produit de plus haut, Nelligan. Les potaches faisaient, on le voit, merveille. Et puis, le silence, jusqu'en 1907; nouvelle période d'activité, qui dura jusqu'en 1913. L'École disparut; elle renaît en 1920 et s'éteindra en 1930. Cette École littéraire de Montréal, cela ressort au premier chef de l'étude de M. Wyczynski, fut d'abord une chapelle d'amis et les querelles de personnes y jouèrent un rôle de premier plan. Elle vécut selon que les membres du cénacle s'entendaient bien entre eux et c'est avec leur vieillissement et l'affaiblissement de leurs débats qu'elle s'éteignit. Cependant, cet aspect un peu désolant de l'École ne doit pas nous faire oublier un élément important que M. Wyczynski souligne avec raison: elle reflète le milieu intellectuel de l'époque. Mieux encore, l'École littéraire de Montréal, c'est toute la littérature canadienne-française du début du vingtième siècle. Que l'on songe que des hommes comme Berthelot, Brunet, Victor Barbeau et Claude-Henri Grignon (alors qu'il était écrivain) en firent partie. Bien plus, c'est elle qui situe l'évolution de nos lettres; elle oscillera entre les Symbolistes, Claudel et Léon Bloy et pourtant ne s'attachera à aucun groupe, à aucune école, à l'éternel Romantisme.

Car l'École littéraire de Montréal est précisément cela: le dernier reflet organisé (que l'on veuille bien me passer cette image) du romantisme à la Victor Hugo et, disons-le, à la Verlaine. Lorsque Anatole France mourut, Grignon, sol-disant pour défendre Léon Bloy, mais sans doute en mal de surréalisme, écrivit sur ce vénérable patriarche des lettres parisiennes, des pages à réjouir Breton. Gonzalve Désaulniers en démissionna d'horreur; c'est lui qui représentait le véritable esprit du groupe et son attachement impérieux au romantisme. Il en vint d'ajouter que le romantisme se confondait, dans l'esprit des membres de l'École, avec les règles classiques les plus absolues. Ils soulèvent du reste, un problème fondamental d'histoire littéraire; les

réformateurs classiques se veulent toujours romantiques. C'est sans doute qu'ils ne connaissent pas Nietzsche, synthèse vivante des deux tendances.

En plus de l'étude du professeur Wyczynski, il en est deux autres dans ce recueil qui m'ont particulièrement intéressé: celle sur Lucien Rainier, par le père Romain Légaré, et celle sur Nelligan par Gérard Bessette. Lucien Rainier était prêtre et écrivait des vers; sans doute est-il l'un des plus brillants versificateurs français. Il n'est aucun secret de la prosodie française qu'il n'ait percée; il joue avec les mots comme d'autres avec des cerfs-volants; ils gambadent sous sa plume ou alors, sévères et méditatifs, nous disent que l'âme de Lucien Rainier s'élève vers on ne sait quel Empyrée. Il aimait Tristan Derème, poète bien inconnu aujourd'hui, lui aussi illustre gambadeur, illustre artisan. C'est en lisant Lucien Rainier que l'on se rend le mieux compte de quel point Nelligan a cristallisé les goûts et les espoirs de sa génération; jusqu'à sa mort, c'est du sous-Nelligan que fera Lucien Rainier. "L'esquisse est en partance au quai flottant du Rêve", écrira-t-il. He oui! mais l'étang des idées poétiques et des sentiments reste celui sur lequel est parti pour ne plus revenir, le bateau fou de Nelligan. Ceci dit, Lucien Rainier se dote d'un charme discret; il est un poète des heures non pas tristes, mais lasses. Il faudra qu'un jour quelqu'un se donne la peine de publier son journal, et d'après les extraits qu'en donne le père Légaré, semble bien être le chef-d'œuvre de cet écrivain mineur mais de grand intérêt.

On devrait tout savoir de Nelligan, mais M. Gérard Bessette nous en parle d'une façon neuve; il donne ici la mesure de son immense talent critique, de sa compréhension d'un être. C'est la psychologie secrète de Nelligan qui retient son attention; nous nous en doutions, mais il est bon qu'une voix

autorisée nous confirme cette impression: Nelligan était attaché à sa mère par des liens obscurs et profonds, ceux d'œdipe et de l'origine. Il ne souhaitait de son père qu'une éternelle absence, ce père qui, de plus, avait la fureur de n'être pas Français d'origine, mais (vœu victis) Irlandais, Irlandais et père d'un poète français! Mais c'était un homme de goût qui eut celui de fréquenter peu sa famille... Tout ceci est dit avec beaucoup de détails, avec un grand nombre d'analyses d'une exquise finesse, par M. Gérard Bessette. Il connaît l'œuvre de Nelligan comme personne, sauf peut-être M. Wyczynski; et c'est tout dire. Gérard Bessette cite des paroles de Nelligan à sa mère, où il se renie lui-même et sa poésie, parce que certains de ses vers ont peiné cette femme. C'est à faire pleurer et l'on ne pardonnerait pas à la mère du poète de l'avoir en quelque sorte réduit à cela, si l'on ne savait que c'est aussi à elle que l'on doit presque toute l'inspiration de cette œuvre immense, enfantine et désespérée...

Cet important cahier se termine par un bilan littéraire de l'année 1961. La personnalité critique de M. Jean Ménard s'y affirme; beaucoup de ses articles ont déjà, si je ne m'abuse, paru dans la page littéraire d'un quotidien. Mais il fait bon les retrouver entre les pages d'un même livre. Jean Ménard est l'un des critiques les plus vifs que je connaisse; ce qui, loin de là, ne l'empêche jamais de dire ce qu'il pense, et de s'affirmer de telle sorte que l'on comprenne. Il a la nuance intelligente, sait reconnaître chez un auteur ce qui durera. Il aime les livres, sait les démembrer, il écrit avec délicatesse et ironie. On lit pour le plaisir de le lire. C'est que l'esprit de l'écrivain est là qui guide la main du critique.

(1) L'École littéraire de Montréal: sa collaboration. Fides, Montréal, 1963.

OUVRAGES D'OCCASION

PAYS ET NATIONS — 7 volumes	\$ 40.00
BOSSUET — Œuvres — 43 volumes	58.00
BERANGER — Œuvres — 4 volumes	12.00
GUARDINI — Le Seigneur — 2 volumes	5.00
PERE JANVIER — Œuvres — 23 volumes	35.00
HANOTAUX — Histoire de la France Contemporaine — 4 volumes	14.00
HANOTAUX — Histoire de la Nation Française — 15 volumes	90.00
BUFFON — Œuvres — 9 volumes ill.	36.00
COMTE DE SEGUR — Histoire Universelle — 10 volumes	25.00
LETTRES DE MADAME DE SEVIGNE — 6 volumes	12.00
BALZAC — Œuvres — 20 volumes	50.00
LAVISSE ET RAMBAUD — 12 volumes	
Histoire générale	60.00
CICERON — Œuvres — 31 volumes	140.00
MOLIERE — 12 volumes ill.	40.00
LITTRE Dict — 4 volumes	60.00
HUGO — Œuvres complètes — 19 volumes ill.	75.00
GUY DE MAUPASSANT — 22 volumes	30.00
BALZAC — Œuvres complètes — 50 volumes ill.	120.00
STE-BEUVE — Les Grands Écrivains Français — 23 volumes	25.00
TAINE — Les Origines de la France Contemporaine — 11 volumes	12.00
CABANES — Œuvres ill., 47 volumes	94.00
DUMAS — Mémoires, Voyages et Théâtre, Romans — 147 volumes	125.00
RACINE — Œuvres — 8 volumes ill.	24.00
GAMMETTA DISCOURS — 11 volumes	25.00
SCOTT — Œuvres complètes — 30 volumes	30.00

Ces ouvrages sont en quantité limitée.

LIBRAIRIE WILSON & LAFLEUR LEE

39 Notre-Dame Ouest

AV. 8-7153

marabout

a publié pour vous...

PLUS DE 55,000,000 DE VOLUMES
PLUS DE 1,200 ŒUVRES SÉLECTIONNÉES
et fait paraître chaque mois

18 SUCCES LITTÉRAIRES
dans leurs
8 PRESTIGIEUSES COLLECTIONS



ROMANS — BIOGRAPHIES — RECITS — AVENTURES
ENCYCLOPÉDIES — GUIDES — DICTIONNAIRES



EN VENTE PARTOUT À PRIX POPULAIRES
catalogue gratuit

ÉDITIONS MARABOUT — KASAN — DISTRIBUTION CANADA
226 est, Christophe-Colomb, Québec, P.Q.

LES EXPOSITIONS

GALERIE ART-T&C — (278 ouest, Sherbrooke) "Marie-Anastasia" du 5 au 25 mars, 9 h à 6 h, sauf dimanche, mercredi 8 h à 10 h, vendredi 9 h à 5 h. — GALLERY HAEFFELY (345, Peel) "Peter Daglish" — tous les jours, de 9 h à 5 h. — GALLERY CAMILLE HEBERT — (2075, rue Bishop) "Louis Jaque" — jusqu'au 10 avril. Tous les jours 11 h à 6 h, excepté dimanche, mercredi soir 8 h à 10 h. — GALLERY ARTLENDERS — (4645, Montclair) "Frederick Taylor".

MONTREAL GALLERY — (1448 ouest, Sherbrooke) "Anita Shapiro" tous les jours de 9 h à 7 h.

GALLERY MORENCY — (1564 St-Denis) "Henri Julien" jusqu'au 1er avril.

GALLERY THE ART CENTRE — (1447 McGill College Ave) "Betty Galbraith-Cornell" jusqu'au 15 avril. Tous les jours de 9 h à 6 h, p.m., sauf dimanche, vendredi jusqu'à 9 h.

GALLERY GEMST — (5380 ouest, Sherbrooke) "Durocher" — jusqu'au 30 mars. Tous les

jours de 9 h à 6 h; vendredi, jusqu'à 9 h.

GALLERY ELCA LONDON — (4120 Badgley) "Rita Briantky" jusqu'au 17 avril.

UNIVERSITY MCGILL — (angle Milton et University) "Schalk" — tous les jours, de 10 h à 6 h, p.m., sauf le dimanche. Jusqu'au 30 mars.

GALLERY CONTINENTAL — (1450 Drummond) Œuvres de peintres canadiens et européens; samedi jusqu'à 1 h p.m.

GALLERY XII — (Musée de Montréal) "Tobie Steinhouse" — jusqu'au 31 mars.

GALLERY ATELIER LIBRE — (433 est, Ontario) Georges Marcotte — jusqu'au 16 avril, tous les jours sauf samedi.

DAVIES HOUSE OF PAINTING — (4905 ouest, Sherbrooke) "Ronald Davies".

GALLERY AGNES LEFORT — (1504 ouest, Sherbrooke) "Monique Charbonneau" — lundi au samedi, 10 h à 6 h, p.m.; mercredi soir, 7 h à 10 h.

GALLERY MORENCY (1364 Saint-Denis) "Henri Julien" jusqu'au 8 avril.

GALLERY DOMINION — (1436 o. Sherbrooke) "Georges Mathieu" — 9 h à 5 h 30.

sauf dimanche.

GALLERY LIPPEL — (2150 Mackay) "L'art primitif" — tous les jours de 11 h à 6 h, sauf dimanche.

GALLERY L'ART FRANCAIS — 370 ouest, rue Laurier. Lithographies signées — jusqu'au 6 avril, de 9 h à 6 h, p.m. tous les jours à 6 h; vendredi, jusqu'à 9 h; samedi, 5 h, p.m.

GALLERY WADDINGTON — (1456 ouest, Sherbrooke) M. Reinblatt. Tous les jours jusqu'à 6 h; mercredi jusqu'à 10 h.

GALLERY LIBRE — (2100, rue Crescent) "Molinari" — Mercredi, 10 h à 10 h, p.m.; dimanche, 2 h à 5 h; du lundi au vendredi, de 10 h à 6 h, samedi, 10 h à 5 h 30. A com, ter du 20 mars, "Molinari".

GALLERY MARTIN — (1390 ouest, Sherbrooke), "Anne Greenstein", jusqu'au 27 mars.

GALLERY NOVA ET VETÉRA — (625 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent) Jusqu'au 5 avril, "Marie-Anastasia" — dimanche 2 h à 4 h, mardi 8 h à 9 h, lundi, mardi, jeudi, vendredi, 12 h 30 à 1 h 30.

GALLERY WALKER KLINKHOFF — (1200 ouest, Sherbrooke) "Andrei Zodorozny".

EXPOSITION
MONIQUE CHARBONNEAU
dernier jour
JEAN-PAUL LEMIEUX
du 1er au 20 avril
galerie agnès lefort
1504 ouest, SHERBROOKE WE. 2-8620

ART PRIMITIF
Nouvelles acquisitions
GALLERY LIPPEL
Tous les jours de 11 h a.m. à 6 p.m.
2159, MACKAY

EXPOSITION
SCULPTURES RECENTES
JAMES EDWARD RITCHIE
du 3 au 20 avril
GALLERY WALTER KLINKHOFF
1200 ouest, SHERBROOKE AV. 8-7308

Jusqu'au 2 avril
MOLINARI
• GALLERY LIBRE
2100, rue Crescent Tel. 288-6080
Ouvert tous les jours de 10 h à 6 h. — Mercredi et vendredi jusqu'à 10 h. — Fermé le dimanche

LOUIS JAQUE
du 27 mars au 10 avril
GALLERY CAMILLE HEBERT
2075, Bishop — 849-9931
Vernissage Mercredi
27 mars à 8 h. P.M.

EXPOSITION
LITHOGRAPHIES SIGNÉES
À TIRAGE LIMITÉ
Jusqu'au 6 avril 1963

à la galerie L'ART FRANÇAIS
370 ouest Laurier — 277-2179
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. — Vendredi, jusqu'à 9 h. p.m. et samedi, 3 h. p.m.

CONTINENTAL
GALLERIES
Œuvres de peintres canadiens
et européens.
1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

romans • essais • poésie • livres • romans • essais • poésie • livres

"La fin de septembre"
de Nicole Vedrès

Nicole Vedrès a de multiples visages. Commentatrice estimée à la RTF, journaliste, collaboratrice de films, romancière, elle a établi sa gloire des dernières années sur des "chroniques" par le truchement desquelles, en bonne femme qu'elle est, elle abordait par le menu et le léger ce qui lui paraissait important du monde. On se souvient d'avoir lu dans ces pages des critiques à ce sujet.

Vient de paraître un roman intitulé "Fin de septembre". Rien que le titre, par sa précision imprécise, laisse deviner que Nicole Vedrès n'a pas voulu être en retard sur les écoles romanesques justement à la mode et qu'elle a fait, à sa manière, dans le "nouveau roman".

En fait, il ne s'agit pas tout à fait d'un "nouveau roman". Du moins pas tel qu'on le conçoit aux Editions de Minuit, style Beckett, Simon ou Pinget. Non. Seule la précision dans la description et le souci d'objectivité en relèvent. Pour le reste la nature sensible, volubile, fondamentalement "classique" à la manière du début du vingtième siècle. Et c'est, je crois, une chose assez curieuse de sentir chez Nicole Vedrès dernière manière Gide marié aux jeunes turcs de la rue Bernard Palissy.

Le thème d'un roman policier ou quasi-policier, l'enquête que mène sans le vouloir un homme, revenu d'Afrique après une très longue absence, sur la mort de son frère. Le décor: le nord-ouest de la France, plus précisément la Seine-Maritime, un paysage de falaise, de mer, de brouillard, de mollesse aussi. Les personnages: hormis le narrateur et son frère mort, des comparses, sortes de confidentes sans le style de la tragédie du 17^e siècle, des interlocuteurs mais jamais de complices. Au bout de tout cela une énigme éclaircie par la plus grande joie des lecteurs et sans doute pour la plus grande douleur de l'auteur qui, ma foi, lance comme elle l'était, n'aurait sans doute eu aucun mal à prolonger indéfiniment son jeu.

Somme toute, "La Fin de septembre" n'est que le prétexte à cette excellente chronique spécialiste dans la digestion pour se lancer dans ce qui elle excelle, à savoir le jeu charmant de associations d'idées et des coq-à-l'âne soigneusement amenés; le prétexte aussi à l'analyse délicate des rapports subtils qui régis-

Notes de lecture

par Jean BASILE

sent présent et futur avec thèmes et sous-thèmes, un peu d'inceste par ci, un petit viol sous les roses par là. Le tout perdu, fondu comme dirait un peintre, dans les brumes du paysage et la brume psychologique. Mais la psychologie est tout le contraire du nouveau roman, n'est-ce pas?

Je ne pense pas que cette littérature soit trop sérieuse. Le serait-elle, ou du moins le voudrait-elle être, que ce serait dommage! Dommage, car Nicole Vedrès a beaucoup de talent mais un talent qui n'a pas le visage qu'on lui inflige dans ce roman-là. C'est un écrivain authentique et une femme écrivain ce qui est assez rare. Elle n'a sans doute pas le charme souverain bien qu'un peu désuet du style de Colette mais elle a peut-être un tempérament plus complexe moins apte à une certaine niaiserie très féminine à s'extasier sur les joues de bébé, sur l'exquiescence d'un pistil un soir d'été et quoi d'autre encore. Certes, Nicole Vedrès, dans "La Fin de septembre", ne réussit pas à cacher sous une certaine sécheresse dans la composition de son récit sa nature profondément emotive. Si certain chapitre s'appelle "le gerant", titre que ne renierait pas Robbe-Grillet, un autre s'appelle "les hortensias". Il y a tout au long de ce livre une manière de balancement; j'allais dire "tiraillement" entre une forme et une nature.

Ce tiraillement se fait aussi sentir et davantage encore dans la forme en tant que telle. Si l'on considère la progression du récit et l'éclairage unilatéral que donne Nicole Vedrès à son livre d'une part, d'autre part le style grammatical rapi-

de à l'invective et le choix des mots sans compter leur place, quel divorce! Comment ne pas s'apercevoir d'un manque d'unité qui gâche un peu la lecture. En effet, il faut choisir. Ou bien la rigueur dans l'observation et dans le style. Ou bien un certain relâchement général qui permet alors d'aller de guingois, certes, dans l'analyse (mais ce n'est pas sans charme) avec l'avantage d'autoriser un certain brio grammatical auquel s'ajoute tout naturellement un vocabulaire moins précis mais plus souple qui cerne bien plus qu'il ne désigne même si cela peut paraître étranger au génie de la langue française.

En bref il eût fallu que Nicole Vedrès choisît son jardin. Peu importe qu'il fût à la française ou à l'anglaise mais que l'on ne tombe pas sur une rocaille au beau milieu des bouillottes.

Je lis, page 24, ceci: "Oh! qui marche, Madame, me le direz-vous? (à noter que ce Madame-là est abstrait, qu'il ne s'adresse à personne de bien précis) Vous voilà perdue dans un récit, depuis un long moment commencé, dont je n'ai rien su, rien voulu sentir, parce que..." Cela est fort joli, charmant, cela rappelle "Isabelle" d'André Gide et dans vers de Jammes "quand tu m'as demandé de faire une église sur ce domaine abandonné ou le grand vent..." mais dans "La Fin de septembre", ça ne va pas. Le récit tel qu'il a été conçu et mené ne permet pas un tel raffinement, une telle barcarolle de rythmes.

Je pense que le "nouveau roman" a apporté énormément à la littérature française. Je crains pourtant que ses sous-

produits ne soient que des bâtardeaux. Nicole Vedrès se classe trop aisément par sa nature, ses possibilités, sa sensibilité, son charme dans une toute autre catégorie d'écrivains. Sa voix n'est pas celle du "nouveau roman". Il n'y a, ce me semble, aucun mal à cela.

"La Fin de septembre" se soldé donc par une déception littéraire tempérée par la réduction d'expression de ce auteur plus à l'aise dans les textes courts jusqu'à preuve du contraire.

"Ailleurs c'est mieux"
de Klas Everwijn

La jeune littérature allemande, du moins celle que nous connaissons par la traduction, se complait dans le masochisme patriotique ou social ou le misérabilisme intégral, contrepartie, peut-être, d'une vie économique florissante. Le premier roman de Klas Everwijn que je viens de lire, "Ailleurs c'est mieux", relève du misérabilisme intégral.

Un jeune Allemand de vingt ans raconte ce que se passe dans une sorte de bidonville ou faubourg d'une petite ville. Des vauriens, des familles extravagantes, plus "rares que nature", évidemment la romance sur l'amour salvateur et richesse des pauvres gens.

Il faut pour réussir un tel livre avoir le souffle et le style de Céline à qui l'on pardonne les pieds qui puent en égard à son lyrisme ahurissant. Point de lyrisme ici. Aussi bien, pour plaisance que soit la scène, je trouve peu d'intérêt à m'entretenir à raconter par le détail comment deux galopins empêchent leur grand-père pris de colique d'aller aux cabinets. Ce n'est qu'un passage du livre mais il donne assez bien le ton.

Evidemment, comme me toujours dans le cas où l'on raconte sur un ton ou sur un autre des "misères", on nous assoie avec le côté "satire sociale". Faire la fine bouche revient à passer pour snob. Quitte à l'être, j'avoue bien simplement m'ennuyer à ce genre de littérature qui n'en est pas. Cependant, "Ailleurs c'est mieux" est un récit vif dans le genre vite écrit et vite lu. Ça intéresse peut-être les Allemands mais n'enrichit aucune de notre patrimoine intellectuel... ni le leur.

(1) La Fin de septembre par Nicole Vedrès — Gallimard éditeur — 235 pages — attribution Hachette.
(2) Ailleurs, c'est mieux par Klas Everwijn — traduit de l'allemand par Guillaume Macrival — Laffont éditeur — 239 pages — distribution Pomac.

"Visuel": tout par l'image

Les Editions Flammarion lancent sur le marché international une nouvelle petite collection intitulée "Visuel". Comme son nom l'indique il s'agit de brochures largement illustrées traitant chacune d'un thème particulier sans limitation dans le choix des thèmes, des artistes et des savants. C'est Frédéric Ditis qui dirige cette nouvelle collection avec le concours de Heiri Steiner.

A qui s'adresse "Visuel"? Au profane comme au spécialiste, au grand public comme à l'étudiant. En somme, il s'agit là d'abréger la soif toujours plus grande de savoir dans une époque où les minutes sont comptées.

Les quatre premiers volumes de "Visuel" viennent de sortir en librairie. Il s'agit de "L'Espace" par Gotfried Honnegger et Peter van de Kamp, "L'Angoisse" de Heiri Steiner et Joan Gebser, "L'Hérédité" de Honnegger - Lavater et Hans Burli, et "Le Coeur" de George Giusti et Rudolf Hoffmann.

Chacun de ces ouvrages de 120 pages environ se présente essentiellement comme un livre d'images en couleur, de graphiques, etc... auxquels s'ajoutent des commentaires fort clairs.

Cette nouvelle collection fort intéressante est placée

Un roman qui fait beaucoup de bruit depuis quelques semaines est "Incognito", du Roumain Petru Dumitriu, édité par le Seuil. Son héros, Sebastian Ionesco, a fait l'expérience de la douce vita, de la guerre, de la révolution, du pouvoir, de la dégradation et du malheur. Il a trouvé le Dieu qui réside incognito au plus profond de l'homme et du monde. Et c'est incognito aussi que vivra désormais, au milieu même de l'Etat totalitaire, ce saint sans égérie, sans credo, sans auréole, dont l'histoire est un contrepoint à celle que connaît le "Rendez-vous au jugement dernier", premier roman publié par Petru Dumitriu après son exil en Occident.

BEAUCHEMIN

Vient de paraître

CHRISTIAN LARSEN

L'ECHOUEURIE

CONTES

En vente chez Beauchemin et dans toutes les librairies \$1.75



"On ne saurait trop recommander la lecture et la méditation de cette œuvre magistrale, dont on peut affirmer qu'elle est une merveille d'érudition, de science et d'intelligence".

Histoire de la Civilisation

PAR WILL DURANT

Cette œuvre monumentale, à laquelle M. Will Durant a consacré sa vie et ses dons prodigieux d'historien, de philosophe, d'écrivain et d'artiste, constitue une des lectures les plus fascinantes qui soient, une source de perpétuel bonheur pour tous ceux qui l'abordent.

22 volumes illustrés hors texte, d'un format commode, sous une élégante reliure pleine Skivertex fauve, impression deux couleurs, étiquette, tranche et gardes de couleur, paraissant à la cadence d'un volume par mois.

Un simple examen vous convaincra de cette magnifique réussite coopérative! \$180
Le volume et par mois, seulement

Bon pour un examen gratuit sans engagement ni frais.

A recevoir et adresser aux Editions Rencontre, 95, rue Saint-Jacques, Québec 3, P.Q.

ÉDITIONS RENCONTRE

Veuillez m'envoyer à l'examen le tome I de l'Histoire de la Civilisation et votre bulletin de présentation. Après 8 jours, je vous retournerai le tout, ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

Nom et prénom: _____ Localité: _____
Profession: _____ Adresse: _____
Approuvé: _____ Signature: _____
Province: _____

Lausanne - Paris - Bruxelles - Cologne - Casablanca - Tunis - Orléans

Le courrier des Lettres

Les cahiers 8 et 9 de l'A.G.E.U.M. viennent de sortir, parallèlement à la semaine de philosophie tenue à l'université de Montréal. Le cahier 8 comporte un essai de Jean Wahl, "Existence et pensée", et le cahier 9 renferme une série de textes d'étudiants en philosophie de l'université de Montréal, sous le titre, "Essais philosophiques".

"Liberté" renait de ses cendres, cette fois sous la direction de Jean-Guy Pilon. Sous le titre général de

"Culture française" sont présentés un ensemble de textes de Jacques Bobet, "L'aisance d'être français", d'Alain Césaire, "Culture et colonisation", de Charles-H. Favrod, "On gouverne dans sa langue", et de O. Bhély-Quenun, "L'Afrique noire et la langue française".

Le numéro 25 de "Liberté" renferme également des nouvelles et chroniques de Wilfrid Lemoine, Jacqueline Darveau, Cécile Poirier, André Major, Jacques Godbout, René Houle et Fernand Ouellette.

"Lettre à moi-même", de Françoise Mallet-Joris, parue récemment chez Julliard attire de nouveau l'attention sur cet écrivain délicat.

SAMEDI PROCHAIN

Trois nouvelles dans le "Supplément littéraire"

Samedi prochain, "Le Devoir" publiera son supplément littéraire semestriel, concordant avec le "Salon d'olivier" de Montréal.

On y trouvera quantité de textes d'auteurs canadiens allant des textes d'imagination et de la poésie aux études proprement littéraires.

Côté création, trois nouvelles ont été commandées spécialement pour ce supplément, à des écrivains canadiens. On pourra donc lire dans le numéro de samedi prochain "Paris-Montréal", de CLAIRE MARTIN, "Nocturne", d'ANDRÉE MAILLET, et "Elle avait le défaut d'être une fille", de CLAUDE JASMIN. On notera qu'il s'agit de nouvelles d'écrivains qui sont bien dans l'actualité, les trois ayant publié une oeuvre depuis moins de deux ans.

On retient son numéro en composant VI. 4-3361, poste 21.

Dans une récente chronique du "Monde", Pierre-Henri Simon a mis en parallèle les deux Françaises, celle de Paris (Sagan) et celle d'Anvers (Mallet-Joris) dont les débuts ont presque coïncidé, mais qui ont tous deux cheminé selon des routes différentes, celle du succès spontané pour Sagan, celle de la réflexion et du mûrissement pour Mallet-Joris.

"Lettre à moi-même" est une série d'essais, presque un journal allant de l'enfance au travail de l'écrivain.

Qu'est-ce que l'Art? Ce qu'il se propose et nous propose, peut-on le définir en peu de mots? C'est ce que tente de faire "Le Propos de l'Art", de Philippe Minquelot, paru chez Castelman. Un des mérites de ce livre est d'allier, ainsi que l'écrit le préfacier Etienne Souriau, "à la ferveur sans laquelle il n'y a pas de vraie participation à l'Art, une lucidité qui refuse de se payer de mots".

Le Livre-Club du Libraire présente comme dernières sélections "Le Siècle de Louis XV", de Pierre Gaxotte, de l'Académie française, ainsi que "Les Cent nouvelles nouvelles", recueil de nouvelles du XVI^e siècle, présenté et établi en français moderne par R.-H. Guerand. Les deux ouvrages sont bellement illustrés.

Deux livres de fiction vont voir le jour cette semaine chez des éditeurs canadiens. En effet, Beauchemin annonce la sortie d'un recueil de nouvelles de Christian Larsen intitulé "L'Echouerie" et Jacques

Hébert un roman d'une jeune fille, Claire Mondat, "La Poupee".

Les auteurs canadiens ayant publié une oeuvre entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1962 qui sont édités à titre personnel ou chez un éditeur qui n'est pas membre de l'Association des Éditeurs Canadiens doivent s'ils veulent participer au Grand Jury des Lettres Canadiennes 1963, envoyer leur oeuvre en 6 exemplaires au secrétaire: Jean Bode, 1247, rue St-Denis, Montréal 18, Qué.

Un cahier de poésie écrit et illustré par des étudiants de la faculté des arts a été lancé lors d'une soirée de poésie canadienne-française qui a eu lieu cette semaine à l'université d'Ottawa. Le lancement de ce recueil était suivi d'une conférence du R. P. Benoit Lacroix sur l'oeuvre de Saint-Denis - Garneau. Ce premier cahier comprend 31 poèmes soumis par les étudiants lors d'un concours de poésie organisé par un groupe de professeurs de français de la faculté des arts d'Ottawa.

Une réédition qui sera bien reçue dans tous les publics est celle du célèbre roman d'Erich Maria Remarque, "Arc de triomphe" publié chez Plon. Ce livre sombre n'est pas un livre désespéré. C'est qu'il est parcouru par une foi chaleureuse dans les valeurs humaines, qui en explique le succès mondial, le plus grand qu'ait connu Remarque depuis "A l'Ouest rien de nouveau".

Procurez-vous, à l'occasion du 3^e Centenaire du Séminaire de Québec 1663-1963

FRANÇOIS DE LAVAL
par l'Abbé Emile Bégin

Biographie richement illustrée du fondateur de l'Eglise Canadienne

5 1/4 x 8 272 pages Prix: \$3.50

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

C.P. 999 — Québec 4 — Tél.: 681-4631

VENTE

AU MAGASIN SEULEMENT

50%

SUR TOUS NOS LIVRES

LIBRAIRIE

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine O. VI. 4-6571

théâtre • musique • cinéma • variétés

"DAVID AND LISA"

Place Ville-Marie

Alors que la semaine dernière, je disais tout le bien que je pensais de "Lawrence of Arabia", film tourné à grand renfort de capitaux et de possibilités techniques, il est fort significatif que j'aie l'occasion aujourd'hui de couvrir de louanges "David and Lisa", film en noir et blanc réalisé avec des moyens de fortune par une équipe américaine indépendante. Ces deux extrêmes, en effet, donnent la dimension du cinéma en prouvant d'une manière flagrante que l'art, au cinéma comme ailleurs, n'a jamais besoin des excès de la pauvreté des moyens ou de leur abandon. Ces deux films prouvent non moins que le scénario conserve son importance primordiale non pas en marge de l'art cinématographique, comme on semble parfois le croire, mais en son cœur. Tout le reste n'étant qu'un concert de possibilités destiné à faire valoir ou plus simplement à "faire passer" ce qui doit être dit.

Un jeune Américain, David, est placé par sa mère dans une institution pour adolescents qui souffrent de troubles mentaux. En effet, il vit, entre autres choses, dans la crainte morbide d'être touché par autrui. Solitaire d'abord, refusant tout contact avec ses camarades et le docteur en charge de l'institu-

tion, il s'intéressera tout doucement à une jeune malade schizophrène, Lisa. Des liens d'affection naissent entre eux, issus d'une compréhension mutuelle. Cette amitié, ou peut-être cet amour naissant, les conduira vers un mieux-être de leur condition mentale.

C'est sur cette trame typiquement nord-américaine que le réalisateur, Frank Perry, a brodé avec une grande sensibilité et un goût extrêmement sûr l'histoire de ses deux héros. Et cela est d'autant plus remarquable que "David and Lisa" est son premier film. On devine quel parti détestable on eût pu tirer d'un tel sujet et d'un tel lieu. Frank Perry a évité avec maestria tous les obstacles qui se dressaient autour de lui. Il a su traduire toute la détresse, voire l'horreur, qui se dégage de ce genre d'institution sans avoir recours à des procédés grossiers. Même quand il nous montre, par nécessité, le comportement personnel de Lisa ou de tel ou tel autre jeune interne, il sait rester pudique. Aucune loupe grossissante ou déformante ne s'interpose entre le spectateur et le réalisateur. L'explorateur du subconscient respire la délicatesse sans éveiller son sujet. Il y a sans doute dans "David and Lisa" un côté documentaire mais il ne prime jamais. C'est peut-être cet équilibre entre la réalité d'un fait et la démarche supérieure du cré-

LA CHRONIQUE DU CINEMA par Jean Bastie

- "David and Lisa": de l'art artisanal
- "Un Couple": une atmosphère délétère
- "How the West Was Won": en cinérama

ateur qui sait élaguer, sublimer, raccourcir qui donne à ce film tant de charme. Un charme directement accessible, d'ailleurs, par une image soignée, parfois un peu trop composée comme certaines scènes extérieures où l'angle de prise de vue relève parfois d'un esthétisme un peu immobile et gratuit.

De la fameuse trinité, "sujet-lieu-personnages", il ne reste plus à parler que de ces derniers. Là encore, on ne peut que féliciter. Le couple de David et Lisa est incarné par Keir Dullea et Janet Margolin. Ils sont tous les deux admirables dans des rôles qui pourtant présentaient plus d'une embûche. Le premier surtout est remarquable. Il sait exprimer la tension qui est en son âme sans aucun excès. S'il a été bien dirigé, il est vraiment habité par son personnage.

Je fais très vite quelques réserves sur les séquences qui tentent d'exprimer cinématographiquement le rêve du héros (on sait quelle importance a le rêve dans les traitements psychiatriques), pour recommander immédiatement et sans restriction majeure ce film. Il pourra surprendre par sa simplicité extérieure. Il n'en reste pas moins que "David and Lisa" est une merveilleuse leçon d'optimisme donnée avec une générosité qui exclut toute mièvrerie et tout conformisme.

"UN COUPLE"

au Parisien

Il est indéniable que Jean-Pierre Mocky a de la personnalité. Ses films ont un son personnel, un style peut-être. Malheureusement, tout ce que j'ai vu de ce réalisateur à ce jour provoque en moi un sentiment

de dégoût et de révolte. Ainsi furent "Les Snobs". Ainsi est "Un Couple". Ici et là la volonté de choquer pour choquer est évidente. Mocky semble dire: "Vous allez voir jusqu'où je vais aller".

Bâti à partir d'un scénario qui pourrait aussi bien être une enquête sur la condition du couple faite pour un magazine féminin à gros tirage, enquête dans le style "Madame, avez-vous le droit de le tromper?" que l'on a pu lire dernièrement, le film de Mocky entend nous démontrer que la réussite d'un couple est liée uniquement à la satisfaction charnelle. Toute idée est bonne à exposer sinon à défendre. Encore faut-il qu'il y ait dans la démonstration une espèce de générosité, un idéal pour employer un grand mot. On peut alors sans y souscrire, s'y intéresser. Jean-Pierre Mocky, hélas, a la démonstra-

tion mesquine. Rien de ce qu'il touche ne peut rester propre. Le monde qu'il nous présente est à ce point misérable que l'atmosphère du film devient des premières images irrépressibles.

Je n'en voudrais pas à Jean-Pierre Mocky s'il s'amuse. Il a d'ailleurs pour la force un don véritable. Ses personnages sont caractéristiques, simplifiés; ils vivent de leur vie propre enfin. Je lui en veux parce qu'il prétend être un moraliste. Ses snobs comme son couple veulent être des exemples. Des exemples de quoi? De la procarité des rapports humains, de l'imbécillité de vivre et de croire à quelque chose, de toute une gamme de sentiments qui font peut-être de l'excellente littérature mais qui, dans l'occurrence, font de mauvais films. C'est dire que je ne marche pas et moins encore pour

"Un Couple" que pour "Les Snobs" car, si ce dernier film était encore défendable par la caricature qu'il était, "Un Couple" se prend fort au sérieux et sous des couvertures d'honnêteté et d'objectivité ne cherche en définitive que le scandale.

Pour le reste? Peu de chose. C'est un film bâclé, bien photographié, soit, et après? L'interprétation est satisfaisante avec Juliette Mayniel et Jean Kosta. La partie la plus intéressante est le dialogue de Queneau. Je relève cette phrase qui est peut-être le meilleur moment du film: "Ce n'est pas du floc, c'est du suc". Pris à l'envers, c'est une excellente définition de "Un Couple".

"HOW THE WEST WAS WON"

à l'Impérial

Il était inévitable que le cinérama nous bombarde d'une histoire des États-Unis. Voilà qui est fait. Tout au moins une histoire partielle d'intéressant, d'ailleurs, à quelques événements marquants tels que la fièvre de l'or, la guerre de sécession, etc. En quelque sorte, un western sans dimension psychologique ni véritable action.

Est-ce une réussite? Malgré les noms de Ford et d'Hathaway, il n'est malheureusement pas possible de répondre par

l'affirmative. La trame du scénario est trop lâche; les personnages n'existent pas. Pas un instant on ne peut croire à tout cela.

Du moins, les morceaux de bravoure style Cinéma sont-ils bien réalisés? Oui, comme d'habitude. Chacun des épisodes de ce film (il y en a cinq) est clos par un numéro. A chacun selon son goût. Pour moi, le meilleur moment fut l'attaque d'un train, moment classique, ici revu avec fâsse et fracas.

Je pense cependant que le cinérama n'est pas fait pour raconter des histoires. Ses dimensions, son immobilisme, le coût de production qui oblige à réaliser trois scènes en studio, etc., le condamnent à des sujets vastes mais monolithiques. Pour réaliser cette dernière production, hormis les réalisateurs, cinérama a fait appel à quelques grands comédiens. Seule Debbie Reynolds mérite vraiment d'être mentionnée pour son abaissement dans le rôle d'une danseuse de saloon. Les autres, et particulièrement James Stewart, paraissent se parodier eux-mêmes.

Mais n'exagérons pas. "How the West Was Won" reste le divertissement du samedi soir apte à plaire au plus large public. Il y a de l'action, des noms célèbres, une bande sonore excellente, de quoi en somme émerveiller plus d'un. Ce pour quoi il a été conçu.

Le Théâtre-Club

PRESENTE
Le Marchand de Venise
COMÉDIE DE SHAKESPEARE
3 DERNIÈRES

"D'une haute tenue artistique, admirable d'un goût et d'une mesure auxquels on n'aurait pas attendu".
Jean Béraud, La Presse
"D'une présentation si belle, si impeccable qui fait honneur aux dix années du Théâtre-Club".
Jean Hamelin, Le Devoir
"Un des événements marquants de la présente saison".
Maurice Maïtre, La Patrie
"Dix ans de théâtre couronnés par un triomphe".
Jean Leduc, Le Petit Journal
"Du très bon théâtre, admirablement joué, en un rythme impeccable".
Jean Béraud, La Presse
Rudolf Tessler, Photo-Journal
Aujourd'hui, 20h30 et 8h45
Demain, 20h30
A Québec, les 1er et 2 avril

UN. 1-3339 — UN. 1-3476
A LA COMÉDIE CANADIENNE

LE RIDEAU VERT

CE SOIR, 8H.30
Dim., 2h.30 et 7h.30
L'ALCALDE DE ZALAMEA

comédie de CALDERON
"Le meilleur spectacle de la saison. Un très grand succès pour le Rideau Vert dont la montée depuis deux saisons a placé cette vaillante troupe au premier rang de l'activité théâtrale montrealaise".
Jean Hamelin, "Le Devoir"
"Le spectacle est superbe, les décors et le jeu d'ensemble sont d'un rythme impeccable... Il n'y a à faire que des éloges".
Jean Béraud, "La Presse"
AU STÉLLA - VI. 4-1793

SEPTIÈME SEMAINE

Comique, suspense, mystification, etc...
Gog et Magog
avec Marjolaine Hébert
Georges Carrère, etc.
ce soir 7 h. et 10 h.
dimanche 8 h. 30

AU THÉÂTRE
ANJOU
1204 Drummond - UN. 1-7494
Avant le spectacle
VENEZ DINER à l'ANJOU
Menu complet: \$1.75
LE DIMANCHE SOIR
Menu gastronomique: \$2.90
Un bon repas... avant un bon spectacle...

HORAIRES

THÉÂTRE
THÉÂTRE ANJOU — "Gog et Magog", 7h. et 10h.
THÉÂTRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Au Cœur de la Rose" — jeudi, ven., sam., dim., 8h.30, 10h.15, 12h.30, 2h.10, 4h.35, 7h.10, 9h.35.
THÉÂTRE LA POUDRIÈRE (Le Sté-Hélène) — "El Baile" à 8.30 p.m. samedi.
LES SALTIMBANQUES (angle Bonsecours et St-Paul) — "Akara", jeu., ven. et sam., 8h.30; dim., 10h.15.
PARADISE 63 — "R.I.P." — Tous les soirs, à 8h.30; dim., à 7h.30 — Relâche lundi.

CINÉMA
ALOUETTE — "Mutiny on the Boudoir" — mats: merc., sam., dim. et fêtes, 7h. p.m.; soirs: 8h.30; dim.: 8h. p.m.
AVENUE — "The Password is Courage" — 1.00 - 2.35 - 3.95 - 7.15 - 9.30
BILOU — "Des filles pour le Mambo Bar" — 12.25 - 2.11 - 4.41 - 9.59 - "Liberté surveillée" 1.32 - 3.10 - 5.28
CANADIAN — "Chanson de l'Orphelin" — 12.00 - 2.25 - 6.50 - 10.15 — "Agent Double" — 1.35 - 3.55 - 5.30
CAPITOL — "Papa's Delicate Condition" — 10.20 - 12.40 - 2.35 - 5.10 - 7.25 - 9.10
CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE — "La Notte" — 7.30 et 10.00, tous les jours; sam. et dim., 2.00, 5.00, 7.30 et 10.00 — "Salle Eisenstein" — "La Gamberge" — même horaire.
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "How the West was won" tous les soirs 8.30; mats: merc. 2h. Mats: sam., dim., 1h. 4.45 p.m.
DOREVAL — "Girls, Girls, Girls" à 7.30 — "It's only money" à 9.45; mats: sam., à 1.00, à compter de 2.00 p.m. (Red Room) — "Can Can" à 8h.35; "Tender Is the Night" à 10h. sam. et mer., à 1h. - dim., à compter de 2h.
FRANÇAIS — "Méfiez-vous, fillettes!" — 2.35 - 6.15 - 9.40 — "L'horrible Docteur Orloff" — 1.15 - 4.35 - 8.00.
KENT — "Almost Angels" — 12.30

THÉÂTRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAULIERE
AU COEUR DE LA ROSE
PIERRE PERCHALOT
Ce soir: 8h.30 — Demain: 7h.30 LA. 3-2454

DIRECTEMENT DE POLOGNE
et pour la première fois à Montréal
LE CHOEUR DE POZNAN
75 voix d'hommes et de groupes
MARDI SOIR, 2 AVRIL
THÉÂTRE SAINT-DENIS
Un événement! Jamais auparavant un chœur polonais n'avait été présenté à Montréal. Ce chœur de 75 voix d'hommes et de groupes, dirigé par le compositeur et chef d'orchestre polonais, DAVID OSTRAK, viendront à Montréal.
BILLETTS: \$2, \$2.50, \$3, \$4, \$5, tase incl.
En vente au St-Denis; à Canadian Concerts, 1222 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault Inc., 500 St-Catherine Est et 2140 de la Montagne; Fortin Théâtres, 41 Fleury O.; Salon d'Horlogerie, 650 St-Denis; Charlebois Music, 2115 Jean-Talbot E.; Ind. Clear Store, 506 McGill.

7 MISES EN NOMINATION POUR LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MUTINY ON THE BOUNTY
ED. MICHAELSON
TECHNICOLOR
MARIO BRANDO
STEVE HOWARD
RICHARD HARRIS
Avec: BRANDO, HOWARD, HARRIS

LE ROMAN GAGNANT DU POIX BILLYZ
To kill a Mockingbird
GREGORY PECK
2e SEMAINE!
PALACE

David & Lisa
AN UNUSUAL LOVE STORY!
NEW STARS
EMERGE FROM AWARD WINNING FILM
KEIR DULLEA
JANET MARGOLIN
HARRY HARRIS
HOWARD DA SILVA
FRANK PERRY
5e SEMAINE
Mastrianni
Divorce Italian Style
He ordered the rocks with a twist on the rocks with a twist

ÉLYSÉE
35 & MILTON W.
MTL. VIZ-6053
7e et DERNIÈRE SEMAINE

à la salle Resnais
SALLE EISENSTEIN
LA GAMBERGE
Une exclusive
Un film arabe
Le couple dromouaire
le plus fantastique
J. P. CASSEL
Bientôt "L'Amant de cinq jours"

Les Saltimbanques présentent
AKARA
de Romain Weingarten

Les jours vendredis
samedis
à 8h.30
les dimanches
à 7h.30
à leur théâtre
angle Bonsecours et St-Paul
dans le vieux Montréal
Complet ce soir
Réservation: LA. 5-2732

EN GRANDE PRIMEUR
JOSEF LITO
"que vous avez adoré dans 'Ecole des Chansons' — Voyez le maintenant dans son plus grand succès"
la Chanson de l'Orphelin
EN COULEURS
AGENT DOUBLE
CANADIEN-LAVAL-PLAZA
"Le succès de garantie des plus beaux films au monde"

du 22 au 31 MARS incl. VENEZ TOUS!
Salon DU SPORTSMAN
DE MONTREAL
Attractions sur scène
ZOO de Granby.
Dances indiennes
Invites surprise
Nouvelle version
FONTAINES MAGIQUES
5 SPECTACLES
5 SPECTACLES
Prix de présence: TV Zenith en cours. Tenté pour camping.
Lun. au Vendredi: 1 p.m. à 11 p.m. 3 SPECTACLES
Samedi: 9 a.m. à 11 p.m. 5 SPECTACLES
Dimanche: midi à 11 p.m. 5 SPECTACLES
PALAIS DU COMMERCE
1650, rue Berri, Montréal
Adultes: .75
Enfants: .30

LA NOTTE (La Nuit)
Marcello MASTROIANNI Jeanne MOREAU
Monica VITTI Réalisé par M. ANTONIONI
F. DORLEAC
J. P. CASSEL
Bientôt "L'Amant de cinq jours"

Théâtre
PARADISE 63
R.I.P.
Une création canadienne
63 ouest Rachel — 843-6611

L'OPÉRETTE A SON MEILLEUR!
directement de Paris
Le plus récent succès de Francis Lopez

VISA POUR L'AMOUR
avec
Annie CORDY Luis MARIANO
Roger BONTÉMS
Jacques MAREUIL et BONTÉMS
ARDISSON et ROGERS
La distribution complète de Paris
40 PERSONNES EN SCÈNE
Ballet de Jean Guéris
Orchestre de 25 musiciens

THEATRE 16 au 28 AVRIL
ST-DENIS excepté le 22
Matinées: 20-21-27-28 avril
PRIX (taxe incl.)
SOIRS: 12. - 15. - 18. - 21. - 24. - 27. - 30.
MATINÉES: 20 et 27: \$1.50 - \$2. - \$2.50 - \$3. - \$4. MATINÉES, 21 et 28: \$1.50 - \$1.75 - \$2.30 - \$3. - \$4. - \$5.
BILLETTS EN VENTE
Au théâtre Saint-Denis, Canadian Concerts, 1222 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault Inc., 500 St-Catherine Est et 2140 de la Montagne; Fortin Théâtres, 41 Fleury O.; Salon de l'Horlogerie, 650 St-Denis; Charlebois Music, 2115 Jean-Talbot E.; Ind. Clear Store, 506 McGill.

LAVAL — "Chanson de l'Orphelin" — 1.30 - 4.55 - 8.20 — "Agent Double" — 3.15 - 7.30 - 9.40
LOEWS — "The Courtship of Eddie's Father" — 10.15 - 12.30 - 2.10 - 4.55 - 7.10 - 9.25.
MONKLAND — "What ever happened to baby Jane?" — 12.30 - 3.10 - 5.55 — "The Music Man" — 2.40 - 7.20.
OUTREMONT — "Phaedra" — 1.25 - 4.55 - 6.45 - 9.25.
PALACE — "To Kill a Mockingbird" — 10.30 - 1.10 - 3.45 - 6.25 - 9.05.
PAPINEAU — "Méfiez-vous, fillettes!" — 1.30 - 4.40 - 8.00 — "L'horrible Docteur Orloff" — 2.00 - 6.20 - 9.40.
PARISIEN — "Un couple" — 12.50 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.50

"Merveille de Beauté et de Charme!"
— NEW ORLEANS STATES & ITEM

BALLET NATIONAL
du Canada
★ COMPAGNIE DE 80
★ ORCHESTRE DU BALLET NATIONAL
SAMEDI, SOIRÉE, 30 MARS
Les Sylphides
One In Five
Concerto Barocco
Casse noisette, Acte IV
Sérénade
Pas de Deux
Casse noisette
SAMEDI, MATINÉE, 30 MARS
One In Five
Paysan Pas de Deux
L'après-midi d'un faune
Les Rendez-Vous
DIMANCHE, MATINÉE D'ENFANTS, 31 MARS
One In Five
Casse noisette, Acte IV
Orch. B.U. — \$2.00
Orch. V.F.F. — 1.50
1st Balc. A-E — \$4.00
1st Balc. F-N — 2.00
2nd Balc. — 1.00
3rd Balc. — 50
Un nombre limité de billets d'étudiants disponibles pour dimanche soir 31 mars seulement
Prix — \$1.50 — \$1.00
Programme sujet à modification
Le guichet de location est ouvert au théâtre "Her Majesty" — 925-3488
Tous renseignements pour matinées d'enfants et billets d'étudiants 923-4768

Soirées: Loges \$4.00; Orch. B.U. \$4.00; Orch. V.F.F. \$3.50; 1er Balc. A-E \$4.00; 1er Balc. F-N \$3.50; 2e Balc. A-E \$2.50; 2e Balc. F-N \$2.00; Samedi Matinée: Loges \$2.50; Orch. B.U. \$2.50; Orch. V.F.F. \$2.25; 1er Balc. A-E \$2.25; 1er Balc. F-N \$2.25; 2e Balc. A-E \$2.25; 2e Balc. F-N \$1.50.
HER MAJESTY'S

Egégore
VI-2-2061
2111 RUE CLARK

EN VEDETTE: GABRIEL GASCON
Mise en scène: JEAN-PIERRE MONFARD
Décors: GERMAIN
Costumes: SOLANGE LEGENDRE
Musiques: GILES BASTIEN
Spect. à 8h.30 ou 10h. à 7h.30
Relâche lundi. Etudiants demi tarif
Les Violettes
A COMPTER DU 4 AVRIL
ADULTES
Réalisé par JEAN-PIERRE MOCKEY
L'entente physique dans la vie d'UN COUPLE
UN. 1-2697
révélée avec une brutale franchise
JULIETTE MAYNIEL JEAN KOSTA
A L'AFFICHE
HORAIRE: 12.50 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.50
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

théâtre • musique • cinéma • variétés • télévision

la Télévision
par
Monique BOSCO

La fièvre des élections et du hockey bat son plein. Fidèles à leurs postes, je suppose que les amateurs n'en perdent pas une miette ou une bouchée. Les horaires habituels en sont tout désorganisés.

Quant à moi, hélas, d'autres obligations m'ont empêché dimanche dernier, de suivre le *Téléthéâtre*. J'avoue que le Musset, mis à l'affiche, ne me tentait pas trop. "A l'époque de Bertolt Brecht, de Roland Dubillard et d'Eugène Ionesco, il est excellent de revenir en arrière, de temps à autre", affirme docement la Semaine à Radio-Canada. Il est en tout cas amusant de remarquer qu'aucun de ces auteurs n'a eu l'heur d'être à l'honneur, cette saison, dans les cadres de la programmation de notre TV. Donc, après Hugo, Musset. Et vivent les romantiques!

Sous prétexte qu'ils sont quotidiens, donc qu'on peut les retrouver, fidèlement, jour après jour, inamoviblement, inimmuablement, je m'aperçois que j'ai souvent tendance à

parler davantage des programmes exceptionnels, hors série, de ceux qui ne reviennent plus et qu'il faut donc saluer ou désigner au passage.

Pourtant, il y a les autres, également faits avec amour et conscience, dans le dépassement exigeant que réclame toujours le labeur quotidien. Car il est peut-être plus facile d'être brillant, une fois, en passant, que d'être scrupuleusement honnête et "présent" jour après jour. La routine use vite.

C'est pourtant à une constante exigence de qualité que se maintient, depuis longtemps déjà, *Partage du Jour*, autrefois *Partage du matin*, qui a désormais comme une contrepartie visuelle à la télévision avec *Aujourd'hui*, alias le défunt et de non-remettre mémoire *Ce Soir ou jamais*.

En maintenant ces deux émissions à l'horaire, Radio-Canada permet donc aux auditeurs comme aux téléspectateurs de suivre de plus près l'actualité quotidienne. En ef-

fet, ces deux émissions, grâce à la diversité de leurs entrevues, entrevues généralement bien conduites et bien menées — également bien choisies — forment un complément précieux et vivant aux journaux aussi bien qu'au radio-téléjournal. Et, à l'une comme à l'autre des deux émissions, il y a désormais une tribune ouverte à tous ceux qui veulent exprimer leur opinion, ce qui permet, justement, de mesurer les fluctuations de l'opinion publique.

Il y a aussi, à *Aujourd'hui*, le billet quotidien où, durant cinq minutes, défilent tour à tour Victor Barbeau, André Laurendeau, Carl Dubuc, Jacques Godbout et Roger Duhamel. Preuve qu'on a enfin renoncé, à Radio-Canada, à l'utopie de l'objectivité parfaite qui consistait, jusqu'à maintenant, à exiger des participants aux émissions dites "sérieuses" de ne pas avoir d'opinions qui ne soient celles du "juste milieu".

On a donc enfin compris

que la couleur de la "vérité" ne résidait pas essentiellement dans l'absence de toute couleur. Et que les "idées" étaient parfois explosives. Et que l'on pouvait ne pas être d'accord. Et que le téléspectateur dit "moyen" était aussi un être adulte capable de se former sa propre opinion même si on ne lui offrait pas toujours, simultanément, les deux revers de la médaille ou des solutions toutes trouvées. Donc, désormais, il y a une place pour la discussion ouverte et même les opinions et les sujets controversés ne sont plus tabous. On semble s'apercevoir que "du choc des idées jaillit parfois la lumière" et que "les jeunes hommes en colère" ont aussi droit de cité. On accepte enfin de déplaire à l'un, pour satisfaire l'autre, au lieu d'endormir sagement le plus grand nombre. Il s'agit tout bonnement d'accepter que ceux qui écoutent avec délectation Victor Barbeau, hurlent de rage en entendant Jacques Godbout. Et vice-versa. Et c'est tout mieux.

AU JOUR LE JOUR



DAVID AND LISA, tourné avec des moyens quasi artisanaux, ce premier film d'un jeune réalisateur, Frank Perry, raconte avec délicatesse la guérison de deux jeunes malades mentaux. L'interprétation est en tout excellente, avec dans le rôle de Lisa, la jeune Janet Margolin, sur notre photographie.

Télésélection

LE SAMEDI 30 MARS

- Jean-Paul Sartre fera l'objet d'une étude de Pierre-Henri Simon au cours télévisé, à 10h.15 du matin.
- A midi, à la radio, Gaétane Laniel et Albert Millaire vous parleront de la Turquie à l'émission *Sagesse de l'Orient*.
- A Images en tête, à 2h, vous verrez le film célèbre de Cousteau, *Le Monde du silence*, un documentaire saisissant sur la faune et la flore aquatiques.

sant sur la faune et la flore aquatiques.

- A 6h.30, à la télévision, l'émission *Les Uns les autres* portera sur Pierre Teilhard de Chardin.
- A 8h.15, Toronto visite Montréal dans la 3e partie des séries éliminatoires. Si la joute n'est pas terminée avant 11h.30, l'émission *Le Couche-tard* sera contremandée.
- A la radio, à 11h.30, *Visite aux chansonniers* vous présente Alain Denys.

LE DIMANCHE 31 MARS

- A la radio, à 10h. du matin (CEP), il sera question des conférences de Yalta et de Potsdam à l'émission *Traité de paix*.
- A midi, à la télévision, *Tribune libre* traitera des problèmes du biculturalisme au Canada. Les participants, André Laurendeau du "DEVOIR", François-Albert Angers, des HEC, Scott Symons, professeur et journaliste ainsi qu'Emile Gosselin, professeur à l'université Laval.
- A 8h, à la radio, l'épopée des civilisations vous présentera deux professeurs de la Sorbonne qui vous entretiendront de l'éclosion du christianisme dans le monde antique.
- A 8h, également à la télévision, retransmission de la partie de hockey entre Chicago et Detroit.
- L'émission *En habit du dimanche*, avec Eartha Kitt en vedette, sera présentée vers 9h.30 mais sera contremandée si la partie de hockey se poursuit après 10h.
- A *Actualités politiques* vers 10h.30, il sera question de l'Alliance pour le progrès qui unit les États-Unis à l'Amérique latine. Parmi les invités, les journalistes français Albert Clément et Claude Julien. Cette émission sera contremandée passé 10h.45.
- Vers 11h.30, l'émission *Conférence* vous invitera à écouter Robert Aron qui dira comment on écrit l'histoire contemporaine. Cette émission sera aussi contremandée passé 11h.45.

Modification des droits d'auteurs sur la musique radiodiffusée

OTTAWA — La Commission d'appel sur les droits d'auteur a approuvé des modifications dans l'échelle des tarifs de l'Association canadienne des compositeurs, auteurs et éditeurs — CAPAC — touchant les redevances sur la musique diffusée, versées à CAPAC par les radiodiffuseurs du Canada.

Ces changements, rendus publics samedi dans la Gazette officielle du Canada, prévoient:

1. Une modification dans l'évaluation, pour les postes radiophoniques privés.
2. Un nouvel honoraire de CAPAC pour couvrir le réseau privé de télévision CTV.
3. L'établissement, pour la première fois, d'un nouveau tarif sur les postes radiophoniques qui fournissent un service musical à des clients ou à des centres commerciaux.

La nouvelle base d'évaluation pour les postes radiophoniques privés prévoit que les

radiodiffuseurs verseront à CAPAC une somme égale à 1.85 pour cent de la somme brute versée à un poste, chaque mois, par toutes les personnes ou entités qui se servent de ses facilités.

L'an dernier, CAPAC avait recueilli deux pour cent du "net revenue" d'un poste radiophonique.

Le nouveau tarif a été accepté par l'Association canadienne des radiodiffuseurs, mais à une récente audience, quatre membres de l'Association ont formulé une opposition. Il s'agit de CFBP, Toronto, CJA, Montréal, KKNW, New Westminster et CJOB, Winnipeg.

Le nouveau tarif, couvrant le réseau de CTV, sera de 1 1/2 pour cent de la somme brute versée au réseau. Toutefois, "la somme brute versée" sera réduite selon la somme versée en retour par le réseau aux postes membres, pour l'utilisation du temps du poste.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI, LE 30 MARS

CBFT — Canal 2	5.00 Les petits bonhommes	5.30 Red River Jamboree
8.15 Musique	5.35 Politique	7.00 TBA
8.45 Cours télévisés	6.00 Dernière heure	10.15 Juliette
9.30 Cours télévisés	6.15 Faits vécus	10.45 TBA
10.15 Cours télévisés	6.30 Carnet de voyages	11.00 CTV News
11.00 Am-Stram-Gram	7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	11.10 Final Edition
11.30 Cocou	8.00 LES GRANDS	11.15 The Sports Shop
12.00 Prouesse	SPECTACLES	11.30 LES FAVORITES
1.00 Le golf et ses étoiles	"Quebec part dans la nuit" avec John Hodiak, Nancy Guild et G. G. G.	"The Conspirator"
4.00 20 ans express	10.00 Face à face	
4.30 Soit de Dieu	10.15 Dernière heure	
5.00 Concert	10.35 La couleur du temps	
6.00 Le roman de la science	11.00 L'heure des sports	
6.30 Les uns les autres	11.10 CINEMA du SAMEDI	
7.00 Comment dites-vous?	"Désire" avec Sacha Guitry, Jacqueline Delubac et Jacques Beaumont	
7.30 Cimetière 43		
8.00 Winston Churchill		
8.30 Fils d'Adam		
8.45 HOCKEY		
10.45 Les Couche-tard		
11.15 Téléjournal		
11.30 Commentaires		
11.45 Nouvelles du sport		
11.50 CINEMA		
12.00 "Quebec du paradis" avec Louis Jourdan, Doris Paget et Jeff Chandler		
12.15 CINEMA		
12.30 Sports et loisirs		
1.30 La rampe sportive		

DIMANCHE, LE 31 MARS

CBFT — Canal 2	8.15 Musique	11.00 CINEMA musical
8.45 Cours télévisés	9.30 Cours télévisés	1.00 Manches - Horaire
9.30 Cours télévisés	10.15 Cours télévisés	1.15 Cours télévisés
10.15 Cours télévisés	11.00 Le jour du Seigneur	2.00 CINEMA du dimanche
11.00 Tribune libre	12.00 Tribune libre	"Les grandes espérances" avec John Mills, Jean Simmons, Alec Guinness et Marjorie Hunt
12.00 A vous, Paris	1.00 Les travaux et les jours	4.00 Carrière
1.00 F = MA	2.00 A la pointe de l'exploration	4.30 La Boule d'argent
2.30 Lettres ouvertes	3.00 L'Univers des sports	5.00 En ce temps-ci
3.00 L'Univers des sports	3.30 L'Univers des sports	5.30 Ralliement des crédistes du Québec
4.00 F = MA	4.30 Orientation	5.45 Télé-chanson
5.00 A l'heure du Concile	5.30 L'heure des quilles	6.00 3,000,000 d'hommes - Vous
5.30 L'heure des quilles	6.00 Dictionnaire-magazine	6.30 Music-hall des jeunes
6.00 Dictionnaire-magazine	6.30 Récit de la Bible	7.00 Sur la sellette
6.30 Récit de la Bible	7.00 Récit de la Bible	7.30 La semaine du monde
7.00 Récit de la Bible	7.30 Récit de la Bible	8.00 CINEMA
7.30 Récit de la Bible	8.00 HOCKEY	"Carrefour de la vengeance" avec Stephen McNally, H. Brandon et Robert Vaughan
8.00 HOCKEY	8.30 Chicago vs Detroit	9.30 Bon voyage
8.30 Chicago vs Detroit	9.00 En habit du dimanche	10.00 Dix sur dix
9.00 En habit du dimanche	10.00 Commentaires	10.30 En première page
10.00 Commentaires	10.30 Nouvelles du sport	10.55 La couleur du temps
10.30 Nouvelles du sport	11.00 Actualités politiques	11.10 CINEMA
11.00 Actualités politiques	11.30 Sport-éclair	"Entre onze heures et minuit" avec La
11.30 Sport-éclair	12.00 Rendez-vous Cote d'Azur	

Horaire de la radio

Samedi, le 30 mars

CBF	7.00-Radio-journal	7.00-Radio-journal
7.00-Radio-journal	7.15-Musique légère	7.15-Musique légère
7.15-Musique légère	7.30-Chronique sportive	7.30-Chronique sportive
7.30-Chronique sportive	7.45-Radio-journal	7.45-Radio-journal
7.45-Radio-journal	8.00-En sortant de l'école	8.00-En sortant de l'école
8.00-En sortant de l'école	8.15-Séance de l'orient	8.15-Séance de l'orient
8.15-Séance de l'orient	8.30-Radio-journal	8.30-Radio-journal
8.30-Radio-journal	8.45-Radio-journal	8.45-Radio-journal
8.45-Radio-journal	9.00-Radio-journal	9.00-Radio-journal
9.00-Radio-journal	9.15-Nouvelles sportives	9.15-Nouvelles sportives
9.15-Nouvelles sportives	9.30-Quand l'école se donne des airs	9.30-Quand l'école se donne des airs
9.30-Quand l'école se donne des airs	9.45-Radio-journal	9.45-Radio-journal
9.45-Radio-journal	10.00-Radio-journal	10.00-Radio-journal
10.00-Radio-journal	10.15-Radio-journal	10.15-Radio-journal
10.15-Radio-journal	10.30-Radio-journal	10.30-Radio-journal
10.30-Radio-journal	10.45-Radio-journal	10.45-Radio-journal
10.45-Radio-journal	11.00-Radio-journal	11.00-Radio-journal
11.00-Radio-journal	11.15-Radio-journal	11.15-Radio-journal
11.15-Radio-journal	11.30-Radio-journal	11.30-Radio-journal
11.30-Radio-journal	11.45-Radio-journal	11.45-Radio-journal
11.45-Radio-journal	12.00-Radio-journal	12.00-Radio-journal
12.00-Radio-journal	12.15-Radio-journal	12.15-Radio-journal
12.15-Radio-journal	12.30-Radio-journal	12.30-Radio-journal
12.30-Radio-journal	12.45-Radio-journal	12.45-Radio-journal
12.45-Radio-journal	1.00-FIN DES ÉMISSIONS	1.00-FIN DES ÉMISSIONS

CBM

10.00-The Grand National Race	10.00-The Grand National Race
10.00-The Grand National Race	10.15-Jazz At Its Best
10.15-Jazz At Its Best	10.30-Junior Farm Club
10.30-Junior Farm Club	1.00-Time for French
1.00-Time for French	1.15-Chansonnailles
1.15-Chansonnailles	1.30-Pratfall At The Movies
1.30-Pratfall At The Movies	1.45-Radio
1.45-Radio	1.55-T.B.A.
1.55-T.B.A.	2.00-Chicago, Place
2.00-Chicago, Place	2.15-Howard Foparty Orchestra
2.15-Howard Foparty Orchestra	2.30-A Star Remembers
2.30-A Star Remembers	2.45-Pratfall At The Movies
2.45-Pratfall At The Movies	2.55-Pratfall At The Movies
2.55-Pratfall At The Movies	3.00-Pratfall At The Movies
3.00-Pratfall At The Movies	3.15-Pratfall At The Movies
3.15-Pratfall At The Movies	3.30-Pratfall At The Movies
3.30-Pratfall At The Movies	3.45-Pratfall At The Movies
3.45-Pratfall At The Movies	3.55-Pratfall At The Movies
3.55-Pratfall At The Movies	4.00-Pratfall At The Movies
4.00-Pratfall At The Movies	4.15-Pratfall At The Movies
4.15-Pratfall At The Movies	4.30-Pratfall At The Movies
4.30-Pratfall At The Movies	4.45-Pratfall At The Movies
4.45-Pratfall At The Movies	4.55-Pratfall At The Movies
4.55-Pratfall At The Movies	5.00-Pratfall At The Movies
5.00-Pratfall At The Movies	5.15-Pratfall At The Movies
5.15-Pratfall At The Movies	5.30-Pratfall At The Movies
5.30-Pratfall At The Movies	5.45-Pratfall At The Movies
5.45-Pratfall At The Movies	5.55-Pratfall At The Movies
5.55-Pratfall At The Movies	6.00-Pratfall At The Movies
6.00-Pratfall At The Movies	6.15-Pratfall At The Movies
6.15-Pratfall At The Movies	6.30-Pratfall At The Movies
6.30-Pratfall At The Movies	6.45-Pratfall At The Movies
6.45-Pratfall At The Movies	6.55-Pratfall At The Movies
6.55-Pratfall At The Movies	7.00-Pratfall At The Movies
7.00-Pratfall At The Movies	7.15-Pratfall At The Movies
7.15-Pratfall At The Movies	7.30-Pratfall At The Movies
7.30-Pratfall At The Movies	7.45-Pratfall At The Movies
7.45-Pratfall At The Movies	7.55-Pratfall At The Movies
7.55-Pratfall At The Movies	8.00-Pratfall At The Movies
8.00-Pratfall At The Movies	8.15-Pratfall At The Movies
8.15-Pratfall At The Movies	8.30-Pratfall At The Movies
8.30-Pratfall At The Movies	8.45-Pratfall At The Movies
8.45-Pratfall At The Movies	8.55-Pratfall At The Movies
8.55-Pratfall At The Movies	9.00-Pratfall At The Movies
9.00-Pratfall At The Movies	9.15-Pratfall At The Movies
9.15-Pratfall At The Movies	9.30-Pratfall At The Movies
9.30-Pratfall At The Movies	9.45-Pratfall At The Movies
9.45-Pratfall At The Movies	9.55-Pratfall At The Movies
9.55-Pratfall At The Movies	10.00-Pratfall At The Movies
10.00-Pratfall At The Movies	10.15-Pratfall At The Movies
10.15-Pratfall At The Movies	10.30-Pratfall At The Movies
10.30-Pratfall At The Movies	10.45-Pratfall At The Movies
10.45-Pratfall At The Movies	10.55-Pratfall At The Movies
10.55-Pratfall At The Movies	11.00-Pratfall At The Movies
11.00-Pratfall At The Movies	11.15-Pratfall At The Movies
11.15-Pratfall At The Movies	11.30-Pratfall At The Movies
11.30-Pratfall At The Movies	11.45-Pratfall At The Movies
11.45-Pratfall At The Movies	11.55-Pratfall At The Movies
11.55-Pratfall At The Movies	12.00-Pratfall At The Movies
12.00-Pratfall At The Movies	12.15-Pratfall At The Movies
12.15-Pratfall At The Movies	12.30-Pratfall At The Movies
12.30-Pratfall At The Movies	12.45-Pratfall At The Movies
12.45-Pratfall At The Movies	1.00-Pratfall At The Movies
1.00-Pratfall At The Movies	1.15-Pratfall At The Movies
1.15-Pratfall At The Movies	1.30-Pratfall At The Movies
1.30-Pratfall At The Movies	1.45-Pratfall At The Movies
1.45-Pratfall At The Movies	1.55-Pratfall At The Movies
1.55-Pratfall At The Movies	2.00-Pratfall At The Movies
2.00-Pratfall At The Movies	2.15-Pratfall At The Movies
2.15-Pratfall At The Movies	2.30-Pratfall At The Movies
2.30-Pratfall At The Movies	2.45-Pratfall At The Movies
2.45-Pratfall At The Movies	2.55-Pratfall At The Movies
2.55-Pratfall At The Movies	3.00-Pratfall At The Movies
3.00-Pratfall At The Movies	3.15-Pratfall At The Movies
3.15-Pratfall At The Movies	3.30-Pratfall At The Movies
3.30-Pratfall At The Movies	3.45-Pratfall At The Movies
3.45-Pratfall At The Movies	3.55-Pratfall At The Movies
3.55-Pratfall At The Movies	4.00-Pratfall At The Movies
4.00-Pratfall At The Movies	4.15-Pratfall At The Movies
4.15-Pratfall At The Movies	4.30-Pratfall At The Movies
4.30-Pratfall At The Movies	4.45-Pratfall At The Movies
4.45-Pratfall At The Movies	4.55-Pratfall At The Movies
4.55-Pratfall At The Movies	5.00-Pratfall At The Movies
5.00-Pratfall At The Movies	5.15-Pratfall At The Movies
5.15-Pratfall At The Movies	5.30-Pratfall At The Movies
5.30-Pratfall At The Movies	5.45-Pratfall At The Movies
5.45-Pratfall At The Movies	5.55-Pratfall At The Movies
5.55-Pratfall At The Movies	6.00-Pratfall At The Movies
6.00-Pratfall At The Movies	6.15-Pratfall At The Movies
6.15-Pratfall At The Movies	6.30-Pratfall At The Movies
6.30-Pratfall At The Movies	6.45-Pratfall At The Movies
6.45-Pratfall At The Movies	6.55-Pratfall At The Movies
6.55-Pratfall At The Movies	7.00-Pratfall At The Movies
7.00-Pratfall At The Movies	7.15-Pratfall At The Movies
7.15-Pratfall At The Movies	7.30-Pratfall At The Movies
7.30-Pratfall At The Movies	7.45-Pratfall At The Movies
7.45-Pratfall At The Movies	7.55-Pratfall At The Movies
7.55-Pratfall At The Movies	8.00-Pratfall At The Movies
8.00-Pratfall At The Movies	8.15-Pratfall At The Movies
8.15-Pratfall At The Movies	8.30-Pratfall At The Movies
8.30-Pratfall At The Movies	8.45-Pratfall At The Movies
8.45-Pratfall At The Movies	8.55-Pratfall At The Movies
8.55-Pratfall At The Movies	9.00-Pratfall At The Movies
9.00-Pratfall At The Movies	9.15-Pratfall At The Movies
9.15-Pratfall At The Movies	9.30-Pratfall At The Movies
9.30-Pratfall At The Movies	9.45-Pratfall At The Movies
9.45-Pratfall At The Movies	9.55-Pratfall At The Movies
9.55-Pratfall At The Movies	10.00-Pratfall At The Movies
10.00-Pratfall At The Movies	10.15-Pratfall At The Movies
10.15-Pratfall At The Movies	10.30-Pratfall At The Movies
10.30-Pratfall At The Movies	10.45-Pratfall At The Movies
10.45-Pratfall At The Movies	10.55-Pratfall At The Movies
10.55-Pratfall At The Movies	11.00-Pratfall At The Movies
11.00-Pratfall At The Movies	11.15-Pratfall At The Movies
11.15-Pratfall At The Movies	11.30-Pratfall At The Movies
11.30-Pratfall At The Movies	11.45-Pratfall At The Movies
11.45-Pratfall At The Movies	11.55-Pratfall At The Movies
11.55-Pratfall At The Movies	12.00-Pratfall At The Movies
12.00-Pratfall At The Movies	12.15-Pratfall At The Movies
12.15-Pratfall At The Movies	12.30-Pratfall At The Movies
12.30-Pratfall At The Movies	12.45-Pratfall At The Movies
12.45-Pratfall At The Movies	1.00-Pratfall At The Movies
1.00-Pratfall At The Movies	1.15-Pratfall At The Movies
1.15-Pratfall At The Movies	1.30-Pratfall At The Movies
1.30-Pratfall At The Movies	1.45-Pratfall At The Movies
1.45-Pratfall At The Movies	1.55-Pratfall At The Movies
1.55-Pratfall At The Movies	2.00-Pratfall At The Movies
2.00-Pratfall At The Movies	2.15-Pratfall At The Movies
2.15-Pratfall At The Movies	2.30-Pratfall At The Movies
2.30-Pratfall At The Movies	2.45-Pratfall At The Movies
2.45-Pratfall At The Movies	2.55-Pratfall At The Movies
2.55-Pratfall At The Movies	3.00-Pratfall At The Movies
3.00-Pratfall At The Movies	3.15-Pratfall At The Movies
3.15-Pratfall At The Movies	3.30-Pratfall At The Movies
3.30-Pratfall At The Movies	3.45-Pratfall At The Movies
3.45-Pratfall At The Movies	3.55-Pratfall At The Movies
3.55-Pratfall At The Movies	4.00-Pratfall At The Movies
4.00-Pratfall At The Movies	4.15-Pratfall At The Movies
4.15-Pratfall At The Movies	4.30-Pratfall At The

L'univers féminin



Peintre et mère de famille Léonie Colangelo livre un combat continuel

Il y a près de vingt ans que Léonie a commencé à peindre, à illustrer des cartes, à créer des cartes de correspondance illustrant des monuments historiques du Québec, tels la Place d'Armes, place Bonsecours, carré Dominion, etc. Vous avez déjà vu dans des comptoirs d'artisanat ou chez les libraires, les cartes Christiana, faire-part de mariage à thème biblique. Voilà un résumé du travail de Léonie jusqu'à ces dernières années. Mon but a toujours été de créer chez nous et pour nous des motifs en accord avec notre mentalité et notre culture. Mon travail est signé Cleo - u Christiana uniquement pour

simplifier mon véritable nom qui est trop long et non par souci de masculiniser mon identité".

Puis Léonie abandonna momentanément le dessin pour le mariage qui lui amena trois enfants en plus d'un mari directeur d'école et la tenue d'une maison à laquelle elle consacra beaucoup de temps: "J'ai besoin de vivre en harmonie avec un décor; je ne peux accepter le brouhaha, le désordre. Je commence à peindre quand ma maison est impeccable. Mais je dois dire qu'au moment de mettre au monde et d'élever une famille, l'impatience de créer s'apaise dans la conscience très nette de prendre sur le plan humain, tant familial que social, une expérience et un approfondissement qu'aucune femme ne peut trouver ailleurs que dans le mariage.

Mais torturée par sa passion, sa famille grandissant — son dernier fils a maintenant quinze ans — Léonie revient à son idée première. "Je crois, dit-elle, que la vie d'une femme peut se diviser en deux phases, tout aussi constructives et transcendentes l'une que l'autre. Le piège, c'est cette galerie de places où elle se retrouve, seule avec elle-même, la première phase accomplie. Léonie m'explique qu'il est particulièrement difficile de renaitre au monde extérieur après une phase de réclusion. Au contact quotidien d'une vie familiale paisible, nous adoptions des habitudes passives, des traditions qu'il est très difficile de concilier avec la création. Nous prenons aussi l'habitude de nous croire indispensables et nous arrivons bientôt à prendre à l'intérieur de notre foyer une place tellement grande que ceux qui y vivent y étouffent doucement. C'est ainsi que je dis que bientôt notre image se reflète sur tous les murs de notre maison".

De retour d'un court séjour à Paris où elle fréquenta l'atelier de Lautrec, Manessier, Lapoujade, Léonie expose chez elle, dans son décor, une vingtaine de tableaux qui reflètent en même temps que son angoisse de ne pas arriver à communiquer avec le monde extérieur, sa passion de vivre. "Hélas! dit-elle, les femmes peintres, surtout mères de familles, n'ont aucun contact entre elles. Personne ne peut juger, apprécier ou critiquer mon travail. Je dois moi-même procéder à une auto-critique qui équivaut dans bien des cas à une auto-destruction.

Cette femme-peintre est aussi poète. Elle écrit des poèmes qui sont souvent le point de départ d'une peinture. Sur le plan social, elle communique avec les problèmes du milieu en apportant sa collaboration à certaines associations qui lui sont chères. Elle a ainsi intitulé une de ses toiles: "Voix des femmes". Le tableau représente une protestation des femmes contre la guerre et les armes nucléaires. "Le peintre, dit-elle, doit être témoin de son temps, refléter son milieu. Les problèmes sociaux sont particulièrement vifs en ce moment au Québec pour inspirer les peintres et je ne vois pas pourquoi je ne représenterais pas la vie qui est là devant moi".

Etre mère de famille et peintre à la fois, cela entraîne une série de bouleversements. Alors que Léonie est inspirée, c'est le temps de préparer le dîner ou de faire réviser les leçons. Elle accumule donc au-dessus d'elle-même ses émotions. Cela finit par constituer un trop-plein d'émotion retenue qui conduit fatalement au lyrisme et au mysticisme. Pour Léonie, exercer cette double profession est un défi continu. Sa vocation de femme-peintre ne lui est pas facile.

Sur notre photographie: Léonie devant son dernier tableau.



C'est dans ce coin de sa bibliothèque que Léonie trouve son inspiration: l'art sacré l'attire particulièrement.

Texte: Solange CHALVIN

Photos: Denis ST-JEAN

Ralliement de toutes les femmes en faveur de la Paix

C'est aujourd'hui, à 2 h. qu'aura lieu à la salle de la Fraternité des policiers, 480 rue Gifford, le ralliement conjoint des mouvements de paix dont celui de la VOIX DES FEMMES. Les participants interviendront quelques-uns des prochains candidats des différents partis politiques fédéraux sur la question des armes nucléaires pour le Canada. Voici quelques-unes des questions qui seront posées aux candidats au ralliement général.

1) Êtes-vous d'avis que l'acceptation d'armes nucléaires par le Canada minimiserait notre position aux conférences sur le désarmement?

2) La position de la Voix des Femmes devant la question des armements nucléaires pour le Canada est désormais bien connue: la Voix des Femmes croit que la course aux armements nucléaires ne peut que provoquer un désastre et qu'elle doit être arrêtée. Quelle autre solution votre parti offrirait-il au système actuel d'équilibre de la peur?

3) Est-ce que le représentant de votre parti aux Nations Unies supporterait l'admission de la République po-

pulaire de Chine aux Nations Unies qui représente le quart de la population du globe?

4) Comme il est évident que toute élimination de guerre nécessiterait des changements fondamentaux d'attitude et de pensée, est-ce que vous préconiserez l'emploi, dans les écoles canadiennes, de livres d'histoire réalistes ou présentés par l'UNESCO?

5) Votre parti sait-il qu'il y a au Canada, un niveau de radiation enregistré plus élevé qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et que malgré cet état de chose, le système de surveillance et d'information à ce sujet est complètement insuffisant? Vous parviendrait-il à l'établissement d'un système de détection comparable à celui des États-Unis et de la Grande-Bretagne?

6) Aimerez-vous que votre parti politique suggère qu'une plus grande partie de l'argent de nos taxes soit employée comme aide à l'étranger?

7) La division du désarmement, au département des affaires extérieures, a un personnel de sept personnes. Trouvez-vous cela suffisant?

Il était une fois un petit renard qui devint manteau...

Le "petit garçon" est une combinaison de devant ajusté, dos à panneau droit, encolures ovales, petits collets et manches minces, trois quarts.

La ligne "promenade" met en évidence les devants à revers croisés ou simples, dos plissés, avec fentes et panneaux, ceintures complètes ou demi-ceintures avec boucles et boutons en satin assorti. La plupart des manteaux de cette ligne ont une martingale.

Le "tourbillon" est une ligne de grand luxe, réunissant les fourrures les plus coûteuses pour en faire des manteaux du soir. Elle se définit par un gracieux bord ondulé partant d'une épaule moulée à laquelle s'adapte souvent une manche raglan. Collets dégagés très flatteurs.

En plus des fourrures déjà citées, il faut ajouter un mélange de différentes fourrures qui rehaussent plusieurs des vêtements. Des manteaux de fourrure rasée ou à poil court sont souvent garnis de lynx ou renard à long poil. Des manteaux en seal Alaska ou en seal Lakoda sont garnis de vison ou de martre.

Au cours de la prochaine année, la maison Grosvenor, encouragée par le département du commerce à Ottawa, visitera l'Allemagne et participera à l'exposition de fourrure à Francfort, afin de faire connaître à l'étranger les créations canadiennes en fourrure.

La maison Grosvenor Inc., présentait cette semaine aux journalistes une collection particulièrement réussie de manteaux de fourrure, ceux que vous achèterez l'automne prochain. Mesdames, vous avez le choix selon les possibilités de votre budget, entre un vison majestueux, un phoque d'Alaska, un renard bleu ou noir, un castor du Québec à moins que vous ne préfériez des fourrures plus extravagantes comme le chinchilla, le léopard, le tigre du Bengale ou le zèbre dont nous avons admiré un manteau d'environ \$1.800.

Nous sommes souvent portées à conclure que le manteau de fourrure n'a pas de ligne, pas de style, qu'il recouvre lourdement la silhouette féminine et bien des jeunes femmes d'aujourd'hui, qu'elles aient ou non une coupe de drap ou de laine de bonne coupe. Devant la collection de Grosvenor, nous devons nous incliner. Le manteau de fourrure peut avoir une ligne fort seyante et donner à la femme un cachet de féminité exceptionnel. Trois nouvelles lignes seront en évidence l'automne prochain. La ligne "petit garçon", "promenade" et "tourbillon". Bien que le souci des tailleurs se portera sur ces trois lignes, il ne faut pas en conclure, de dire Billy Grosvenor, que les manteaux aux lignes classiques seront oubliés.



Mlle Louise Traversy, fille de M. et Mme J.-L. Traversy, de Montréal, et M. Robert Chevrier, fils de M. et Mme J.-B. Chevrier, de Montréal, dont le mariage aura lieu le 18 mai prochain.



L'élégance de l'heure

NO A 507



La robe-manteau a toujours été un vêtement très pratique dans la garde-robe de printemps. Celle-ci, une création de M. Mori, est de lignes très classiques: à noter la double rangée de boutons, le col chemisier, les piqués de l'empieusement, la ligne d'épaule adoucie.

Le patron imprimé no A 507 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grande robe requiert 5 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



A Paris, la campagne mondiale contre la faim bat son plein. Suivant l'itinéraire que prend chaque jour la nourriture des Parisiens, 26.000 boîtes tirelires sont parties des Halles centrales pour se diriger vers les 26.000 commerçants en alimentation de la capitale. On reconnaît sur cette photo les Trois Ménestrels, Raymond Kopa, Roger Couderc et Michel LeRoyer.

(Photo Keystone)

Participation canadienne à la campagne contre la faim

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a lancé en 1960 la Campagne mondiale contre la Faim et sa sphère d'activités englobe toute l'humanité.

Une forte partie de la population mondiale souffre de sous-alimentation en dépit des progrès techniques pouvant garantir une production suffisante à tous les besoins. La Campagne mondiale contre la faim a pour but d'aider les peuples à trouver eux-mêmes les solutions à leurs problèmes plutôt que de se fier aux charités des pays plus fortunés.

La contribution canadienne s'oriente surtout vers le projet Canada-Mysore. Le FAO estime qu'un tiers des récoltes de l'Inde et de l'Extrême-Orient se perd avant de parvenir au consommateur. Sous l'égide du projet Canada-Mysore, un centre international de formation en technologie des produits alimentaires sera érigé en Inde, à Mysore. Ce centre de formation aura pour but d'enseigner aux hommes et aux femmes de l'Asie les techniques de la conservation des aliments, des techniques telles la pasteurisation, la

salaison, la déshydratation et beaucoup d'autres. Au retour dans leurs pays ces étudiants pourront faire profiter leurs concitoyens de ces techniques modernes.

Les fonds requis pour l'établissement de ce centre de formation Canada-Mysore parviendront des dons de citoyens canadiens. Il n'y aura pas de campagne de souscription de fonds, afin de réduire les frais d'administration à leur strict minimum. Les fonds seront recueillis par l'entremise du projet "Un Invité de l'Orient", on demande aux familles canadiennes d'inviter à dîner un Asiatique affamé et de faire parvenir le coût du repas de l'invité à FAIM, casier postal 6199, Montréal 3, Québec.

Une campagne téléphonique s'organise à Montréal pour mettre les citoyens au courant des buts de la Campagne contre la Faim et de la Campagne "Un Invité de l'Orient". Le conseiller et promoteur de la Cité de Montréal, M. Kenneth McKenna, communiquera par téléphone avec deux citoyens éminents de Montréal, il leur expliquera les buts de la Campagne mon-

diale contre la Faim et de la Campagne "Un Invité de l'Orient" et il leur demandera de communiquer à leur tour avec deux concitoyens.

L'Organisation canadienne compte que les citoyens n'attendront pas d'être eux-mêmes appelés avant de commencer leurs propres campagnes téléphoniques.

Des femmes russes en colère contre d'autres femmes

MOSCOU. — Des ménagères sibériennes ont protesté récemment contre le fait que des femmes de moeurs légères venant des grandes villes russes sont exilées dans leurs villages.

Mme V. Marina, de Irkutsk, se faisant l'interprète d'un groupe de villageoises courroucées, a fait cette protestation dans le journal de Moscou "Litera turnaya Gazeta". Mme Marina s'est dit offensée au sujet d'un rapport de Leningrad voulant qu'une jeune femme de petite vertu, du nom de Tosca, ait été envoyée en exil en Sibérie pour reprendre le droit chemin.

"Ce fait constitue une insulte pour nous Sibériennes", a écrit Mme Marina. "Ces femmes trouveront des admirateurs partout. Et je connais des épouses de certains mineurs de Bodaibo, qui ont demandé aux autorités de ne plus envoyer des femmes du genre de Tosca dans leur village."

Cette attaque de Mme Marina contre les séduisantes femmes fatales venant des grandes villes est la dernière d'une série de plaintes provenant de la population rurale au sujet de ce flot d'indésirables qui envahissent leurs régions. Les exilées sont censées se réhabiliter par un travail manuel sur les fermes. Mais les rapports indiquent que la plupart de ces exilées se laissent aller à toutes sortes de déréglés. Aussi les paysans sont-ils en colère contre les citadins qui leur refilent tous les cas difficiles. "Ce désir de faire retomber sur nous leurs problèmes, est injustifié", de commenter Mme Marina.

Crise religieuse chez les jeunes

C'est par manque d'espace que nous n'avons pas publié hier dans notre compte rendu du colloque chez les Dominicains, le point de vue de l'étudiant universitaire, M. Marois. Par erreur, son nom fut glissé dans le résumé de M. Beaudry, responsable de la J.R.C. Voici le résumé de l'exposé de M. Marois.

Chez les étudiants de l'U. de M.

Oui, il y a une crise religieuse dans le milieu étudiant universitaire affirme M. Pierre Marois, directeur du comité d'éducation de l'AGEUM. "Les jeunes étudiants universitaires se refusent à une religion réduite à des schémas, des gestes. Il y a chez eux un désir de vivre les choses pleinement."

"Si les étudiants catholiques vraiment authentiques sont relativement rares, dit M. Marois, les athées authentiques le sont aussi... quant aux autres, ils semblent avoir tout balancé. Je ne crois pas que les étudiants en général aient perdu la foi, soulignent le représentant des étudiants de l'université de Montréal, mais il rejette cette espèce de catholicisme systématique en questions et réponses dans le petit catéchisme, en devoirs et obligations. Ils rejettent ce qui leur paraît être un grand corps sans âme... temporairement la foi est ensevelie sous un fatras de débris."

Pourquoi y a-t-il une crise religieuse? Pour certains cela correspond à une solution de facilité qui colle bien à la société moderne, mais M. Marois ne croit pas que ce soit le fait de la majorité.

"L'expérience religieuse nous a liés sans que nous la traversions ainsi que l'écrivait Pierre Vadeboncoeur: nous sommes restés collés à la religion sans vraiment la pratiquer... Nous avons sacrifié le mouvement de l'esprit à l'adolescence."

Pourquoi y a-t-il une crise religieuse? Pour certains cela correspond à une solution de facilité qui colle bien à la société moderne, mais M. Marois ne croit pas que ce soit le fait de la majorité.

Triple Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Double la dose: LAXATIF
- Triple la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréable au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

LIMONADE ASEPTA

l'immobilisme. Cette sclérose de l'esprit a entaché nos institutions les plus fondamentales, en particulier notre système d'éducation, notre vie familiale."

M. Marois signale le fossé qui sépare les générations et dont le symbole le plus alarmant est le milieu familial où chacun monologue de part et d'autre. "Les jeunes étudiants universitaires comme les autres d'ailleurs, veulent être compris; ils refusent qu'on les paie de mots. Ils pallient ce manque de compréhension, de chaleur affective en se resserrant entre eux, dans leur monde à eux; ils en rendent d'ailleurs l'accès bien difficile en y introduisant des manières d'être et de faire bien particulières et un vocabulaire encore plus particulier. Tout cela traduit cette coupure accrue avec un monde qui les déçoit et qu'ils refusent."

M. Marois souligne en terminant qu'il y a chez les étudiants universitaires une exigence de vie pleine et authentique.

Beauté, charme, deux atouts de la femme. Ces traits, elle doit les garder et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

TULIPE NOIRE de CHENARD

Mesdames... Mesdemoiselles... Faites IMMEDIATEMENT vos RESERVATIONS pour

COURS DE FINE CUISINE et la DÉGUSTATION

présentés par

Monsieur HENRI BERNARD
Professeur d'Art Culinaire et spécialiste en nutrition

Le mardi 2 avril à 1.45 h. p.m.
Le jeudi 4 avril à 7.45 h. p.m.

A l'Hôtel Windsor

Pour information et Réservation: 387-1833

Admission \$2.50

AVOTRE SANTÉ

BUVEZ

EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE LAVE FOIE REINS VESSIE

Sithines 33

Echantillon gratuit C.P.F. 206, Rue Vallée, Montréal

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

ASEPTA

Triple Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Double la dose: LAXATIF
- Triple la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréable au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

LIMONADE ASEPTA

Crédit M.-G. Inc. avait en 1962 pour \$5,434,181.00 de créances hypothécaires

En 1961, seulement \$2,971,993.82

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres fut témoin d'un ton soutenu. La moyenne des industriels de DJ clôturait sur la Bourse de N.Y., hier, 0.05 point plus haut. Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles étaient à peine soutenues.

On lit dans le numéro d'avril de Bank Credit Analyst qui vient d'être publié par Bolton, Tremblay & Cie que le marché à la hausse depuis l'après-guerre est encore intact et il le demeure encore pendant au moins 1 an. Il faut reconnaître, toutefois, que la tendance immédiate demeure une énigme et que la cote peut évoluer dans un sens ou dans l'autre. Il ne faudrait pas trop s'en faire avec les possibilités d'une hausse du taux de réescompte aux E.-U., car les taux d'intérêt ailleurs dans le monde ont paru à la baisse, récemment. Quoi qu'il en soit, en fin d'année le loyer de l'argent en Amérique du Nord pourrait bien être un peu plus haut que présentement.

Notre production de papiers fins durant les 2 premiers mois de 1963 a augmenté de 8% à 54,957 tonnes, au regard du total de 50,867 tonnes pour les 2 premiers mois de 1962. Les expéditions de ces mêmes papiers furent de 56,848 tonnes vs. 52,664. Rien donc d'étonnant que Rolland Paper, Howard Smith, etc., voient leurs actions en demande en bourse.

Power Corporation of Canada accepterait l'offre du gouvernement au sujet de l'expropriation de la Shawinigan W. & P. Co.

Handy, Andy Co. annonce, par l'intermédiaire de son président M. H. Feldman, que la Cie Shell Oil of Canada a acheté 75,000 actions ordinaires, représentant 18 p.c. de son total en circulation. Ce fut une transaction privée et le contrôle de l'entreprise n'en est nullement affecté.

M. Robert J. Hull, président de Cities Service Oil Co., prendra sa retraite le 1er mai.

Dans ses déclarations à la TV de Sherbrooke, hier après-midi, M. Eric Kierans, président de la Bourse de Montréal, s'en est pris de nouveau aux fausses théories monétaires du Crédit social. A son dire, toute victoire créditiste signifierait une centralisation complète parce que les provinces, les municipalités et autres organismes seront dans l'obligation d'aller à Ottawa pour avoir leurs fonds nécessaires et les petites comme les grosses entreprises se verront dans l'obligation d'emprunter d'une agence fédérale. Qu'en pensent tous les participants de l'autonomie du Québec ainsi que les indépendantistes?

Canadian Breweries laissera voir des augmentations du côté de ses recettes et de ses ventes dans le rapport trimestriel qu'elle publiera au début de la semaine prochaine.

Le rapport annuel de Page-Hervey Tubes Ltd qui sera publié lundi accusera un bénéfice moindre qu'antérieurement.

Le rapport annuel de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, vient d'être publié. C'est un brochure d'un format commode et sa forme comparative permet à quiconque de constater ses progrès en 1962 par rapport à 1961. L'institution célèbre cette année son 25e anniversaire. Nul doute que ses représentants feront un effort pour porter ses encours à \$100,000,000 cette occasion. Comme chacun l'a constaté dans nos commentaires du 4 mars, il était de \$75,968,057.00 à la fin de 1962.

C'est la semaine prochaine que le budget sera déposé en Angleterre; ce qui ne sera pas sans se refléter sur la tenue des cours sur la Bourse de Londres.

C'est lundi qu'Imperial Oil rendra public son rapport annuel. Ce dernier se comparera bien avec le précédent.

La C.S. de Mégantic, celle de St-Sulpice, celle du Lac des Deux Montagnes, emprunteront sous peu.

La Société d'assurance des Caisses populaires a un actif de \$7,452,224

Cette institution mettra, sous peu, à la disposition du public de l'assurance combinée commerciale

Nos institutions financières continuent de publier des rapports sur leurs activités. Ce matin, c'est au tour de La Société d'Assurance des Caisses Populaires à rendre public son 18e rapport annuel. On y constate que son actif a augmenté de \$1,200,715, à \$7,452,224, soit 19.2% de plus qu'en 1961. Une analyse de cet actif révèle pour près de 66,000,000.00 de placements dans des valeurs du Québec. Sait-on qu'en 1952, son actif n'atteignait que \$923,143? Cet accroissement de plus de 7 fois, de 1952 à 1962, parle par lui-même sans qu'il soit besoin de plus de commentaires. Disons toutefois qu'il démontre qu'il y a progrès dans la sécurité et c'en est assez pour inciter nombre de nos lecteurs à recourir davantage à ses bons offices qu'il s'agisse d'assurance-incendie aussi bien que d'assurance automobile, responsabilité civile, responsabilité patronale, responsabilité personnelle, vol, cautionnement, garantie de fidélité, transport intérieur, courrier recommandé, assurance combinée pour maisons d'habitation et tout prochainement assurance combinée commerciale.

Ses revenus de primes, à \$7,430,288.00, se trouvent à avoir augmenté de plus de 6 fois, de 1952 à 1962.

De tels services expliquent l'augmentation marquée du côté de ses revenus de primes. En effet, ils se totalisent pour 1962 à \$7,430,288, soit \$744,367 de plus que pour 1961 et soit plus de 6 fois autant que les \$1,232,286.00, encaissées en 1952. Ce n'est donc pas sans raison qu'il est mentionné dans le rapport annuel de la Société d'Assurance des Caisses Populaires que les hausses substantielles de son actif et de ses revenus de primes font ressortir non seulement la popularité de l'institution mais atteste surtout la qualité de ses services; grâce, évidemment, à l'efficacité de la direction, à notre opinion. Au dire de son directeur-général M. François Adam, "la Société a consolidé diverses natures, mais, en particulier celles pour les primes non acquises qui est maintenant de l'ordre de \$2,696,184, soit au delà de \$2,200,000 de plus qu'il y a une décennie. A cette réserve de primes non acquises, toujours pour la sécurité de ses assurés, les contributions de capital par les Caisses Populaires et son surplus sont près de \$1,800,000."

Son directeur général M. François Adam a transmis aux sociétaires un message d'optimisme

Au terme de son exposé, le directeur général de la Société précitée, M. François Adam a fait part aux sociétaires et assurés présents à l'assemblée annuelle tenue récemment à son siège social à Lévis "qu'il anticipait à nouveau pour 1953 une autre augmentation tant de l'actif que des primes souscrites et qu'il caressait, il va sans dire, l'espoir de réaliser des profits aussi appréciables que ceux de 1962 qui se sont élevés à \$535,140." Avec le climat dans lequel nous évoluons présentement et la coopération de tous, M. Adam s'est déclaré pleinement convaincu que la Société précitée continuera sa marche ascendante et qu'elle continuera de bénéficier du bénéfice des Caisses Populaires et de notre groupe ethnique. Une telle assertion ne peut qu'inviter à l'optimisme d'autant plus qu'ils sont de plus en plus nombreux les Canadiens français qui réalisent l'importance et la nécessité d'une solidarité économique, bien comprise. Il importe que les nôtres fassent davantage confiance à leurs institutions qui ont fait leur preuve, tout comme les sociétaires de la Société d'Assurance des Caisses Populaires ne cessent de le faire, en réalisant ses administrateurs sortant de charge à la fin de 1962, soit MM. J.A. Plourde, C.S.G., Métabetchouan, président; Hon. Sén. Cyrille Vaillancourt, C.B.E., D.Sc.A., C.O., St-G., Lévis, vice-président; Jean-Marie Gagnon, Lévis, secrétaire; François Adam, Lévis, directeur général; Adrien Bernard, Maria; Paul Desruisseaux, C.R., C.O., St-G., Sherbrooke; Robert Durand, Trois-Rivières; Victor Falard, Hull; Normand Lemire, Joliette; Henri Labrie, Rimouski; Jean-B. Lemoine, Saint-Robert; Roger Paquet, B.A., B.S.S., Québec; Maurice Perreault, Amos; Lucien Remillard, Montréal; Gérard Rivard, C.S.G., Nicolet.

Il va sans dire que ces administrateurs sont fort bien secondés par des officiers compétents qui constituent un actif très précieux: ces derniers, sous la direction du directeur général, sont MM. Laval Charté, adjoint au directeur général, administration et service assurance incendie; Léon Aubin, adjoint au directeur général, service des assurances diverses; Robert Lachance, M.Sc., trésorier; Fernand Patry, directeur service des agences; Raymond Bouillie, directeur service d'assurance automobile; Charles E. Thériault, directeur succursale de Montréal. Avant de terminer notre chronique nous croyons, à propos, de rappeler aux nôtres qu'il a été payé au Canada en 1962 près de \$760,000,000.00 en primes d'assurances générales, (vie, non comprise); ce qui signifie un immense champ d'action pour nos institutions, vu que nous représentons le tiers de la population canadienne.

Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

La place locale bouge à peine en fin de semaine

MONTREAL. — Les cours ont progressé hier en place locale. Les services publics et les papeteries accusaient des gains appréciables.

Dans le secteur des papeteries, les actions de la International Paper ont gagné 7-8 à 33-1/2 et Consolidated 1-8 à 38-1/2.

Dans le compartiment des services publics, Power Corp. a gagné 1-4 à 9-1/2 et Bell 3-8 à 55-1/2 au milieu d'une forte activité.

Handy Andy a été particulièrement en faveur, haussant de 1-7/8 à 19-3/4.

Les banques ont progressé. Montreal a gagné 3-8 à 66 et Canadienne Nationale 1-4 à 74. En outre, Royale a cédé 1-4 à 75-3/4.

Hudson's Bay Company a gagné 1-4 à 14-1/4 et Imperial Oil 3-8 à 41-7/8.

Dominion Steel a cédé 3-8 à 12-3/4, Dominion Textiles 1-8 à 1-3/4 et International Nickel 1-8 à 64-1/4.

Canadian Breweries était inchangée à 10-3/8 sur un déplacement de 4,696 actions.

Dans le secteur des mines, Jubilee a gagné 30 cents à \$3.20 cependant que Silver Summit a cédé quatre cents à 89.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central.

Les prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: Québec, McIntosh et Cortland, belles 2.00-2.25, quelques-unes 2.50; à cuire 1.00-1.25; Délicieuses, belles 5.00 le minot.

BETTERAVES: 2.00 les 50 lb.

CAROTTESS: 1.90 - 2.00 - 50 lb; 2.75-3.00 - cellos de 50 lb.

CHOUX: 2.50 le cagot ou le sac de 50 lb.

NAVETS: No 1. 2.75-3.00; no 2. 2.00-2.25 - 50 lb.

OIGNONS: Jaunes 1.75-2.00 petits 1.50 - 50 lb.

PANAIIS: 2.00 - 12 cellos de 24 oz. 3.00 - 3.50 le minot; 1.50 - 1.75 1-1/2 minot.

POMMES DE TERRE: 1.60-1.70 - 75 lb; 1.00-1.10 - 50 lb.

POIREAUX: 75-1.25; petits 50-60c la doz.

SIROP D'ERABLE: 5.75 le gallon.

Cours des changes

Afrique-Sud, rand 1.51 1/2
Allemagne, mark 2700
Angleterre, livre 3.02
Argentine, peso 0.082
Australie, livre 2.41 1/2
Autriche, schilling 0.419
Belgique, franc 0.0216 1/4
Brésil, cruzeiro 0.024
Chili, escudo 3720
Danemark, couronne 1363
Espagne, peseta 0.0181
France, franc 2201
Hollande, florin 3000
Italie, lire 0.01738
Japon, yen 0.031
Mexique, peso 0.0870
New-York, dollar 1.0113-16
Norvège, couronne 1510
N.-Zélande, livre 3.01
Perou, sol 0.0404
Suède, couronne 2.076
Suisse, franc 2.492
Tchécoslo. couronne 1513
Venezuela, bolivar 2363

Cours du dollar

MONTREAL PC — Le dollar américain cotait hier de \$1.07 13-16 à \$1.07 27-32. Jeudi, il valait de \$1.07 25-32 à \$1.07 13-16.

La livre sterling valait de \$3.01 13-16 à \$3.01 15-16. Jeudi, elle cotait de \$3.01 7-8 à \$3.02.

NEW YORK PC — Le dollar canadien a cédé hier 1-32 à 92-3/4 au regard de 92-25-32 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32 à \$2.79 63-64.

Les Services de Santé du Québec ont fait un chiffre d'affaires de \$5,495,958., en 1962

Année record pour cette mutuelle présentant une solution au problème de l'assurance-santé

Le président des S.S.Q. M. Paul-Emile Charron, a présenté à Québec le rapport annuel de "Les Services de Santé du Québec", société mutuelle d'assurance-groupe, qui connaît une croissance extraordinaire dans la province de Québec.

En 1962, le revenu de la Société (ont atteint un sommet sans précédent de \$5,495,958. Par rapport à l'an dernier, c'est une augmentation de 14.7 p.c. Les revenus de la Société proviennent des cotisations payées par les sociétaires pour les bénéfices médicaux, chirurgicaux et hospitaliers, l'assurance collective, l'assurance-salaire et l'assurance en cas de décès accidentel et de mutilation.

Depuis sa fondation, cette Société québécoise, qui se spécialise en assurance-groupe, a versé au delà de \$26 millions en bénéfices à ses assurés.

Quoique la Société offre des plans d'assurance-vie collective et d'assurance-salaire, son activité principale se déploie dans le domaine de l'assurance-santé. Elle a été la première société québécoise à couvrir, par des plans d'assurance, les visites du médecin à domicile, les visites au bureau du médecin et à l'hôpital, ainsi que des services préventifs.

Au cours de 1962, la Société a recruté un nombre remarquable de nouveaux assurés. A la fin de l'année 1962, on comptait 170,088 assurés répartis dans 1,050 groupes, soit une augmentation de 23,342 assurés par rapport au chiffre de 1962.

La Société vient d'instituer un nouveau régime d'assurance dans la région du Saguenay - Lac Saint-Jean et dans celle de Sorel. Il s'agit d'une assurance-santé à paiement final qui garantit aux assurés

une protection complète en assurant le paiement final de tous frais de médecin.

Ce régime nouveau a été institué avec la collaboration des médecins des deux régions en question. C'est une formule qui s'avère déjà heureuse dans son application et qui comporte l'essentiel d'une solution adéquate au problème de l'assurance-santé.

C'est une société sans but lucratif qui retourne à ses membres (les assurés), sous forme de bénéfices, la totalité des primes perçues une fois l'administration de la Société payée. C'est ainsi qu'elle a versé au delà de 26 millions de dollars en bénéfices à ses membres depuis sa fondation, ce qui représente 87 p.c. des primes perçues des assurés.

Dans sa marche ascendante, "Les Services de Santé du Québec" s'identifie aux progrès du Québec et grâce à sa structure démocratique et aux principes de coopération dont elle s'inspire, la Société suit de près l'évolution sociale de notre milieu, pouvant ainsi adapter ses services aux besoins particuliers des divers groupes et suivant les caractéristiques propres à chaque région de la province.

Le Conseil d'administration, élu à l'assemblée annuelle, est composé de MM. Paul-Emile Charron, président, Lionel Leroux, N.P., vice-président, Paul-H. Plamondon, vice-président, Jean Grenier, C.R., secrétaire, Claude Taschereau, N.P., trésorier, Jacques de la Chevrotière, directeur général, Paul Desruisseaux, C.R., J.-Ed. Dorion, M.D., Fernand Jolicoeur, René Matteau, M.D., J.-E. Pelletier, M.D., et Philippe Vaillancourt.

Le rapport annuel de la Société souligne la collaboration que Les Services de Santé du Québec reçoivent du corps médical à travers la province de Québec, ainsi que des institutions hospitalières.

Les Services de Santé du Québec occupent actuellement une place prépondérante dans le champ de l'assurance collective dans la province de Québec et d'une façon toute spéciale dans le domaine de l'assurance-santé. C'est la plus importante société canadienne-française spécialisée dans ce domaine.

Denrées alimentaires

OEUFs: prix de gros aux centrales de campagne, caquets de bois: extra-gros 47 à 47-1/2; A-gros 45 à 46; A-moyen 44; A-petits 41; B 36; C 32.

BEURRE: arrivages courants, admissible 51-1/4 à 51-1/2.

FROMAGE: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 34-3/4; coloré 35; en gros, québécois blanc 34-3/4; coloré 35.

POMMES DE TERRE: Québec \$1.60 à \$1.70 les 75 lbs; \$1 à \$1.10 les 50 lbs; Nouveau-Brunswick \$1.90 les 75 lbs, \$1-15 à \$1.20 les 50 lbs; 28 à 30 les 10 lbs; Ile du Prince-Edouard \$2.10 à \$2.25 les 75 livres, \$1.50 les 50 lbs; 39 à 41 les 10 lbs; Californie \$6 à \$6.25 les 100 lbs; \$3.25 à \$3.50 les 50 lbs.

Cours du dollar

MONTREAL PC — Le dollar américain cotait hier de \$1.07 13-16 à \$1.07 27-32. Jeudi, il valait de \$1.07 25-32 à \$1.07 13-16.

La livre sterling valait de \$3.01 13-16 à \$3.01 15-16. Jeudi, elle cotait de \$3.01 7-8 à \$3.02.

NEW YORK PC — Le dollar canadien a cédé hier 1-32 à 92-3/4 au regard de 92-25-32 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32 à \$2.79 63-64.

À noter...

Des intérêts britanniques seraient en arrière d'un projet de recherche du pétrole dans l'Arctique. Il y sera dépensé \$1,000,000.

Omega Marble, Tile and Terrazo Ltd de l'Ontario cherchait des débouchés pour ses produits en Italie. Que n'en fait-on pas autant pour notre marbre des Cantons de l'Est?

Polymer Corp. une compagnie de la Couronne, a eu un profit net de \$10,284,000 en 1962 vs \$10,220,000 antérieurement.

M. Jacques Brillant, président de Québec Téléphone, a déclaré hier, au cours de la réunion des actionnaires de cette compagnie, que celle-ci se propose de dépenser cette année \$8,200,000 en investissements. Il a ajouté qu'un groupe chargé de la planification organisera l'expansion de Québec Téléphone et coordonnera le programme de conversion.

53,000 actions ordinaires d'Abitibi Power & Company Ltd ont été inscrites le 29 mars

Le candidat devra être bilingue, âgé de 30 à 45 ans, détenir un diplôme en sciences commerciales ou en comptabilité, et posséder une expérience approfondie en comptabilité, mécanique, et dans les autres fonctions qui relèvent normalement du poste en question. Il serait utile que cette expérience ait été acquise dans une association ou une organisation analogue. Le salaire sera conforme aux qualifications du candidat et sera supérieur à \$10,000 par année.

Les réponses devront faire état des qualifications, de l'expérience et de l'éducation, en plus du salaire demandé, et être envoyées à:

WOODS, GORDON & CIE.
500 OUEST, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL 1, QUE.

Bourse de Toronto

Contraste entre la tenue d'hier et celle de la veille

TORONTO. — Les industrielles se sont hissées à un nouveau sommet hier en place torontoise.

Les indices des industrielles et des métaux communs ont atteint de nouveaux sommets, tandis que ceux des aurifères et des pétroliers ont légèrement décliné.

Investors Syndicate "A" a gagné un point à 58 et Monarch Foods 7-8 à 8-1/2.

Dominion Bridge et Canadian Celanese ont gagné 3-4. Bell Telephone a gagné 3-8 à 55-1/2, un nouveau sommet.

Page-Hervey et National Trust ont gagné 1-2 et Canadian Industries 1-4 à 15-1/4, un nouveau sommet.

En outre, Simpsons a cédé un point à 30-1/2, Banque Royale 7-8, Banque Canadienne Impériale de Commerce et Consolidated Paper 3-8, Dominion Foundries and Steel 1-4.

Le virement a été de 3,534,000 actions au regard de 3,523,000 jeudi.

Dans le secteur des métaux communs, Hudson Bay Mining a gagné 1-2 à 58, un nouveau sommet, cependant que Noranda et Rio Algom ont haussé de 3-8. Mining Corporation a cédé 3-8 à 13-7/8, un nouveau bas.

Dans les secteurs des pétroliers, Homa "A" a cédé 1-4 et Homa "B" 1-8.

Bourse de New-York

Fin de semaine irrégulière à Wall Street

NEW-YORK. — Les cours étaient mixtes hier en place newyorkaise au cours de l'une des séances les plus ternes de la semaine.

En dépit de la hausse de production de l'industrie automobile, les automobiles n'ont progressé que dans une faible mesure. Chrysler a gagné un point, Ford 1-2 et American Motors 1-4, cependant que General Motors a cédé 1-8.

Le virement a été de 3,390,000 actions au regard de 3,920,000 jeudi.

La moyenne que la Presse associée établit pour 60 valeurs a cédé 2 à 258.5.

American Airlines a été le stock le plus en demande, haussant d'un point à 19-5/8 sur un déplacement de 58,600 actions. American Motors venait au deuxième rang, ayant gagné 1-4 à 19-3/8 sur un déplacement de 57,700 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Hudson

Le conseil d'administration de Crédit M.-G. Inc. a présenté hier aux actionnaires réunis pour l'assemblée annuelle le rapport annuel de son troisième exercice, terminé le 28 février 1963, par l'intermédiaire de son président, M. F.-Eugène Thériault.

Ce dernier leur fit remarquer que le total des créances hypothécaires et prêts à recevoir de la compagnie était de \$5,434,181.00 le 28 février 1963; le 28 février 1962, ce total était de \$2,971,993.82. Les profits réalisés par la compagnie, avant impôt et avant réserves, s'élevaient le 28 février 1963 à la somme de \$249,330.00. Votre compagnie a jugé opportun de créer à même ce profit un fonds de réserve au delà de celui déductible de l'impôt suivant la loi: une somme de \$40,393.00 a été ainsi portée à ce fonds de réserve spécial. Le surplus est passé de \$61,254.00 à la fin de l'exercice précédent à la somme de \$117,514.00. A l'exclusion de tous passifs, à court terme, et des revenus différés, l'actif net de la compagnie est passé de \$735,614.00 à \$971,811.00. Le nombre des actionnaires de la classe A est de 282, et celui de la classe B de 76, suivant le dernier relevé obtenu de l'agent de transfert de la compagnie. Après avoir obtenu le consentement des actionnaires des deux classes A et B, les autorisations suivant les dispositions de la loi des compagnies de Québec, le plafond a été levé sur le dividende payable aux actions A; dorénavant, quand chacune des actions A et B aura reçu un dividende de 60c dans l'année, tout supplément sera partagé entre les deux classes d'actions, à parts égales. Le gain par action avant impôt et avant réserves de 91c, et compte tenu de cette réserve de 62c. A noter que les actions A émises et entièrement payées sont passées à 67,469 de 49,519 qu'elles étaient le 28 février 1962. Les actionnaires de la classe A ont touché globalement \$39,960.00 en dividendes pendant l'année écoulée et les actions de la classe B, \$21,496, contre, respectivement \$23,208 et \$6,711 en 1961-1962. Le conseil est heureux de vous soumettre des résultats aussi encourageants. Rien ne devrait ralentir l'élan de votre compagnie depuis le commencement du nouvel exercice, le 1er mars 1963. Un nouvel administrateur a été nommé au cours du terme

écoulé, c'est M. André Paquet, secrétaire de la compagnie.

Le 31ème rapport de Crédit M.-G. Inc. présenté sous forme comparative permet de constater ses progrès rapides depuis 3 ans, aussi bien à Montréal qu'à Québec, les Laurentides, Valleyfield, Trois-Rivières, Hull et les Cantons de l'Est.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal SOUMISSIONS FONCAGE DE PIEUX et EXCAVATION

Avis aux entrepreneurs

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures du matin, le mercredi 10 avril 1963, des soumissions pour les travaux d'excavation générale et de fonçage de pieux concernant l'agrandissement de l'école Le Caron, 2205, rue Moussau, Montréal.

Seules les compagnies spécialisées dans le fonçage de pieux pourront soumissionner pour ces travaux. Les travaux devront être terminés dans un délai de trois (3) semaines après la signature du contrat.

Ces soumissions seront scellées et adressées à:

La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3137 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

Elles devront porter en guise d'adresse, les mots SOUMISSION. Elles ne seront pas acceptées si elles ne sont accompagnées d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars (\$100.00) payable en monnaie légale ou par un chèque certifié à l'ordre de l'architecte, chaque série des plans, devis, formules de soumission, etc.

M. Emilien Bujold, architecte, 6746, rue Molson, RA. 2-1221.

Les dépôts seront remboursés à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc. en bon état, dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu au Centre administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à 3 heures p.m., le mercredi 10 avril 1963.

Le secrétaire, Paul-Emile ALIN

Bay Mining et McIntyre Porcupine ont gagné 1-4, Aluminium Ltd et Pacific Canadian 1-8 cependant que Granby Mining a cédé 1-4.

108 RAPPORT ANNUEL 1962

TABLEAU COMPARATIF

	1953	1956	1959	1962
ACTIF	\$1,012,053.	\$1,843,980.	\$3,592,644.	\$7,452,224.
PRIMES BRUTES	1,460,259.	2,296,189.	5,213,600.	7,430,286.
RÉCLAMATIONS BRUTES	762,393.	1,265,829.	2,128,998.	3,645,414.
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS	224,528.	342,582.	831,104.	1,731,867.
ENCAISSE ET PLACEMENTS	800,615.	1,278,231.	2,925,661.	6,328,419.
RÉSERVE POUR LA SÉCURITÉ DES ASSURÉS	814,062.	1,216,652.	2,782,410.	6,208,354.

Province de Québec, district de
Pontiac, COUR DE LA PAIX, 12
238-239. — AMERICAN SLOVAK
BUILDING LTD., Demanderesse, vs
HEIRMS OF THE LATE HELMO
AGLANDER, Défendeur. Le 8e jour
d'avril 1953, à 10 hres de l'avant-
midi, à la place d'entreposage du
jardin, No 1721, rue St-Jacques,
la vente de Montréal, seront ven-
dus, par autorité de Justice, les
biens et effets du dit Défendeur sa-
is en cette cause, consistant en:
automobile Buick 4 portes, sédan,
portant licence No 98-989-989, et
portant licence No 98-989-989, et
autres biens. Conditions: ARGENT
COMPANT. MORRIS GOLDBERG,
C.S., V. 2-9192. Montréal, 29 mars
1953.

CANADA, COUR DE L'ÉCHUIER, 96, LE 3599-92. DANS L'AFFAIRE
EV-ETU DE L'IMPOT SUR LE
REVENU ET AMENDEMENTS, de-
mande, vs DANS L'AFFAIRE
LE: MAX BONDER, défendeur. Le
9 avril 1963, à 12 heures de l'avant-
midi au domicile du dit défendeur
no 4132 rue Cadieux, à cette
dispos. de Montréal, seront ven-
us par autorité de justice les biens
et effets du dit défendeur saisis en
cette cause consistant en: 1 télévi-
sion R.C.A. Victor, meubles de mé-
nage, etc., Conditions: ARGENT
COMPTE EN C. CLAUETTE, H.C.A.
6-6375, Montréal, 29 mars 1963.

CANADA, COUR DE L'EQUICHRIER,
Co IT-1070-62 — **DANS L'AFFAIRE**
DE LA LOI DE L'IMPOT SUR LE
REVENU ET L'ACQUISITION
DE BIENS, DANS L'AFFAIRE
DE MAX BONDER, défendeur. Le
4 avril 1963, à 12 heures de l'avanti-
midi à la place d'affaires du dit
défendeur au No 678 rue Farm en la
cité et district de Montréal, seront
rendus par autorité de la loi les
jugements du dit défendeur
assis en cette cause, consistant en:
bureau de secrétaire, office furni-
ture, etc. Conditions: ARGENT
COMPANT. DENIS PICHE, H.C.S.,
J.N. 6-3475, Montréal, 29 mars 1963,
Provinces de Québec, District de

POINT-à-CLAIR, COUR SUPERIEURE, No 63-152. — REGENT HOLDINGS LTD. demanderesse vs **P.C. LAMER INC.** défenderesse. Le 8 avril 1963, à 10 heures de l'avant-midi, a eu lieu l'audience de la défenderesse. Le No 83 rue Donegan, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, matériel Chevrolet, camion Mercury, etc. Conditions: ARGENT OMPANT. JEAN B. OSTIGUY, I.C.S., 697-3953, Pointe-Claire, 29 mars 1963.

MONTREAL, COUR SUPERIEURE, No 2552-212. — J. PASCAL HARDWARE CO. LD., vs LEOPOLD LEVESQUE.
 Le 10 avril 1963, à 11 heures de l'a-
 vant-midi au domicile du dit dé-
 mandeur au No 2552 rue Cousens,
 Montreuil, district de Montréal,
 seront vendus par autorité de Jus-
 tice les biens et effets du dit dé-
 mandeur saisis en cette cause, con-
 sistant en : 1 automobile Dodge, 4
 portes, sedan, Lic. 655-351, Québec
 1952; Conditions : ARGENT COMPTANT.
ALFRED W. LAMBERGER, H.C.S.,
 Montréal, 29 mars 1963.

68-69-2000 - JACK BOHON, 46
ANCIEN DE LA STEEL INVESTIGATION
CORPORATION, INC., défendeur, Le 3
avril 1963, à 10^h heures de l'avant-
midi à la place d'affaires de la dé-
fenderesse au No 410 rue Sherbrooke
ouest, ch. 83, en la cité de Mon-
tréal, seront vendus par autorité de
justice, les biens et effets de la dite
défenderesse saisis en cette cause,
consistant en: 1 dactylo Remington
et ameublement de bureau.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal,
23 mars 1963.

Province de Québec, District de
Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No
516-904 - RENE BOURGET, deman-

LEUR, vs AVID LANDERS, défendeur, par acte en date du 19 avril 1963, de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 1536 rue Dorchester ouest, ch. 308, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1. une camionnette; 2. un camion; 3. un camion-citerne.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 22 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 543-30. — LEWIS BROS. LIMITED, demanderesse, vs ARTHUR FARAH, défendeur. Le 9 avril 1963 à 11 heures de l'avant-midi au domicile

rie du dit défendeur au No 4935 rue LaFontaine, apt 13 en la cité de Montréal, sera vendu par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 29 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, Nos 701-281 — GILLES BEAUPRÉ, F.A.N. & AL., demandeurs, vs BELA MENDL, défendeur. Le 17 avril 1983, 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 7051 rue Maplewood, apt 11 en la cité de Montréal, seront vendus par auto-

de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, à savoir : une télévision et meubles — «Nécess. Condocteur ARGENT COMPANT» JEAN GUY 1951, H.C.S. Montréal, 20 mars 1953.

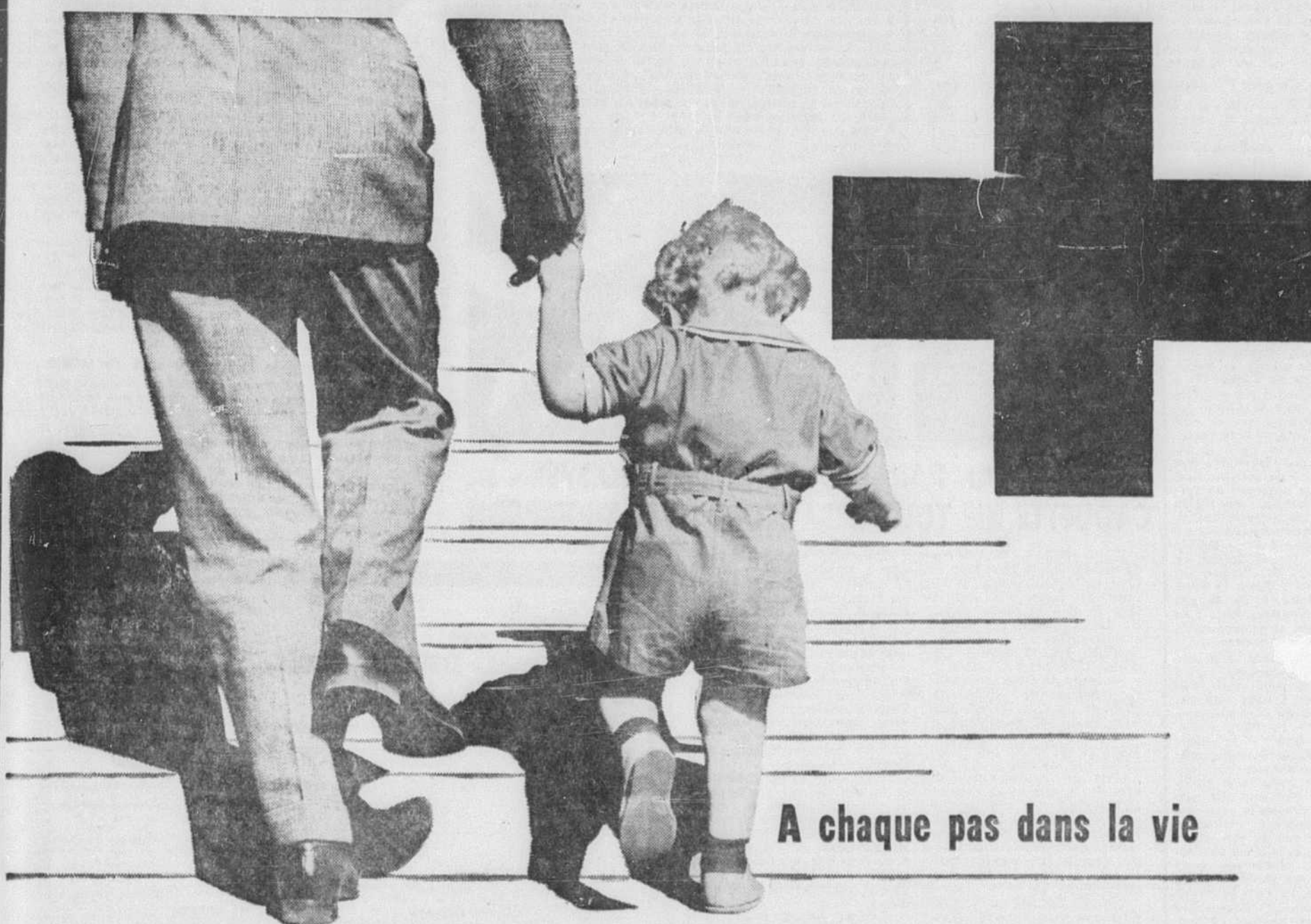
Province de Québec, District de
Montréal, COUR DU MAGISTRAT,
No 703-975. — ROGER & EUGÈNE
LAFRANÇOIS, défendeur, c. JEAN
PAUL LAVIGNE, défendeur. Le 9
avril 1952, à 4 heures de l'après-
midi au lieu d'entreposage du gar-
den au No 57 avenue rue St-Jacques,
ch. 24 et la cité de Montréal, se-
lon les ordres sur autorité de Justi-
ce, les défendeurs ont comparu en
débats et cette cause, consistant
en: T.N. Philco et membres de

Proteste de Québec, District du
Montreal, COLLEGE DE MAGISTRAT,
No 878-126 — FIDELITY COLLEC-
TION CO. LTD., demanderesse, vs
ROBERT FAUCHER, défendeur. Le
9 et 10 mars 1967, 2 heures de l'après-
midi au domicile du défendeur, 24
rue No 1067, rue St-André, en la cité
de Montréal, seront vendus par au-
ction de justice les biens et effets
du dit défendeur saisis en cette
cause consistant en: V. RCA et
membres. Conditions: V. 1067-
ARGENT COMPTANT. Conditions:
ZON, H.C.S., VI, 8-7636. Montréal.

29 mars 1963, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 546-917, FIDELITY COLLECTIVE CO. LTD., demanderesse, vs LUCIEN TREPANIER, défendeur. Le 9 avril 1963 à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1 rue Visitation en la cité de Montréal, nous, juges, par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARRENT COMPPIANT, J.P. LAUZON, H.C.S., VI, 9-3636, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 381-672. — CLAUDE P. DESJARDINS, demandeur, vs DAME LUCILE BESSENDEUR, défenderesse. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 6822 rue Chauvin en la cité de Montréal, serontendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en: T.V. Philips, réfrigérateurs de ménage. Conditions: 3.00 CENT COMPANT. J.P. LAUZON, D.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 29 mars 1963.

15 OEUVRES INDISPENSABLES



A chaque pas dans la vie

VOTRE CROIX-ROUGE VOUS SERT!

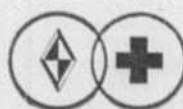
A chaque pas... à tous les âges... durant toute la vie... votre Croix-Rouge vous sert.

L'enfant, l'adolescent, l'adulte, les gens âgés bénéficient des services et des programmes qu'elle met à leur disposition dans votre localité.

Aidez votre Croix-Rouge à poursuivre son œuvre humanitaire — pensez à tout ce que la Croix-Rouge fait pour vous et vos voisins — puis souscrivez ou engagez-vous à souscrire dans toute la mesure du possible. Votre appui généreux peut faire tellement et pour tant de gens en 1963!

1863-1963 — UN SIÈCLE DE DEVOUEMENT

DONNONS AUX OEUVRES DE SANTÉ
ET A LA CROIX-ROUGE



Ambulance Saint-Jean
Association Canadienne Française
des Aveugles Inc.
(précédemment membre de l'Appel conjoint pour les aveugles)
Association Canadienne pour
la Santé Mentale
Association de la Paralyse Cérébrale
du Québec Inc.
Association de Montréal pour
les Enfants Arriérés
Association du Québec pour
les Enfants Arriérés
(Laval, Lakeshore, Rive-Sud)
Centre Mackay des Enfants Sourds
et Infirmités
Institut National Canadien pour
les Aveugles
(précédemment membre de l'Appel conjoint pour les aveugles)
La Société de la Sclérose en Plaques
du Canada Inc.
L'Association de la Maladie Fibro
Kystique du Pancréas de Québec Inc.
Ligue de l'Aide aux Cancéreux Inc.
Société Canadienne contre l'Arthrite
et le Rhumatisme
Société d'Aide aux Enfants souffrant
de Troubles Emotifs
Société de Recherche du Cancer Inc.
et
La Société Canadienne de la Croix-Rouge
(partenaire)

OBJECTIF

\$2,033,536

DU 24 MARS
AU 8 AVRIL

La publication de cette annonce est due à la collaboration des maisons suivantes:

OMER DES SERRES 1406, SAINT-DENIS — AV. 8-0251	CATELLI-HABITANT LTEE Fabricant de PRODUITS ALIMENTAIRES	<i>Credit Interprovincial Inc.</i> VALEURS DE PLACEMENT 31 ouest, rue Saint-Jacques — Montréal	ELIECO Joe Elie Huile à chauffage • Brûleurs à l'huile Service de 24 heures 4135, ROUEN — CL. 4-7141
Dominion Tar & Chemical Company Limited 2240 EDIFICE SUN LIFE	GENERAL MACHINE WORKS LTD. 911, JEANNE MANCE — UN. 1-2491	LORD & CIE LTEE J. H. LORD, président, Ing. P. CHARPENTES METALLIQUES 4700, IBERVILLE — LA. 4-3048	REID FOURRURES INC. "Les plus belles fourrures en Amérique" 1473, RUE AMHERST — LA. 2-3181 MONTREAL
<i>Chez François</i> La Maison du Bifteck vieilli à point CAFÉ SAINT-JACQUES 415 est, Sainte-Catherine — VI. 5-9182	Gracieuseté de... STEINBERG	PHARMACIE PASTEUR NORMAND LUSSIER En face de l'HOPITAL PASTEUR Nous allons chercher et livrons les prescriptions 3128 est, SHERBROOKE — LA. 1-0479	<i>Northern Electric</i> COMPANY LIMITED
LEFEBVRE FRERES 980, DE BULLION — UN. 1-7471	MARINE INDUSTRIES LTD	ROSEMONT INDUSTRIES LTÉE MANUFACTURIER D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE MAURICE BEAUMONT, prés. 2090, MOREAU — LA. 6-1681	LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE Liée Fabricants des produits

la campagne électorale la campagne électorale la campagne électorale la campagne électorale

Les partis s'accusent les uns les autres
QUEBEC. — Le sénateur Jacques Flynn, organisateur en chef du parti progressiste-conservateur dans la province de Québec, a déclaré, hier, au cours d'une entrevue, que "si nous gagnons, ce sera grâce à Pearson qui nous aura aidés. Le parti libéral n'a pas fait grand-chose pour augmenter le nombre de ses piques." Depuis le début de la campagne, les conservateurs ont accusé les libéraux d'avoir forcé le gouvernement à déclencher des élections et d'avoir empêché le parlement d'effectuer son travail et ce, dans le simple but d'avoir une autre élection. Les libéraux, de leur côté ont concentré leurs attaques sur les crédits qu'ils qualifient de "révères" et d'"aventuriers". Les crédits, eux, s'attaquent à tous les partis avec Ral Caouette qui donne le ton.

Télégramme expédié aux quatre leaders
 Les leaders des quatre partis politiques de la présente campagne électorale ont été invités à parler un peu plus des solutions à apporter pour régler le problème du chômage. L'invitation leur a été faite, non par des chômeurs, mais par des employeurs. En effet, M. W.A.R. Dawson, président de Machinery & Equipment Manufacturers' Association, a expédié le télégramme suivant à MM. Diefenbaker, Pearson, Thompson et Douglas:

"On a peu parlé, au cours de la présente campagne électorale des solutions à apporter au grave problème du chômage. Encourager l'expansion de l'industrie manufacturière telle que préconisée dans le rapport Plunkett sur l'industrie manufacturière et le développement des villes au Canada est une solution. Nous recommandons donc fortement l'adoption du principe de double amortissement pour l'équipement fabriqué au Canada tel que pratiqué dans maints pays et l'adoption, dans votre programme, d'une résolution aux fins d'appliquer les principes du bill C-72 se rapportant aux règlements des produits fabriqués au Canada."

M. Thompson nie avoir dépassé les piquettes
CALGARY. — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, nie avoir traversé une ligne de piquettes, mardi, à l'aéroport international de Vancouver. Répondant à une affirmation à cet effet faite par M. Marcel Pénin, de Montréal, secrétaire de la Confédération des syndicats nationaux, M. Thompson a déclaré: "Moi-même et ceux qui m'accompagnaient n'avons traversé aucune ligne de piquettes, dit M. Thompson. L'avion que nous avions était nolisé et nous n'avions aucun billet. A tout événement, ce n'est que rendu près de l'appareil que nous avons vu qu'il s'agissait d'un appareil de Pacific Western Air Lines."

Green: "Nous sommes moins hypocrites"
VANCOUVER. — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Howard Green, a affirmé que le gouvernement Diefenbaker n'a aucunement l'intention de négliger la défense du Canada et il a démenti les allusions voulant que la politique du parti progressiste-conservateur soit à deux faces. M. Green a répondu à un questionnaire qui l'avait interrompu au cours d'une rencontre avec les étudiants de l'université de la Colombie-Britannique: "Nous sommes moins hypocrites que les libéraux; en réalité, ceux-ci ont à peu près six visages en ce qui a trait à la politique de défense. Quant à nous, nous avons fait preuve de bon sens".

Il estime que la position du Canada, qui a pris l'initiative dans la campagne en faveur du désarmement, "serait totalement détruite si nous acceptions des ogives nucléaires". Il a cependant précisé qu'en vertu d'une entente les fusées Bomarc seraient, en l'espace de quelques heures, équipées d'ogives nucléaires entreposées près des frontières canado-américaines.

W.I. Miller: "Le peuple est révolté?"

La révolte du peuple du Québec contre les vieux partis a soulevé le Nouveau parti démocratique dans la position où il est la seule et la plus redoutable force qui puisse combattre les troupes de choc du Crédit social, a déclaré William I. Miller, candidat du NPD dans le district de Cartier lors d'une assemblée des membres du parti mercredi soir. M. Miller a dit que la politique à deux visages qu'a pratiquée le parti libéral pendant 22 ans est la cause principale qui a créé la mauvaise terre dans laquelle la doctrine du Crédit social a été semée.

Le candidat du NPD a demandé s'il était logique de compter sur les libéraux ou les conservateurs pour combattre le Crédit social quand l'appui financier de ces mêmes sources n'hésiterait pas de s'allier au Crédit social s'il décidait de supprimer le mouvement travailliste. "En 1930, la même chose s'est produite en Allemagne sous la direction d'un petit homme moustaché," déclara M. Miller.

"Où va l'argent?" demandent les hommes d'affaires
HALIFAX. — M. John Meyer, rédacteur financier du quotidien "The Montreal Gazette" est d'avis qu'une coalition des libéraux et des conservateurs serait à l'avantage du Canada advenant que le prochain gouvernement ne détienne pas une ma-

iorité absolue. Adressant la parole devant le Rotary Club de Halifax, M. Meyer a ajouté:

"Ce serait tragique si ce pays, qui a réalisé des progrès si rapides au cours des dernières années, était subitement arrêté en si bonne voie à cause de cadres politiques déficients." Parlant de l'économie du pays, il a déclaré que les hommes d'affaires aimeraient savoir "où va l'argent".

Il a noté que les gouvernements se rendaient compte qu'ils ne pouvaient plus être des actionnaires privilégiés dans le domaine des affaires. "Ils en sont arrivés à comprendre qu'ils doivent prendre les mesures requises pour stimuler les affaires."

Le comté de Stormont est moins en vedette

CORNWALL, Ont. — Contrairement à ce qui s'est produit l'an dernier, on semble attacher très peu d'importance à la circonscription de Stormont cette année, en vue des élections du 8 avril. L'an dernier, les yeux de tout le pays étaient tournés vers Stormont quand le candidat libéral Albert Lavigne est devenu deux jours après l'appel nominal et qu'il a fallu retarder l'élection au 16 juillet. Le candidat progressiste-conservateur était défait par le libéral, mais ce dernier n'a obtenu qu'une faible majorité de moins de 100 votes.

Stormont est une circonscription rurale, sauf en ce qui a trait à la ville de Cornwall qui compte 45,000 habitants. Les vil-

lages de Finch, Avonmore, Crysler et Berwick ne comptent pas plus de 300 habitants chacune. Durant les semaines qui ont suivi le décès de M. Lavigne l'an dernier, tous les chefs de parti, sauf M. Diefenbaker, ont concentré leur travail sur Stormont et les vieux partis ont mis de larges sommes d'argent à la disposition de leurs organisateurs. Ce fut la plus grosse campagne jamais vue dans Stormont.

L'avocat Lucien Lamoureux de Cornwall avait été élu avec 11,363 votes. Le député sortant, M. Grant Campbell, un conservateur, avait recueilli 11,293 votes. Les candidats créditiste et néo-démocrate étaient loin derrière. Cette année, quatre candidats sont encore sur les rangs, tentant chacun de convaincre les électeurs que le chômage qui sévit dans la circonscription depuis 1958 peut être résolu en élisant le bon candidat.

M. Lucien Lamoureux représente le parti libéral; les conservateurs présentent M. John Alguire qui tentera de redonner le siège à son parti; le crédit social est représenté par M. L.R. Boileau et M. William Kilger porte les couleurs du Nouveau parti démocratique.

Argue: "Le NPD, parti d'un seul groupe"

WINNIPEG. — M. Hazen Argue, député libéral, a déclaré hier qu'il n'a pas changé d'avis au sujet du Nouveau parti démocratique dont il s'est séparé il y a 13 mois. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse que le NPD n'a pas changé et que les mêmes personnalités en font partie. Il a ajouté que c'est un "parti beaucoup trop établi sur un seul groupe pour être d'aucune valeur pour la nation". A l'époque où il a quitté ce parti, M. Argue a déclaré que le NPD était dominé par les syndicats.

M. Argue se représente dans la circonscription d'Assiniboia, en Saskatchewan, Chatham, de sujet, le député a ajouté que M. Douglas, chef du NPD, aimerait soutenir les libéraux dans le prochain parlement et que le représentant de Burnaby-Coquitlam le dit "de la voix la plus forte qu'il peut". Il a ajouté que, sachant cela, la chose à faire pour un électeur NPD dans une circonscription où le parti ne peut pas obtenir la victoire, est de soutenir le candidat libéral.

Le P. Lecours: la hausse du coût de la vie

M. Louis-Philippe Lecours, candidat du Nouveau parti démocratique dans le comté de Laval, a déclaré que la 13e hausse successive du prix du sucre, cette année, démontre d'une façon éloquente comment les puissants intérêts qui contrôlent la vie économique au Canada n'ont aucun souci pour le bien-être du public consommateur. M. Lecours, qui parlait à ses partisans, à Ahuntsic, a rappelé que le coût de la vie avait atteint son plus haut sommet depuis la fin de la dernière grande guerre, en novembre dernier. Si l'indice du coût de la vie a haussé à 131.9, dit M. Lecours, cela est dû en grande partie à l'augmentation des prix des aliments.

La Presse étudiante nationale se porte à la défense du 'Classique' de Rouyn

On se rappelle que "le Classique", journal des étudiants du collège de Rouyn (ou résidé M. Caouette) a pris position, il y a quelques jours, contre le Crédit Social, affirmant que la doctrine de ce parti était fautive et dangereuse pour la nation. Il était inévitable que cette prise de position suscitât une certaine révolte dans une région où la seule autre institution d'enseignement supérieur est le séminaire d'Amos. Depuis ce jour, on a accusé "le Classique" de "croire au Père Noël", d'être le "jeu des éducateurs, de ne pas être représentatif, etc..."; on lui a dénié, en quelque sorte, le droit de se prononcer.

Devant ces faits, la Presse étudiante nationale, qui groupe 90 publications étudiantes du Canada français, se devait de faire quelques précisions. La PEN réaffirme "le droit" et le devoir qu'ont les journaux étudiants de se prononcer sur des questions sociales et politiques; ce droit peut aller jusqu'à se prononcer sur un parti politique, lorsqu'un point de vue du journal en question, celui-ci est particulièrement dangereux pour l'avenir des étudiants et de la nation. La PEN se réjouit de constater que l'époque où un journal étudiant ne pouvait se permettre de faire une telle allusion à la politique, sans être saisi, est terminée: non seulement c'est un droit, mais c'est aussi très sain pour les étudiants et pour la nation.

La PEN félicite donc chaleureusement "le Classique" d'avoir exercé ce droit avec un certain courage, dans un contexte où la situation est difficile. Ce geste, indépendamment de son contenu, contribue à la promotion de tous la presse étudiante. Voici le texte d'un télégramme envoyé au "Classique": "L'exécutif n'a pas de mandat pour engager officiellement la PEN contre un parti politique — PEN affirme droit des journaux étudiants de se prononcer politiquement et félicite chaleureusement le Classique de son geste courageux — bonne chance."

(signé) Robert Gratton, président national.

La PEN est également heureuse de constater que les éducateurs de ce parti comprennent qu'un journal étudiant puisse se prononcer sans engager nécessairement l'institution où il est publié et porter l'entière responsabilité de son geste.

"Qu'est-ce qui vous fait penser que nous sommes des libéraux?"

M. Caouette a répondu: "Si vous n'êtes pas des libéraux, vous êtes des NPD".



INTERROMPU PAR DES "CHEMISES NOIRES" ... CAOINETTE NIE TOUT DESACCORD AVEC THOMPSON

HULL (PC). — "Il n'y a pas de division entre Thompson et Caouette". C'est ce qu'a déclaré avec force jeudi soir, le chef adjoint du Crédit social M. Ral Caouette, qui parlait à Hull en faveur du candidat créditiste dans le comté de Gatineau, M. Conrad Beaudoin.

Au cours de cette assemblée six étudiants de l'Université d'Ottawa, portant la chemise noire nazie ont interrompu le chef créditiste à quelques reprises et ont même fait le salut nazi à son endroit.

C'est en anglais que M. Caouette a affirmé également qu'il est d'accord avec le premier ministre de l'Alberta, M. E.C. Manning, quand ce dernier déclare que le Crédit social devrait être appliqué par étapes, progressivement jusqu'en 1973.

"Je suis d'accord que le Crédit social ne peut être appliqué immédiatement demain matin, on ne peut renverser l'économie en 24 heures", a ajouté M. Caouette.

Il a accusé les adversaires du Crédit social, et en particulier les "vieux partis", de toujours chercher à diviser l'est de l'ouest du pays. "C'est pourquoi aujourd'hui, on parle de division entre Robert Thompson et Ral Caouette, qu'on veut faire croire que l'un dit une chose dans un coin du pays, tandis que l'autre dirait le contraire à l'autre bout", a déclaré le chef créditiste.

"Ce sont les libéraux, ce sont Mackenzie King et Ernest Lapointe qui, dans le passé, vous avaient promis dans le Québec qu'il n'y aurait pas de conscription sous une administration libérale à Ottawa. Mais c'est un gouvernement stable libéral qui a tenu le plebiscite en 1942 sur la conscription. La division qu'ils voient chez les créditistes n'existe que dans leurs têtes", a dit M. Caouette.

A un certain moment, il a voulu relier les étudiants au parti libéral, ce qui a incité la jeune étudiante à lui demander:

"Qu'est-ce qui vous fait penser que nous sommes des libéraux?"

M. Caouette a répondu: "Si vous n'êtes pas des libéraux, vous êtes des NPD".

M. Caouette s'est rendu plus tard à Thurso, dans le comté de Labelle, adresser la parole en faveur du candidat créditiste, M. Gérard Girouard.

Il a rappelé que le comté de Labelle est un comté historique, évoquant la figure d'Henri Bourassa. Il a dit qu'on avait connu les gouvernements stables de Laurier, Borden, Meighen, King et A.B. Bennett, mais que c'est surtout d'Henri Bourassa qu'on fait mention dans nos Histoires du Canada.

"C'est cette sorte d'hommes que nous voulons dans le Crédit social", a-t-il dit. Il a également parlé des deux députés du Bloc populaire, MM. Maxime Raymond et René Hamel, pour dire que les 26 députés créditistes dans le dernier Parlement, continuaient cette tradition.

M. René Hamel, ancien député de St-Maurice-Lafleur au fédéral, est passé au parti libéral pour devenir ministre du Travail dans le gouvernement Lesage.

M. Caouette s'en est pris également aux pages de réclamation publiées par le parti libéral dans les quotidiens du Québec, pour dénoncer le Crédit social. Il a dit "qu'ils sont capables de dépenser des milliers de dollars pour payer des annonces malhonnêtes; je pense d'ailleurs que le parti libéral a toujours été malhonnête".

M. Caouette a de nouveau demandé au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, de ne pas se mêler de l'élection fédérale et de trouver, plutôt, des emplois aux 200,000 chômeurs du Québec.

Reproduction visuelle de la carte atmosphérique

Un nouvel effort a été fait par la Marine royale du Canada pour permettre aux officiers supérieurs des forces navales en mer de déployer leurs unités aériennes et de surface avec un avantage tactique accru.

Ceci concerne l'installation d'un équipement de transmission des images fixes qui fournira une reproduction visuelle des conditions atmosphériques présentes et futures, permettant ainsi à ceux qui dirigent les opérations anti-sous-marines de mettre à profit les conditions atmosphériques et celles de la mer, en toute connaissance de cause. Cet équipement permet la transmission par image des cartes ou des graphiques. Les reproductions reçues en mer sont les copies exactes des documents produits et utilisés par les services météorologiques terrestres.

Aller au Nouveau-Brunswick, c'est facile

QUEBEC CITY • MONTREAL • BANGOR • NOVA SCOTIA • OTTAWA • PORTLAND • TORONTO • ROCHESTER • SYRACUSE • HAMILTON • ST. CATHARINES • BUFFALO • ALBANY • DETROIT • CLEVELAND • NEW YORK • NEW HAVEN • PITTSBURGH • PHILADELPHIA • WASHINGTON

ce qui est difficile, c'est lui dire au-revoir

Nos belles routes canadiennes font du Nouveau-Brunswick un voisin tout proche — mais si agréablement différent. Au pêcheur, à l'amateur de curiosités, à la famille qui aime l'air, le soleil et la mer, le Nouveau-Brunswick offre des vacances incomparables — dans un cadre unique, extraordinaire, vraiment différent. Au Nouveau-Brunswick, vous apprendrez des mots nouveaux, des noms étranges et mystérieux comme "Kouchibouguac" ou "Buctouche". Vous apprendrez que cette accueillante province se caractérise par des spécialités gastronomiques comme le homard; que St-Jean est à la fois un majestueux cours d'eau et un port de mer historique; que Fredericton est une capitale aux nobles traditions, paisible, artistique et merveilleusement sympathique; que c'est dans la Baie de Fundy que les marées y sont les plus hautes au monde; que la Colline Magnétique défie toute explication. Vous quitterez le Nouveau-Brunswick, reposé et calme, ayant retrouvé toute votre sérénité. Et combien de ravissants souvenirs vous conserverez de cette bienheureuse province!

Gratis!

GUIDE TOURISTIQUE (en français) et CARTE ROUTIERE

BUREAU DE TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK
 Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada
 Veuillez envoyer le Guide et la Carte à:

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

(EN CARACTÈRES IMPRIMÉS S.V.P.)

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne:

SIMCA — RENAULT — CITROEN — PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg

Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3906 et UN. 1-0200

EUROPE 1963 GRAND CIRCUIT TOURISTIQUE en autocar

pour voir l'Europe en profondeur et pénétrer au cœur des petits patelinets.

Direction: Mme Jeannine Jaffré

Départ 10 août, S.S. Homeric

FRANCE, avec la Normandie, le Mont-St-Michel et la Touraine - SUISSE - ITALIE

54 jours, dont 41 en Europe \$ Can. \$1,300.60

Départ par avion Air Canada le 16 août \$1,380.00

ITINÉRAIRES ABRÉGÉS:

1ère variante — Dep. 16 août, Air Canada, 24 jours, \$1,161.95

2ème variante — Dep. 5 sept., Air France, 21 jours, \$1,086.95

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2 — VI. 5-8221

L'ETE 1963 EN EUROPE POUR LES JEUNES

Départ de Montréal le 21 JUIN

Direction: Professeur Boutaric

44 JOURS EN EUROPE

Lisbonne — Madrid — Repas sur la Côte Espagnole — Provinces de France hors des sentiers battus. Florence, Rome, Assise, Venise, Dolomites. Repas au Tyrol. Suisse — Allemagne — Paris avec André Malavoy.

Autocar de luxe • Hôtels de 1ère classe (Bain privé 3 jours sur 4)

Repas gastronomiques • Excursions en bateau

- Voyage de vacances, mais voyage surveillé (des parents peuvent faire confiance à Monsieur Boutaric)
- Voyage de plaisir, mais voyage culturel.
- Voyage de qualité selon une formule qui a fait ses preuves depuis six ans.

PRIX tout compris: CAN. \$1375.00

ON PEUT PAYER A CREDIT

Dépliant sur demande.

Voyages André Malavoy, Inc.

1225 ouest, rue Dorchester
 UN. 1-2485-6 — UN. 1-4633
 MONTREAL

Le candidat NPD dans Esquimalt a perdu la vue à la guerre

SAANICH, C.B. — John Windsor, un géant d'homme, fermier de son métier et député qui a été rendu aveugle par l'explosion d'un obus, du-

rant la guerre, est candidat dans cette campagne électorale et lutte pour que le Canada n'accroisse point les armes nucléaires.

Windsor, âgé de 43 ans, est candidat du Nouveau parti démocratique dans le comté d'Esquimalt-Saanich. En 1944, il était capitaine dans le régiment Lord Strathcona Horse et conduisait son char d'assaut dans la bataille de la rivière Melfa, en Italie.

Un obus frappa son char d'assaut et Windsor fut atteint aux yeux. Depuis, il ne voit plus.

"Je me suis éveillé découragé. Je me voyais condamné pour toujours à fabriquer des balais", dit-il.

Il reprit courage, revint au Canada, suivit des cours à l'université, écrivit un livre et épousa la cause du NPD.

Il s'intéressa à un tel point à la politique qu'il se laissa persuader d'être candidat dans un comté qui commence près de Victoria et qui s'étend à une cinquantaine de milles au nord jusqu'à Duncan.

Il fait sa campagne au bras de Susan Mitchell, la fille de Geoffrey Mitchell, le candidat NPD défait l'an dernier.

Le comté d'Esquimalt-Saanich a été progressiste-conservateur depuis son établissement en 1952. Le major-général George Pearkes, C.V., aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, a été député de ce comté jusqu'en 1961. Le comté est demeuré conservateur dans l'élection complémentaire et l'élection générale qui eurent lieu subsequmment.

Les autres candidats actuellement sont George Chatterton, progressiste-conservateur, Robert Ostler, libéral, et Edward Lum, créditiste.

6ième VOYAGE des Anciens Normandis

ÉTÉ 1963 — EUROPE

Visites, balades et vacances de 45 jours sur la mer et à travers dix pays. Départ sur l'Homeric le 28 juin et retour par avion "jet" à Dorval le 11 août (ou plus tard).

TOUT COMPRIS: \$1097.00

Avec guide français expérimenté et Agence c-française (Voy. Bel-Air Inc. de Mtl. (VI. 4-8817)).

S'adresser à M. G. BELLEFLEUR,

3973 Menlana, Mtl. LA. 3-2583

l'Aventure... à bord d'un "bon paquebot"!

Voyagez durant la saison économique!

"Nous avons trouvé l'aventure à bord d'un 'bon paquebot' de la ligne Holland-America. Oui, une aventure merveilleuse: des repas plantureux servis par un personnel expert; une atmosphère élégante; un milieu agréable puis, du plaisir et de la détente, sans compter que nous avons aussi économisé!"

Embarquez-vous prochainement à bord d'un "bon paquebot". Consultez votre agent de voyages au sujet des tarifs économiques pour Southampton, Le Havre et Rotterdam, aller et retour.

Les grandes paquebots ROTTERDAM, NIEUW AMSTERDAM et STATENDAM, les NOORDAM et WESTERDAM à classe unique où règne une ambiance intime, les MAASDAM et RYNDAM offrant des voyages économiques et le populaire SEVEN SEAS'...

De MONTREAL/QUEBEC: RYNDAM, le 14 avril; (T) SEVEN SEAS, le 30 avril (également vers Bremerhaven).

De NEW-YORK: (T) ROTTERDAM, le 16 avril; (T) NIEUW AMSTERDAM, le 23 avril; STATENDAM, le 30 avril; MAASDAM, le 30 avril (également vers Galway, Bremerhaven).

(T) Départ spécial de la Saison des Tulipes.

* LIGNE EUROPE-CANADA

PLAN DE CRÉDIT DISPONIBLE.

Holland-America Line

3245, RUE PELL, MONTREAL 2, QUE.

Un économiste recommande, contre le chômage, une aide accrue à l'étranger

OTTAWA. — Un économiste en vue a déclaré hier que le Canada pourrait résoudre en partie son problème de chômage, en augmentant l'aide à l'étranger. M. Benjamin Higgins, économiste né au Canada, professeur d'économie à l'université du Texas, expert des progrès économiques, a suggéré que l'aide aux pays sous-développés soit associée à l'achat de produits canadiens, ce qui contribuerait à favoriser la main-d'œuvre. Le professeur Higgins a tracé des projets de développement économique en plusieurs parties du monde pour le compte du gouvernement américain. Il a fait cette suggestion à l'occasion d'une étude de groupe sur l'aide à l'étranger, sous les auspices de l'UNESCO. Selon M. Higgins, le Canada doit assumer la responsabilité d'augmenter le montant de l'aide à l'étranger, jusqu'à

concurrence d'un p.c. de la valeur du produit national brut du Canada. Le public doit donner l'impulsion initiale à ce programme d'aide accrue, en dépit de l'impopularité du sujet, a conclu M. Higgins.

Une invention canadienne sera étudiée par des cartographes de seize pays

La production en masse de cartes à partir de photos aériennes, par le procédé de photographie analytique Hela, une invention canadienne, fera l'objet d'une conférence internationale, à Ottawa, du 1er au quatre avril. Ce procédé combine les techniques d'évaluation optique, mécanique et électronique. Une centaine d'hommes de science de 16 pays et des représentants des principales sociétés européennes de photogrammétrie assisteront à cette seconde conférence internationale de photogrammétrie.

M. U.V. Helava, du Conseil national de recherche a mis au point les instruments et il ob-

tenait des brevets, mais les industries canadiennes n'ont pu en entreprendre la production. La société Nistri, de Milan, par l'entremise de M. Gino Cassini, savant de grande réputation, ex-président de l'université de Milan, a obtenu la permission de fabriquer l'instrument. L'importance de cette invention pour la défense est telle que les États-Unis assurent le coût entier de fabrication. Le gouvernement américain prendra livraison de la première commande de 25 photogramètres à \$250,000 chacun. Dans son état actuel, l'appareil ne peut servir qu'à des fins militaires, mais la société Cassini entreprend la fabrication d'une "adaptation à des usages civils"; l'appareil simplifié se vendra \$65,000. Cette découverte, selon les savants, a fait accomplir un pas de géant à la photogrammétrie, science qui permet d'obtenir des mesures exactes grâce à la photographie.

Le colonel Vallée

Le colonel J.-A.-A. G. Vallée, OBE, de Québec, sera enlevé à Washington, au début de juillet, en mission spéciale auprès de la section du Comi-

Durant l'été, le contenu canadien à la TV sera réduit

OTTAWA. — M. Andrew Stewart, président du Bureau des gouvernements de la radiodiffusion a annoncé hier que le BGR se propose de se montrer moins exigeant en ce qui a trait aux normes du contenu canadien des programmes de télévision pour la période estivale.

Selon les exigences actuellement en vigueur, 55 pour cent des programmes doivent être canadiens. Or, ce pourcentage sera réduit à 45 pour cent pour la période d'été, du 1er juin au 15 octobre. Ce règlement s'appliquera aux stations comme aux réseaux. Un adoucissement des règlements avait également été apporté l'été dernier.

M. Stewart a noté que les raisons qui militent en faveur de cet adoucissement sont les mêmes que l'an dernier. Il a souligné que durant cette période, les revenus des stations baissent parce qu'il y a moins de réclame commerciale tandis que les dépenses d'exploitation demeurent sensiblement les mêmes que durant le reste de l'année.

te militaire du secrétariat de groupe permanent. Autrefois commandant du 2e bataillon du Royal 22e Régiment, le colonel Vallée était colonel de l'état-major général, au quartier général de la région militaire du Québec, à Montréal, depuis juillet 1961.



VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels, tels que mentionnés plus bas.

No. 544 726

JULES SAURIOU, demandeur

vs

ARMAND BOIVIN ET CHIEF INVESTMENT CO., défendeurs

et

GABRIEL ALBERT TERRAULT, mis en cause.

"Une terre située au nord du rang de 'La Petite Côte', en la ville de Fabreville, connu et désignée comme faisant partie du lot numéro deux cent quarante-sept (P. 247) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval."

Cette dite partie de lot est bornée au nord-ouest par les lots numéros 56 et 57, à l'est par le lot numéro 248, au sud-est par le chemin de 'La Petite Côte', au sud par une autre partie du lot numéro 247, à l'ouest par une autre partie du lot numéro 247, et par le lot numéro 246.

Mesurant deux cent vingt-trois pieds (223.00) dans la ligne sud-est, en front du chemin de 'La Petite Côte', quatre cent soixante-quatre pieds (464.00) dans la ligne nord-ouest, en arrière, quatre mille neuf cent cinquante et un pieds et cinq dixièmes de pied (4951.5) dans une ligne ouest le long du lot numéro 246, cent quatre-vingt-douze pieds (192.00) dans une autre ligne ouest, quatre-vingt-seize pieds (96.00) dans la ligne sud.

Contenant en superficie un million cinq cent trente mille cinquante-trois pieds carrés (1,530,053) équivalant à quarante et un arpents et cinq cent soixante-seize millièmes d'arpent (41,576 arp. c.).

Toutes les dimensions dans la présente description sont en pieds anglais, sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et notamment servitudes en faveur de Bell Telephone Company suivant actes enregistrés au bureau d'enregistrement du comté Laval sous les numéros 59488 et 74075.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval, le DIX-NEUVIÈME jour du mois d'AVRIL 1963, à ONZE heures du matin.

No 689 278

LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA VILLE DE SAINT-FRANÇOIS, demanderesse,

vs

BOCKLER INVESTMENT CORP., WILLROTH INVESTMENT CO. LTD., et JAKMAR INVESTMENT CORP., défenderesses.

"Une terre située à Ville St-François et composée, savoir: 1° D'une partie du lot numéro soixante-deux (P. 62) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-François, de figure irrégulière et étant bornée vers le nord-ouest par une partie du lot No 63 cette ligne mesurant trente-quatre arpents et six dixièmes d'arpent vers le nord-est par une partie du lot No 62 cette ligne mesurant cent cinquante-deux pieds (152') vers le nord-ouest par ladite partie du lot No 62 et cette ligne mesurant trois cent trente-trois pieds et neuf dixièmes de pied (333.9') au chemin public et trente-deux pieds (32') du chemin public à la rivière; vers le nord-est par la rivière et cette ligne mesurant cent soixante-quinze pieds (175') vers le sud-est par le lot No 61 et cette

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION POUR LES OEUVRES DE SANTÉ ET LA CROIX-ROUGE

Trente pour cent de l'objectif, atteint

Le président général de la campagne de souscription pour les œuvres de santé et la Croix-Rouge, Me Frank B. Common, Jr., c.r., a signalé hier un retard inquiétant dans les rentrées. Moins de trente pour cent de l'objectif de \$2,033,537 a été atteint pendant la première moitié de la campagne.

En effet, à six heures jeudi soir, le siège social de la campagne accusait réception de \$575,170.58.

Le nombre des dons individuels n'atteint pas le quart du nombre des auxiliaires de la campagne. Le problème de communication avec ces dizaines de milliers de bénévoles ralentit toute l'opération.

"Il nous faut, a dit Me Common, souligner que les premiers rapports sont encourageants, mais ils nous arrivent beaucoup trop lentement. Il est absolument indispensable que tous les auxiliaires fassent immédiatement rapport; le succès de la campagne en dépend."

A moins que chaque don, chaque engagement pris et chaque chèque postdaté soit transmis immédiatement au président de paroisse et par lui aux quartiers généraux, le plan d'organisation de la campagne pourrait s'écrouler.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-392 — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CO. LTD., demandeur, vs EMILE NECTET, défendeur. Le 9 avril 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1241, rue St-Michel, district de Montréal, 8806, 11e arrondissement, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2836, Montréal, 29 mars 1963.

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT
1—Qui est secoué en avançant
2—En abrégé — Ouverture en forme de cercle
3—Symbole de lenteur — Parer
4—Plein d'esprit facétieux
5—Fait souffrir de l'oreille — Pas nous
6—Plante dont la graine est huileuse — En colle
7—Colère — Briller — Exclamation
8—Violents
9—Qui ne peuvent se briser
10—Va derrière — Prénom royal
11—Regarde un oeuf par transparence — Frappe
12—Qui n'en finit pas — Préposition

VERTICALEMENT
1—Religion universelle
2—Atteindre son but — Obscurité
3—Sa fourrure est blanche — Pour faire reluire
4—De bonne heure — Palper
5—Sur un navire de guerre
6—Voyelles — Il monte aux arbres
7—Période inversée — Appris
8—Convient — En louche
9—Allure rapide — Tami
10—Hurle — Surpris par une trop grande clarté
11—Pair — Ne se décide pas
12—On lui doit respect et affection — Au monde — Possessi

Solution d'hier
Horizontalement :
1—REMUNERATION
2—APERITIF — RUE

3—VERS — OFFERT
4—HISSES — OREE
5—TOT — PELLES
6—ANEMIQUE — PAL
7—INSU — MAINE
8—LE — FENETRES
9—BENIN
10—EA — ARC — TABLE
11—ENTAMER — GLAS
12—SEULE — USEES

VERTICALEMENT
1—RAVITAILLES
2—EPERONNE — ANE
3—MERITES — TU
4—URSS — MU — BAAL
5—NI — EPI — FERME
6—ET SEQUENCE
7—RIO — LU NI — RU
8—AFFOLEMENT
9—FRE — AT — AGE
10—IRRESPRABLE
11—OUIE — ANE — LAS
12—NET — BLESSES

AVIS

DEMANDE à 444

1012, 1112, 1212, 1312, 1412, 1512, 1612, 1712, 1812, 1912, 2012, 2112, 2212, 2312, 2412, 2512, 2612, 2712, 2812, 2912, 3012, 3112, 3212, 3312, 3412, 3512, 3612, 3712, 3812, 3912, 4012, 4112, 4212, 4312, 4412, 4512, 4612, 4712, 4812, 4912, 5012, 5112, 5212, 5312, 5412, 5512, 5612, 5712, 5812, 5912, 6012, 6112, 6212, 6312, 6412, 6512, 6612, 6712, 6812, 6912, 7012, 7112, 7212, 7312, 7412, 7512, 7612, 7712, 7812, 7912, 8012, 8112, 8212, 8312, 8412, 8512, 8612, 8712, 8812, 8912, 9012, 9112, 9212, 9312, 9412, 9512, 9612, 9712, 9812, 9912, 10012, 10112, 10212, 10312, 10412, 10512, 10612, 10712, 10812, 10912, 11012, 11112, 11212, 11312, 11412, 11512, 11612, 11712, 11812, 11912, 12012, 12112, 12212, 12312, 12412, 12512, 12612, 12712, 12812, 12912, 13012, 13112, 13212, 13312, 13412, 13512, 13612, 13712, 13812, 13912, 14012, 14112, 14212, 14312, 14412, 14512, 14612, 14712, 14812, 14912, 15012, 15112, 15212, 15312, 15412, 15512, 15612, 15712, 15812, 15912, 16012, 16112, 16212, 16312, 16412, 16512, 16612, 16712, 16812, 16912, 17012, 17112, 17212, 17312, 17412, 17512, 17612, 17712, 17812, 17912, 18012, 18112, 18212, 18312, 18412, 18512, 18612, 18712, 18812, 18912, 19012, 19112, 19212, 19312, 19412, 19512, 19612, 19712, 19812, 19912, 20012, 20112, 20212, 20312, 20412, 20512, 20612, 20712, 20812, 20912, 21012, 21112, 21212, 21312, 21412, 21512, 21612, 21712, 21812, 21912, 22012, 22112, 22212, 22312, 22412, 22512, 22612, 22712, 22812, 22912, 23012, 23112, 23212, 23312, 23412, 23512, 23612, 23712, 23812, 23912, 24012, 24112, 24212, 24312, 24412, 24512, 24612, 24712, 24812, 24912, 25012, 25112, 25212, 25312, 25412, 25512, 25612, 25712, 25812, 25912, 26012, 26112, 26212, 26312, 26412, 26512, 26612, 26712, 26812, 26912, 27012, 27112, 27212, 27312, 27412, 27512, 27612, 27712, 27812, 27912, 28012, 28112, 28212, 28312, 28412, 28512, 28612, 28712, 28812, 28912, 29012, 29112, 29212, 29312, 29412, 29512, 29612, 29712, 29812, 29912, 30012, 30112, 30212, 30312,

